

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Une initiative retirée

Il faut se réjouir du retrait de l'initiative xénophobe lancée par les démocrates zuricois, appuyée par un comité dit de Winterthour et qui avait recueilli à peu près 6000 signatures. Cette initiative était aberrante en ce sens qu'elle prévoyait une réduction massive des effectifs étrangers jusqu'à un dixième de la population totale, ce qui eût été grandement préjudiciable à notre économie nationale et aux branches qui la constituent. L'attitude négative des Chambres fédérales où deux conseillers nationaux seulement ont voté pour le maintien de l'initiative a sans doute été pour une part dans le retrait. Mais on assure que les talents de négociateur de M. Schaffner ont été en l'occurrence déterminants. Aussi bien pouvait-il se vanter d'avoir pris lui-même à fin février de nouvelles mesures restrictives qui auront leur application à partir de juillet et dont quelques-unes, à vrai dire, demeurent contestables.

Quoi qu'il en soit, l'économie d'une déplorable campagne est ainsi faite. Nous sommes loin ici d'être hostile à la démocratie directe. Mais en l'espèce le débâlage public auquel aurait donné lieu l'initiative xénophobe aurait jeté le discrédit sur le pays tout entier. Tandis que les adversaires eussent cherché à élever le débat par des arguments économiques et politiques, sociaux et moraux également, on eût assisté dans l'autre camp au déchaînement de la rigne et de la grogne contre l'étranger. Effet déplorable à tous points de vue. Certes, le comportement de nos hôtes extérieurs n'est pas toujours irréprochable. Mais, dans l'ensemble, Italiens et Espagnols qui nous louent des services dont nous avons bien besoin méritent notre respect et la sympathie de notre accueil. Est-ce à la Suisse, terre traditionnelle du fédéralisme, qui se targue de faire coexister les langues, les cultures et les confessions, de leur témoigner du mépris ?

Leur cas est sensiblement différent de cet égard de celui de ces hauts fonctionnaires onusiens à Genève qui tiennent le haut du pavé, qui ne payent pas d'impôts et qui, au surplus, se mêlent de nous donner des conseils. La commission internationale des juristes n'a-t-elle pas intimé au Conseil fédéral de mettre en accord notre Constitution avec la Déclaration des droits de l'homme ? Comme si ces éminents hommes de loi pouvaient ignorer que toute révision constitutionnelle en Suisse, qu'elle porte sur le droit de vote des femmes ou sur les articles confessionnels, était l'affaire du peuple. Et comme si tant d'autres pays de l'Est ou nouvellement émancipés ne foulaient pas au pied ladite déclaration. Le vrai courage aurait consisté à s'adresser à eux.

Maintenant que l'hypothèque constituée par l'initiative xénophobe est levée, on doit légitimement souhaiter que l'application des mesures encore envisagées par le Conseil fédéral soit assouplie dans la pratique. Par exemple, l'assimilation de ceux qui, en réalité, sont déjà incorporés à la Confédération devrait être accélérée. Il y a des possibilités mêmes de notre expansion économique. Sans retomber dans la surchauffe, il convient d'accorder la plus extrême attention au rapport de l'O.E.C.D. concernant notre pays et qui constatait que l'expansion en Suisse n'était pas celle que l'on était en droit d'attendre de nous.

René BRAICHT

(Lire la suite en dernière page)

15,000 SOLDATS EN MANŒUVRE

Premiers affrontements dans la région des Breuleux

Tout a commencé à 18 heures, lundi, pour les quelque 15,000 soldats neuchâtelois, jurassiens, genevois et sulois de la Div. front. 2 qui se trouvent engagés entre Yverdon et Delémont. Un peu partout, et surtout évidemment sur les principaux axes, la nature est truffée de points noirs habilement dissimulés sous des filets de camouflage, des branchages si ce n'est des draps blancs. Un peu partout, au détour de chaque bosquet, quelques soldats en tenue léopard autour d'un canon, d'un lance-mines, d'une mitrailleuse. Sur les routes, on arrête tous les véhicules et, ici et là, un, deux, trois camions de l'ennemi se font « avoir ». Un peu en retrait, dans un sous-bois, les dragons soignent leurs bêtes avant de repartir à l'assaut.

Les opérations sont allées bon train hier et l'on s'attendait, en haut lieu, à quelques coups d'éclat pour cette nuit...



On dort peu mais on boit bien !

Hier déjà, aux petites heures de la matinée une belle performance était réalisée par une partie des troupes du rgt. d'inf. 8 qui parvenait à franchir l'Areuse sur un petit pont. Le seul qui était encore (théoriquement) intact. Le rgt. neuchâtelois devait d'ailleurs progresser par la route du bord du lac de Neuchâtel.

Signalons également la participation, à ces manœuvres, du soleil, qui n'est un ennemi pour personne. On veut bien penser quelques rares heures de sommeil nocturne par un petit « farniente » sur le coup de midi. Le moral s'en porte mieux.

Et l'aviation elle aussi se trouve à l'aise avec ce temps. Les missions d'attaques au sol ont été nombreuses et les pointes de sapins ont frémis plus d'une fois au passage des « Venom » et autres « Hunter »...

(Lire notre reportage illustré en page 3)



On attend l'ennemi, à couvert dans un bosquet

(Avipress-RD)

La libéralisation en Tchécoslovaquie Prague : la réhabilitation de Slansky condamne les crimes de la période stalinienne

PARIS (ATS-AFP). — En demandant « l'entière réhabilitation de Rudolf Slansky », la commission de contrôle du P.C. tchécoslovaque met, semble-t-il, un point final à un des épisodes les plus pénibles qu'ait connus une démocratie populaire de l'Est.

Si jamais l'expression « cadavre dans le placard » eut un sens, c'est bien avec l'affaire Slansky qui, depuis 1952, a pesé sur la vie politique tchécoslovaque d'un poids très lourd. Le 3 décembre 1952, Rudolf Slansky et Vlado Clementis, ancien ministre des affaires étrangères, étaient exécutés avec neuf de leurs accusés, tous communistes de très haut rang.

Faux procès

Un procès avait été monté de toutes pièces par la sécurité militaire avec l'intention d'éliminer une fraction qui s'était opposée au président Gottwald. Trotskisme, sionisme, collaboration avec la Gestapo, espionnage au profit des capitalistes, assassinats, tels étaient les « crimes » qui leur étaient imputés.

Deux semaines plus tard, Karol Bacilek, ministre de la sécurité à cette époque, convoquait une conférence nationale du parti pour justifier le procès et pour féliciter le président Gottwald, le ministre des affaires étrangères Cepicka, le général Široky et surtout le camarade Novotny pour leur participation active au rassemblement des preuves.

Première vague

En 1956, avec la vague de déstalinisation qui déferlait sur le monde communiste, commença un processus de réhabilitation, d'autant plus timide cependant que de nombreux dignitaires du régime avaient trempé dans la machination qui avait abouti à la perte de Slansky.

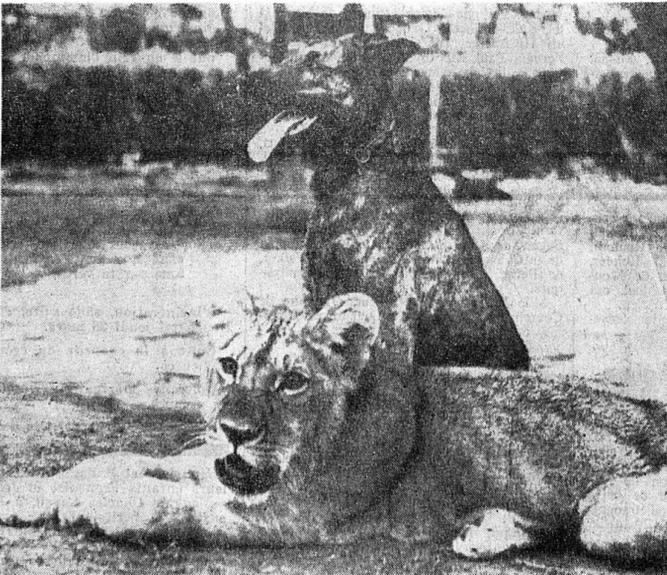
(Lire la suite en dernière page)

UNE PAIRE D'AMIS

Ce chien s'appelle Chaka. Ce lion s'appelle Tshowe et il a 10 mois. Ils sont les meilleurs amis du monde, et, l'un à côté de l'autre, ils gardent la propriété de leur maître, M. Rabino-vitch, un fermier de Rhodésie.

Il y a 3 mois, la mère de ce lion fut tuée et le lionceau fut recueilli par le fermier. Depuis, le lion et le chien...

(Téléphoto AP)



UN HOROSCOPE... RENVERSANT

ASHTON-UNDER-LINE (AP). — M. Margerison, laveur de carreaux, a renoncé à consulter son horoscope. C'est trop dangereux.

Il y a quelque temps, M. Margerison, qui est du signe de la Balance, lut dans le « Daily Mirror » son horoscope. « Veillez à votre santé », lui conseillait celui-ci.

M. Margerison a admis qu'il n'y avait pas veillé particulièrement. Une heure plus tard, il tombait de son échelle, se cassa un bras et dut s'arrêter de travailler pendant huit semaines.

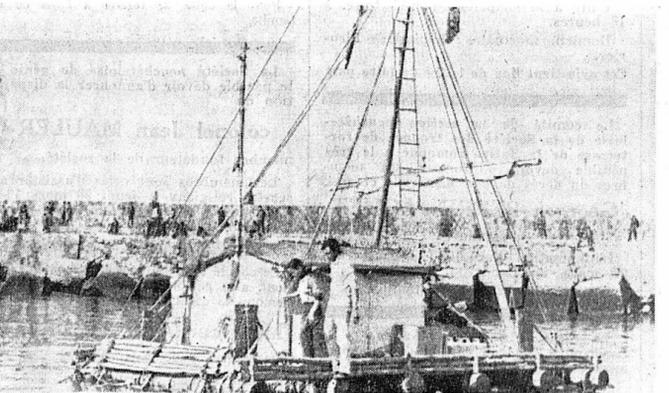
Deux mois plus tard, il recommença à laver les carreaux et jeta un coup d'œil sur ce que les étoiles lui réservaient. Même conseil : « Veillez à votre santé ».

Une heure plus tard, un chien, qui poursuivait un chat, entraîna son échelle. M. Margerison tomba et se fractura le même bras. Deux autres mois d'arrêt de travail.

Et lundi, M. Margerison consulta à nouveau son horoscope. « Veillez à votre santé », conseillait-on aux « Balance ».

Une fois de plus, son échelle a glissé. Mais il tomba de six mètres dans un parterre de fleurs et n'a eu que des contusions...

Une autre fois peut-être...



SAFI (ATS-AFP). — L'aventure n'aura duré que quelques heures pour le jeune couple français qui voulait rallier les Antilles aux côtes marocaines à bord d'un radeau de huit mètres de long, baptisé « Jangada ».

En effet, André Gil et sa femme Nady qui ont été remorqués par un bateau-école de la marine marchande marocaine chargé de les emmener à 50 miles au large des côtes marocaines, ont dû rebrousser chemin en raison d'une forte houle (3 mètres) qui sévit encore au large de ces côtes.

Le jeune couple n'a pas renoncé pour autant à son projet car, s'il faut savoir par radio, il attendra un meilleur temps et un

vent favorable pour tenter une nouvelle expérience.

Plus heureux, selon la BBC, le navigateur solitaire britannique Alex Rose a envoyé un message indiquant que tout allait bien à bord et qu'il se trouvait à 80 km environ du Cap-Horn. Alex Rose a indiqué également qu'il se remettrait en contact radio plus tard.

Le navigateur britannique dont on était sans nouvelles depuis huit jours, fait actuellement le tour du monde. L'absence de messages avait un moment laissé craindre sa disparition et l'aviation chilienne avait déclenché des recherches.

Notre téléphoto AP: le couple français à bord de son embarcation.

Les nouveaux sous-développés

Moins de deux siècles après leur déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'Europe, les Américains vont-ils retourner à l'état d'un peuple colonisé par les Européens ? On serait tenté de le croire, lorsqu'on apprend que l'Europe des Six (France, Allemagne de l'Ouest, Italie et Benelux) se déclare prête à aider les Etats-Unis à surmonter la crise du dollar et de l'or.

Les conditions qui sont liées à cette offre de soutien ressemblent, en effet, étrangement à celles que posent en général les pays industrialisés, y compris les Etats de l'Est communiste, aux pays sous-développés d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine.

« Mettez de l'ordre dans vos finances et dans votre économie intérieure ; appliquez un programme d'austérité ; laissez entrer nos marchandises plus librement chez vous et nous abaisserons nos tarifs douaniers sur les denrées américaines ; bref, nous vous aiderons pourvu que vous commenciez à nous aider vous-mêmes ! »

C'est à peu près ce que demandent aujourd'hui les Européens aux Américains, ajoutant même :

« Et surtout, ne dilapidez pas vos capitaux en les investissant à tort et à travers dans d'autres régions du monde, où ils pourraient concurrencer nos propres investissements ! »

La pilule est amère. Parions que les Américains ne s'attendaient pas à devoir l'avaler si tôt, après leur fantastique ascension d'après-guerre, ni à toucher si vite aux limites de leur puissance et de leur hégémonie.

Mais l'autre géant né du deuxième conflit mondial, l'URSS, connaît elle aussi, à sa façon, des lendemains qui déchantent. Tout son système de satellites, coalisés autour d'elle sous l'empire de la force armée soviétique au lendemain de 1945, se défait à vue d'œil. Et l'on s'aperçoit que pour les Russes comme pour les Américains, il était moins difficile de remporter une formidable victoire planétaire par les armes, que d'en conserver les fruits dans une longue paix truffée d'escarmouches locales.

Ceux qui ont le don de voir très loin, dans l'avenir, prédisent qu'au bout de l'évolution actuelle l'Europe et l'Amérique se retrouveront, beaucoup plus étroitement unies que jamais dans l'histoire. Et que même les différences entre l'Ouest et l'Est européens, y compris l'URSS, seront réduites à peu de chose en fin de compte. Personne ne s'en plaindra, pourvu que cela se fasse dans la paix et dans la liberté.

R. A.



Slansky



Clementis (Photopresse)

Lire aujourd'hui

Tribunal du Val-de-Ruz : teckel contre dinde...

(Lire page 3)

Bienne : pourra-t-on enfin voir plus loin que les scandales ?

(Lire page Bienne-Jura)

Football : Zurich ce soir à Dundee

(Lire page 12)

Un pêcheur se noie dans le Talent

(Lire page 19)

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Mauvais voisinage: où la vengeance est un élément préfabriqué!

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. D. Landry, assisté de Mme M. Steininger, qui assumait les fonctions de greffier.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 15 mars. Bertrand, Olivier-Renaud, fils d'Yves-Gustave-Benjamin, ingénieur à Neuchâtel, et de Christiane-Elisabeth, née Montavon; 19. Cravedi, Florence, fille de Giovanni, pianiste, à Neuchâtel, et de Renate, née Haller; 23. Mollia, Mathias-Yves, fils de Laurent-Louis-François, ingénieur à Neuchâtel, et de Lylian-Madalena, née Grünig; 24. Sansonnens, Cédric-Raoul, fils de Raoul-Désiré, faiseur de ressorts à Neuchâtel, et de Monique, née Müller; Deferrand, Christian, fils de Fernand, agriculteur à Colombier, et de Thérèse-Christine, née Hess; Grande, Linda, fille d'Agapito, ouvrier de fabrique à Boudry, et de Francisca, née Ventura; Ramseyer, Christine, fille d'André, comptable à Marin, et de Rosa, née Mohler; 25. Beck, Yves-Alain, fils de Daniel-André, horloger à Colombier, et d'Irène-Berta, née Simon.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 22 mars. Fani, Elio, sommelier, et Studer, Marise-Johanna, les deux à Neuchâtel; 21. Ciullo, Angelo, polisseur, et Bresson, Viviane-Jacqueline-Marie, les deux à Neuchâtel; Mba, Esteban, étudiant à Neuchâtel, et Lacoche, Gisèle-Louise-Eveline, à Ordon-Larrouque (Gers).

DÉCÈS. — 18 mars. Däppen, Rudolf, né en 1894, manœuvre à Saint-Blaise, divorcé d'Amalie-Luise, née Simmendinger; 19. Huguenin-Virchaux, René-Fernand, né en 1897, chroiseur à Hauterive, époux de Julia-Madeleine, née Steiner; 21. Jannet, Julie-Valérie, née en 1872, ancienne infirmière à Bôle, célibataire.

DÉCÈS. — 21 mars. Frutiger, Albert-Charles-David, né en 1899, viculteur à Pesieux, célibataire; Girardier, Victor-Alfred, né en 1918, employé de bureau à Colombier, divorcé; Quadri, Joseph-Samuel, né en 1886, ancien pêcheur à Marin, époux de Blanche-Elmire, née Fausel; Boillot, Léa-Fanny, née en 1874, ménagère à Neuchâtel, veuve de Boillot, Paul-Ulysse; 23. Scheidegger, Rodolphe-Adrien, né en 1900, installateur à La Chaux-de-Fonds, veuf de Germaine-Marie-Cécile-Henriette, née Nowack; Cornu, Arthur-Jacques, né en 1882, représentant à Bôle, veuf d'Angéla-Elisabeth, née Dubois.

AVIS TARDIFS

S. O. S.

Chrétiens! Tiens ferme pour la Vérité Toute la Parole de Dieu. Ton bonheur en dépend.

Chapelle de la Rochette, mercredi 27 mars, à 20 heures.

M. JOSEPH SPRINGER

codirecteur de la station évangélique de radio de Quito, Equateur. Chacun est cordialement invité.

FOYER DE L'ERMITAGE

Jeu 28 mars à 15 heures: RENCONTRE DES AINÉS "Vu pour vous", trois films de M. R. Overney.

ORANGERIE 1, 20 heures

"La Trinité"

Le bonheur de la connaître. Cordiale invitation.

Ce soir à 20 h 30 Aula du nouveau gymnase

Conférence Gérard de Sède

L'ésotérisme, fait de culture et les théories modernes du langage et de la psyché. Prix des places: 2 fr.; location à l'entrée.

Hôtel-brasserie Fleur-de-Lys

cherche: chef de service (immédiatement) dame ou garçon de buffet

Tél. 4 30 30, ou se présenter.

On cherche GARÇON OU FILLE DE CUISINE

Renseignements: RESTAURANT NEUCHÂTELOIS D. S. R. Tél. 5 15 74

SKIERS!

Anorak 6.— Fuseau 3,70

Nettoyé, imperméabilisé

mode teintures

POUR CAUSE DE DEUIL

la bijouterie André CHARLET sera fermée les mercredi 27 et jeudi 28 mars 1968.

PERDU

région Bovaix, jeune chien-loup noir-feu. Tél. (038) 5 40 46.

DÉFILÉ DE "MODE ENFANTINE"

Aujourd'hui à 15 heures au FAUBOURG

65, faubourg de l'Hôpital Bons de collation (1,50) en vente dans les marchés MIGROS de Neuchâtel et à l'Ecole-club.

MIGROS

tiieuses et même quelquefois empreintes d'un regrettable esprit concurrentiel. Ainsi, le cas des trois prévenus d'hier matin: W. E. M. J. et P. W. C'est sur le territoire de la commune de Cressier que leur «forfait» a eu lieu. La fondation d'une entreprise à laquelle appartiennent W. E. et M. J. avait promis des garages à ses ouvriers. Comme le temps pressait et que les plans de construction n'étaient pas encore ratifiés, l'entrepreneur P. W. se mit à construire des éléments de maçonnerie propres à supporter des garages préfabriqués, et cela sur une esquisse du plan. On reproche donc aux trois prévenus d'avoir commencé, ou fait commencer, des travaux sur des plans non ratifiés alors qu'une opposition avait été déposée par le propriétaire des lieux. Le procureur demande donc contre chacun des inculpés, une amende de 200 francs. Cette amende leur paraissant sévère, les trois coupables ont décidé de s'en référer à un tribunal. Il développe devant le juge un certain nombre d'arguments non négligeables. Premièrement, c'est P. W. qui ouvre les feux avec cette remarque acide: «Monsieur le président, si vous voulez condamner tous les entrepreneurs qui ont agi comme moi, votre salle de justice serait trop petite!» Selon le prévenu, cette façon de pratiquer est courante lorsqu'il est à peu près certain que le plan sera accepté. Or c'était le cas en l'espèce, excepté l'opposition d'un propriétaire que l'on pourrait qualifier d'empêcheur de tourner en rond. Ce qui amène les prévenus à développer leur deuxième argument: ledit propriétaire est vendeur d'éléments préfabriqués. Mais ses prix en étant trop élevés, les prévenus se sont servis ailleurs; ce qui n'a pas été du goût de tout le monde. De la mauvaise humeur à l'inimitié, il n'y avait qu'un pas; et de l'inimitié à un acte d'opposition intempestive, ce pas était franchi. Le juge estime que les arguments développés atténuent la culpabilité des prévenus mais ne les disculpent pas. Il réduit donc l'amende et la fixe à 50 fr. pour chacun des prévenus. Les frais restent à leur charge solidairement par 24 francs.

TROP D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES

C. B. est prévenu d'avoir contrevenu à la loi fédérale sur le travail de 1964. On reproche à l'accusé d'avoir laissé exécuter un nombre d'heures supplémentaires bien supérieur au montant légal. C. B. se défend en invoquant les circonstances économiques désastreuses qui ont empêché la stricte application de la loi dans son entreprise. Encore une fois, ce ne sont là que des motifs d'atténuation de la peine et non de disculpation. Le juge réduit donc à 300 fr. les réquisitions du ministère public (1000 fr.). Les frais restent à la charge de C. B. par 15 francs.

SAVOIR-VIVRE, CONNAIT PAS...

R. C. semble ignorer l'existence de mots tels que «politesse» ou «savoir-vivre». Il se présente devant le tribunal en arborant un air fanfaron qui, d'ailleurs, disparaît avec le prononcé du jugement. Il n'en est pas à sa première comparaison en justice. Cette fois, il s'agit de non-paiement de la taxe militaire. Comme le prévenu ne peut justifier cette carence, le président le condamne à trois jours d'arrêt sans sursis et aux frais de la cause qui s'élèvent à 40 francs.

Un peu de rôle

● Vers 18 h 30, une voiture qui montait la rue de l'Elusé s'est égarée très à droite avant de faire un tournant sur route autour du refuge qui, se trouve à la hauteur du No 43. Une voiture qui dépassait à ce moment-là ne put éviter la collision. Très légers dégâts.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 26 mars 1968. — Température: moyenne 9,9, min: 4,3, max: 16,9. Baromètre: moyenne: 731,2, eau tombée: —. Vent dominant: direction: sud-est jusqu'à 17 h, ensuite nord faible jusqu'à 17 h 15, ensuite modéré à assez fort jusqu'à 20 h 20, puis calme. Etat du ciel: légèrement nuageux à nuageux, le soir clair.

Table with 5 columns: Mars, 22, 23, 24, 25, 26. Rows for precipitation (mm) and temperature (°C).

Prévisions du temps. — Sur tout le pays le temps demeurera en majeure partie ensoleillé. La température en plaine sera comprise la nuit entre 1 et 7 degrés, l'après-midi entre 16 et 22 degrés. En montagne vent faible à modéré du sud-ouest. Evolution probable pour jeudi et vendredi. — En général ensoleillé et chaud.

COMMUNIQUÉ

Vente de cartes Pro Infirmis 1968

Nous oublions facilement le sort de ceux qui, par suite d'infirmité, ne peuvent bénéficier de la prospérité qui, fait réjouissant, va grandissant. D'aucuns peuvent croire que par les améliorations obtenues dans le domaine de l'assurance invalidité, une vie normale est assurée à tous les invalides. En réalité l'assurance officielle ne peut pas couvrir tous les cas de façon souhaitable. Beaucoup parmi les invalides les plus durement éprouvés ont besoin de l'apport complémentaire que Pro Infirmis s'efforce de leur procurer par sa collecte annuelle de Paques.

Je voudrais souhaiter que chacun marque, par un geste tangible, son attachement à une institution à laquelle revient une place d'honneur dans le concert des œuvres d'entraide de la Suisse. Par votre contribution, vous aidez avant tout à soutenir ceux des invalides qui, au milieu des vicissitudes de la vie moderne, éprouvent la plus grande peine à surmonter des difficultés de nature physique et morale.

L'invalidité ne réclame pas la charité, il ne désire rien d'autre qu'on lui fasse, à lui aussi, une place dans la société. Aidons-le à vaincre les obstacles qui s'opposent au plein épanouissement de sa personnalité.

Président de la Confédération

Willy SPUHLER

Le docteur et Madame Henri OTT-PERRENOUD sont heureux d'annoncer la naissance de

Vincent - Olivier

26 mars 1968 Neuchâtel Emer-de-Vattel 16

Maternité Pourtalès

Monsieur et Madame Jean-François LORIMIER - RUCHTI sont très heureux d'annoncer la naissance de

Stéphane

le 26 mars 1968 Clinique Secland Aegerter 8 Bienne

Maternité Pourtalès Ch. de la Venelle 5 Neuchâtel 2035 Corcelles

Monsieur et Madame Gaston WICKI - WUILLEMIN et Vincent ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Sidney

26 mars 1968 Maternité Pourtalès Ch. de la Venelle 5 Neuchâtel 2035 Corcelles

VIGNOBLE



Les travaux et, à droite, la maison qui ne veut pas brûler. (Avispress - R. Ch.)

Chronique routière de Saint-Aubin: ce terminus de la route nationale 5

De notre correspondant:

Si géographiquement, Saint-Aubin se trouve être sur le meilleur emplacement de la Riviera neuchâtoise, ce village se trouve, hélas au terminus de la RN 5, dont l'étrangement à l'entrée ouest du village est connu de bien des automobilistes trop pressés!

C'est là en effet, que s'arrêtent les quelques 5 km de «bétonnée» faisant le trait d'union entre les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

C'est là aussi, que la RN 5 perd son nom pour devenir la modeste RC 418 dont la largeur ne concorde certes plus avec la notion actuelle du trafic.

A en juger par la chronique des accidents, il semble que les usagers motorisés s'accommodent de cette situation, et, que heureusement, depuis quelque temps, rien de grave n'a été signalé à cet endroit particulièrement dangereux.

Cependant, si les automobilistes se sentent en sécurité, d'ailleurs toute relative, dans leur carapace de tôle, les piétons, eux n'empruntent ce tronçon qu'avec une appréhension légitime.

Les autorités communales, conscientes de

ce problème avaient entrepris des démarches auprès des services responsables de l'Etat, les transactions ont abouti, si bien que ces derniers jours, les travaux ont commencé.

Les trax sont sur place et la «maison» n'ayant pas voulu disparaître dans les flammes s'en ira par des moyens plus... mécaniques.

TRONÇON CONCISE - CHEZ-LE-BART AUSSI

Actuellement, des travaux sont aussi en cours entre Chez-le-Bart et Saint-Aubin pour améliorer le sort des piétons, si bien que le dernier tronçon entrepris ces jours terminera la liaison «pédestre» entre Chez-le-Bart et Concise, au moment où longtemp déjà est le bienvenu, au point où la circulation s'accroît de jour en jour; il n'élargira certes pas la partie «roulante» de la chaussée, mais la visibilité y gagnera. Malgré tout, un problème subsiste: celui des traversées de route, car enfin, n'oublions pas que les habitants de la localité se répartissent des deux côtés de la chaussée!

Nouveaux diplômés du Poly de Zurich

L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich vient de délivrer, après examens, les diplômes pour le deuxième semestre de 1967.

Voici ceux intéressant le canton de Neuchâtel et notre région de diffusion. MM. Didier Amiet, de Fleurier, Michel Baroni, de Colombier, Michel Jobin, de Saignelégier, Edgar Jungo, de Schmitten, et André Robert-Grandpierre, de Neuchâtel, ont obtenu le diplôme d'ingénieur civil.

MM. Jules-Erwin Bietry, de Neuchâtel, Rainer-Wolfgang Brenz, de Fribourg, Michel Chapatte, de Saint-Blaise, Paul-Eric Gygas, de Moutier, et Yves Lehmann, de Porrentruy, ont obtenu le diplôme d'ingénieur mécanicien.

NM. Hans Rüdiger d'Hauterive, Jean-Frédéric Büttikofer, originaire du Locle, domicilié à Wabern, René Clément, de Romont, Jörg Müller, de Bienne, Michel Rohner, de Pesieux, Fred-Ami Rougemont, de Moutier, et Christian Weber, de Neuchâtel, ont obtenu le diplôme d'ingénieur électricien.

M. Claude-Alain Bernhard, de la Neuve-

ville, a obtenu le diplôme d'ingénieur chimiste.

MM. Philippe-Olivier Attinger, de Neuchâtel, Jules-François Gauchet, de Prêles, Denis Horisberger, de Neuchâtel, et Nicolas-Fernand-Paul Ribordy, de Moutier, ont obtenu le diplôme d'ingénieur forestier.

MM. Frédéric Bauer, du Locle, Yves Boublier, de Lausanne, et Eric Ummel de la Chaux-de-Fonds ont obtenu le diplôme d'ingénieur agronome.

M. Claude-André Gessler, de Chez-le-Bart, a obtenu le diplôme d'ingénieur agronome, spécialisé en agrotechnologie.

M. Claude-André Christen, de Cortaillod, est diplômé des sciences mathématiques.

MM. Pierre De Trey, originaire de Payerne, domicilié à Utikon-Waldegg, Johnny Egger, de Cour, Gérard-Auguste Philippin, de la Chaux-de-Fonds, et Hans-Peter Walker, de Berne, sont diplômés des sciences physiques.

Mlle Rosemarie Kauffmann, originaire de Courchavon, domiciliée à Lugano, est diplômée des sciences naturelles.

Amélioration du régime des allocations familiales

Au cours de sa séance du 26 mars 1968, le Conseil d'Etat neuchâtois a pris un arrêté améliorant le régime des allocations familiales sur deux points à partir du 1er juin prochain: l'allocation de formation professionnelle est portée de 60 à 70 francs et celle aux enfants d'étrangers domiciliés au pays d'origine de 20 à 25 francs.

Cette décision est prise en application des dispositions légales qui conditionnent l'évolution des allocations à la masse des salaires soumis à contribution et à la constitution de réserves permettant le paiement de prestations durant une année. Les modalités de cette nouvelle étape d'amélioration des allocations familiales ont été fixées le 9 janvier 1968, au cours d'une conférence qui réunissait les représentants des caisses privées d'allocations familiales, sous la présidence du président du Conseil d'Etat. A cette occasion, il a été convenu également que la prochaine étape d'amélioration sera réservée à l'augmentation de l'allocation de base actuellement fixée à 35 francs. Pour autant que la situation économique nationale et son développement permettent de le faire, le développement de l'allocation de base pourrait intervenir dans un délai relativement court.

L'augmentation des allocations familiales ayant été évoquée récemment dans la presse neuchâtoise, le Conseil d'Etat estime nécessaire d'accompagner sa décision de ce jour du présent communiqué.

Nouveaux maçons neuchâtois

Récemment, à l'Ecole des Arts & Métiers de Neuchâtel, a eu lieu la remise des certificats de fin d'apprentissage pour les apprentis maçons du canton de Neuchâtel.

A cette occasion étaient présents, le chef de l'Office cantonal du travail, M. Nagel, le président de la Fédération cantonale des entrepreneurs, M. Comin, M. René Jeanneret, secrétaire de la FOBB, ainsi que les professeurs et maîtres d'apprentissage.

Après avoir rappelé aux jeunes gens présents toute la signification que présente la remise du certificat de capacité et les perspectives qu'offre la profession de constructeur, M. J.-P. Nagel a donné connaissance des résultats.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ

Meroni André (entr. Pierre Pizzeria S.A., Boudry), Morel Antoine (entr. André Zurbruchen, Chaux-de-Fonds), Dubois Jean-Louis (entr. Pierre Castioni, Chaux-de-Fonds), Aubry Eric (Entr. Adrien Chappuis, Chaux-de-Fonds), Blaser André (entr. Jean Meroni, le Locle), Rota Bernardino (entr. Madiger & Chelander Ing. S.A., Neuchâtel), Aebi Charles (entr. Arnold Giovannoni, Chaux-de-Fonds), Muriset Jean-Louis (entr. Pietro Castioni, Chaux-de-Fonds).

PRIX

1er prix pour la meilleure moyenne générale et 1er prix pour une moyenne supérieure à 5,2, offerts par la FOBB et la Société suisse des entrepreneurs, à Meroni André, 2me prix à Morel Antoine, 3me prix à Dubois Jean-Louis.

Dieu est amour. Eternel, tu es ma force et mon appui et mon refuge dans la détresse. Jérémie 16 : 19.

Mademoiselle Eglantine Jeannin, à la Montagne Giroud; Monsieur Willy Jeannin, à la Montagne Giroud; Madame Inès Guenet et son fils Willy, aux Verrières, ainsi que les familles Jeannin, parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ali JEANNIN

leur bien cher frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui subitement, dans sa 59me année.

Montagne Giroud, le 26 mars 1968.

Quand mon âme était abattue au-dessus de moi, je me suis souvenu de l'Eternel et ma prière est montée jusqu'à Lui.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Saint-Sulpice, le jeudi 28 mars 1968.

Départ de la Montagne Giroud à 13 h 30 où une prière sera dite. Culte au temple à Saint-Sulpice, à 14 heures.

DIESSÉ

NODS

Cours de droit

(c) Une cinquantaine de personnes ont assisté récemment au collège de Nods à une captivante conférence de M. André Aurci, président du tribunal de Bienne, intitulée «Les mille et une fonctions de juge». Cette causerie placée sous les auspices de l'Université populaire du Plateau de Diesse a permis aux auditeurs de se familiariser avec les divers aspects de l'appareil judiciaire. La remarquable leçon d'instruction civique présentée par Me Aurci, truffée d'anecdotes et de détail piquants a contribué à éclairer la lanterne des participants sur plusieurs points souvent fort méconnus du code pénal et du code civil. Notons que cette causerie fut suivie d'une discussion intéressante et que les élèves de la classe complémentaire du Plateau de Diesse assistèrent à ce cours.

Dieu est amour.

Madame Ernest Stoller-Comment, à Marin; Madame Léa Comment, à Bonfol; Madame Gaston Comment et sa fille, à Morges; Monsieur et Madame Edmond Comment, leurs enfants et petits-enfants, à Bonfol, Genève et Delle; Madame Charlotte Bel-Lahcen, à Genève; Madame et Monsieur Paul Anker-Comment et leurs filles, à Bôle; Madame et Monsieur Emile Hollinger-Comment et leurs enfants, à Genève; Mademoiselle Daisy Anker, sa filleule, à Bôle, ainsi que les familles Tock, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest STOLLER

leur très cher époux, beau-fils, beau-frère, parrain, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris après quelques jours de maladie, dans sa 61me année.

2074 Marin, le 26 mars 1968. (Gare 18)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra. Mat. 25 : 13.

L'ensevelissement aura lieu à Bôle, vendredi 29 mars 1968. Culte au temple de Bôle, à 14 h 30. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Marie-Louise Hess; Monsieur Jean-Paul Hess; Monsieur Paul Delorme, à Mur; Madame et Monsieur Henri Richard-Delorme et leurs enfants, à Mur; Madame et Monsieur Walter Wöhrl-Delorme et leurs fils, à Zurich, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Jeanne HESS-DELORME

leur chère maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a repris à Lui, après de longues souffrances.

Neuchâtel, le 26 mars 1968. (Rue Paul-Bouvier 13)

Au jour que j'ai crié tu m'as exaucé, et tu m'as fortifié en mon âme par ta vertu. Ps. 138 : 3.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel jeudi 28 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures. Domicile mortuaire: hôpital de la Providence. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame André Charlet et leurs enfants Françoise et Jean-Claude; Madame Charles Lavau, à Butttes, ses enfants et petits-enfants; Madame Bluettes Monjonier, à Fleurier; Monsieur et Madame Arthur Lavau, leurs enfants et petits-enfants, à Genève; Monsieur et Madame Willy Lavau, à Fleurier; Monsieur et Madame Arthur Charlet, leurs enfants et petits-enfants, à Butttes, les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Edmond CHARLET

née Juliette LAVAU

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 82me année.

Neuchâtel, le 26 mars 1968. (Beauregard 5)

Je me confie dans la bonté de Dieu, éternellement et à jamais. Ps. 52 : 10.

L'incinération aura lieu jeudi 28 mars. Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures. Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le comité de la section neuchâtoise de la Société des troupes de forteresse de la Suisse romande a le très pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur camarade et ami,

Georges PERRINJAQUET

appointé

L'inhumation aura lieu le mercredi 27 mars, au Landeron. Culte à 14 heures, au temple.

Le chœur d'hommes «L'Aurore» - le Landeron a le grand chagrin de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur Georges PERRINJAQUET

membre actif et vétéran cantonal.

Le comité de la Paternelle, section Pied de Chasseral, a le pénible devoir d'aviser ses membres actifs et philanthropes du décès de

Monsieur Georges PERRINJAQUET

membre actif.

Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. Jean 11 : 25

Madame Alfred Pelati; Madame et Monsieur Gabriel Kissling-Pelati, à Genève; Monsieur et Madame Daniel Kissling-Guérin, à Meinier (GE); Mademoiselle Marinette Kissling; Monsieur Joël Kissling, à Genève; Monsieur Alfred Mannhart, à Uster; Madame et Monsieur Elie Abourjalj-Mannhart et leurs enfants Samira et Mounir, à Beyrouth; Mesdemoiselles Amelia, Alice et Emma Pelati, à Parme; les familles de Messieurs Gino, Arturo et Alberto Pelati, à Salzomaggiore et Florence; les familles Raineri à Couvet, Robert au Locle, ainsi que les familles parentes et alliées, Monsieur et Madame Jean-Luc Bovet, à la Coude, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred PELATI

professeur de musique

leur très cher époux, père, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 90me année, des suites d'un accident.

Peseux, le 26 mars 1968. (Avenue Fomachon 17).

Mon âme compte sur le Seigneur, plus que les sentinelles ne comptent sur le matin. Ps. 130 : 6.

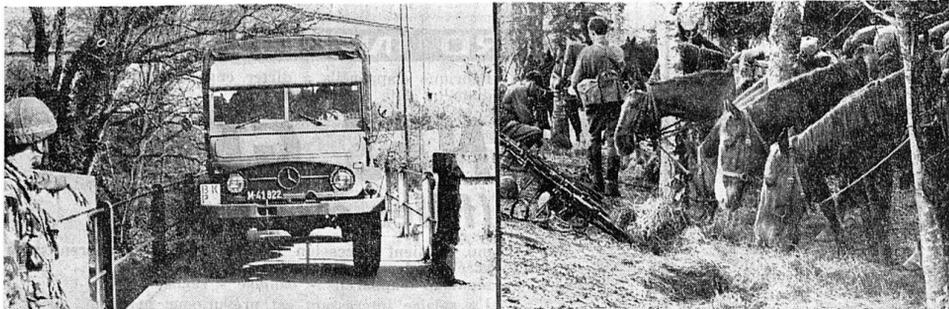
L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, jeudi 28 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Je suis la résurrection et la Vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. Jean 11 : 25.

Monsieur Jean Danuser, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Yalcin Yalvac et leurs enfants, à Ankara; Monsieur Mario Danuser et sa fiancée, à Neuchâtel; Monsieur René Danuser, à Neuchâtel; la doctoresse Vera Neu-Basch et le docteur Ladislav Neu, à Rio-de-Janeiro; Mademoiselle Menga Danuser, à Neuchâtel; Madame Elisabeth Kunos, à Neuchâtel, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame veuve Hans DANUSER



Un seul pont n'avait pas sauté dans la région de l'Areuse. Mais il a fallu le trouver... Les dragons et leur monture sont eux aussi de la partie.

(Avipress - RD)

Avec les soldats du rgt 8

Début des grandes manœuvres de la division 2 Mission des troupes neuchâteloises: faire échec à l'invasion ennemie Le Jura bernois théâtre d'importants affrontements

BRAVO !

Sur le plan de l'information, pour ces manœuvres, l'armée a bien fait les choses. La division 2 a en effet créé un bureau de presse, que dirige avec compétence le major Fer et qui oriente judicieusement les journalistes sur les points principaux. Le colonel divisionnaire Godet, d'ailleurs, a tenu lui-même à préciser dans quel esprit il concevait l'information. Il le fit sur un ton nouveau: demandant aux journalistes d'être très objectifs et de ne pas oublier que l'armée n'est pas infallible car faite d'hommes, elle est forcément appelée à commettre des erreurs. Mais l'essentiel, précisait le colonel divisionnaire, est de voir la volonté de bien faire qui se dégage de la troupe. Chez nous, conclut-il, la qualité supplée à la quantité. Une profession de foi qui ne manquera pas de se concrétiser au cours de ces manœuvres. D.

La « vague verte » a déferlé, telle une immense marée sur les routes jurassiennes. Six jours de manœuvres. C'est long! «Trop long», se plaignent les soldats auxquels la caresse du soleil ne fait pas oublier la rigueur des nuits froides. «C'est le seul moyen de faire du bon travail», affirme de son côté le commandement supérieur de la division. Les commandants à tous les échelons mais surtout les officiers supérieurs ont ainsi la possibilité de prendre des décisions en fonction du facteur-durée, d'une guerre réelle. C'est aussi la seule possibilité de pouvoir apprécier le degré de préparation des troupes et de juger ainsi de leur aptitude à combattre dans l'ambiance nucléaire et chimique, voire bactériologique: qui sont en fait les grands thèmes de ces manœuvres. De surcroît, cette longue durée inusitée des manœuvres permet d'entraîner les deux sections de soutien à fonctionner pratiquement comme en temps de guerre.

VERT ET BLEU

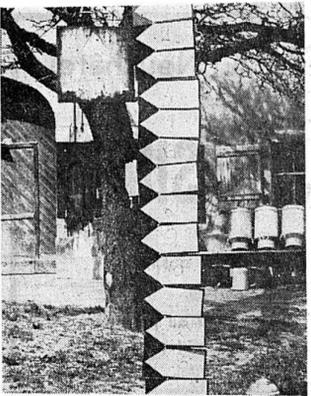
Les troupes ont été groupées en deux parties:

● Le parti «bleu», qui représente l'ennemi figure les éléments de tête d'un corps d'armée ayant pénétré par surprise dans la région de Bâle et ayant atteint la cuvette de Delémont où il a été arrêté dans sa progression par les destructions opérées par les troupes suisses. Ce groupement divisionnaire est placé sous le commandant du colonel brigadier Stalder et comprend le régiment d'infanterie 4 (Jura bernois et Soleure) commandé par le lieutenant-colonel Kohler, le régiment d'infanterie 9 (Jura bernois) commandé par le colonel Villeneuve et le régiment d'infanterie 1 (Fribourg) commandé par le colonel Fellmann. Le parti bleu peut compter d'autre part sur l'appui de la compagnie d'exploration 31, du groupe de lance-mines lourd 1, du groupe obusier lourd 71, du régiment défense contre avions 1, du groupe transport auto et du bataillon de matériel 2.

● Le parti «vert», quant à lui, représente une division suisse stationnée dans la partie nord du canton de Vaud; sa mission est d'empêcher une percée ennemie à travers le Jura bernois et neuchâtelois et de détruire les troupes bleues qui s'y seraient infiltrées. Ce parti

mettre un beau fait de guerre à l'actif des troupes neuchâteloises. Hier, en effet, le bat. car 2, et par voie de conséquence le rgt 8, a réussi un petit coup d'éclat sur les rives neuchâteloises en découvrant habilement un minuscule petit pont oublié par les stratèges et qui permit au régiment de gagner de précieuses heures. Ajoutons que hier au soir, le bataillon neuchâtelois avait quitté les rives du lac pour progresser en direction des Bugnens. Espérons que le soleil qui présidait hier à la première journée des manœuvres poursuivra, lui aussi, sa progression printanière. Les 15,000 hommes qui «giclent» dans le terrain méritent au moins ça.

Dan



De quoi perdre son chemin dans la localité qui abritait hier le PC de division.



Le major Bernard Fer, de la Chaux-de-Fonds, premier adjutant de la division.

Une douzaine de concerts

Après six prises de drapeau en deux jours (la fanfare s'était scindée en deux pour ces occasions) qui ont mené les 51 musiciens du régiment d'infanterie 8 de Cerlier à Sainte-Croix, il s'agit maintenant de préparer, sous les ordres du sergent-major Dell'Acqua et des caporaux Schaefer et Simonet la « tournée » de concerts qu'ils vont entreprendre dans tout le canton dès la semaine prochaine.

En tout une douzaine qui auront lieu en salle, vu la saison, le printemps ayant, cette année, un peu de retard sur l'horaire!

Le premier concert aura lieu mercredi 27 mars à Fontainemelon, puis la fanfare fera les délices de la population de Môtiers (jeudi soir), se produira vendredi après-midi à l'hôpital de Landeyeux, dimanche, dernier jour du mois à l'hôpital des Cadolles, à la Providence et à Poutalés, tout cela dès 17 h 15, parce qu'après, la fanfare sera de service à Colombier et dans les environs à l'occasion du championnat d'été de la Division frontière 2, ainsi d'ailleurs que le premier avril. Ce même jour, elle jouera encore à Bevaix, à 10 heures du matin. Puis, le 2 avril, au soir, à Saint-Imier, l'après-midi du 3 à Yverdon, à l'occasion du défilé des dragons et enfin le soir, au Locle, à la salle Dixi.

Jeudi, 4 avril, défilé à Neuchâtel dans l'après-midi puis concert à la Salle des conférences, le soir. Le vendredi 5 enfin, concert le matin dans la cour du château, au chef-lieu et, peut-être, le soir à la Chaux-de-Fonds. Bref, deux semaines bien chargées... (R)

est commandé par le colonel brigadier DuPasquier. Il comprend essentiellement le régiment d'infanterie 8 (Neuchâtel), placé sous le commandement du colonel Bach, le régiment d'infanterie 3 (genevois) et le régiment de dragon 1 que commande le colonel Berthoud. Le parti vert peut compter également sur l'appui du régiment d'artillerie lourd 26 et d'un bataillon d'exploration.

PREMIERS CONTACTS

Depuis lundi soir à 18 heures donc, les deux partis ont reçu leurs missions. Il est pourtant encore trop tôt pour pouvoir tirer des conclusions. Les mouvements opérés dans la nuit de lundi à mardi et dans la matinée d'hier ont amené les deux adversaires au contact dans la région des Breuleux avec d'une part les troupes du régiment de dragons 1 et d'autre part celle du régiment d'infanterie 9. Hier, dans la soirée, un front stationnaire semblait s'être installé dans cette région. En revanche, les troupes du régiment d'infanterie 8, pour les verts et celles du régiment d'infanterie 4 pour les bleus ne se sont pas encore affrontées. De la tactique employée par ces deux régiments dépend l'orientation future des manœuvres. En effet, on peut admettre que chacun des deux partis aura à cœur de réussir sa mission: soit pour bleu, atteindre la plaine de l'Orbe et pour vert bloquer la progression de l'ennemi le plus en arrière possible. On peut ainsi s'attendre à des combats importants ce matin. On peut d'ailleurs déjà

5 et non 100 !

Une erreur de transmission nous a fait dire hier que les troupes de subsistance avaient livré 100 tonnes de viande et autant de pain aux soldats de la division pour les deux premiers jours des manœuvres. C'est évidemment 5 tonnes qu'il fallait lire.

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ ILS COURRAIENT TOUS: LA DINDE, LE TECKEL LE PAYSAN BRANDISSANT SON BALAI ET ENFIN, LE PROPRIÉTAIRE DU CHIEN...

La dinde et le teckel: La Fontaine avait dû oublier cette fable cocasse et Cousteline l'aurait aimée pour ses suites judiciaires. La dinde, pauvre innocente, couvait un jour de juillet dernier dans une ferme des Geneveys-sur-Coffrane. Un teckel entre en scène et, dans cette grange où le volatile pouponne amoureuxment. Le chien avait faussé compagnie à son maître et la dinde en fera autant avec ses œufs. Affolée, elle s'élança à travers le bâtiment, le teckel lui courant aux basques. L'agriculteur surgit derrière le chien et, derrière lui, fermant la marche, déboula son propriétaire, R. H. Le cortège parcourra ainsi une certaine distance, que l'on aura d'ailleurs bien du mal à évaluer durant les débats, jusqu'au moment où, dans un verger proche, le teckel ayant attrapé la dinde, le paysan brisera cette étreinte d'un jameux coup de balai.

Le chien était mort sur le coup. La dinde ne perdit que quelques plumes et un peu de graisse et c'est cette affaire, pas aussi simple qu'elle ne paraît être, qui était livrée hier après-midi, à la réflexion de M. Jacques Ruedin, président du tribunal de district de Cernier...

DÉGATS: DES PLUMES...

Il aura fallu près d'une dizaine de témoins pour mieux débrouiller l'écheveau dont le prévenu, H. W., l'agriculteur des Geneveys-sur-Coffrane, dit tenir le bon bout. Alors que son maître avait stoppé sa voiture à proximité, la chienne teckel lui a faussé compagnie et s'est introduite dans la ferme. Comme elle s'attaquait à la dinde, le sang de l'homme n'a fait qu'un tour et il s'est saisi du « premier outil qui lui tombait sous la main », en l'occurrence un balai d'écurie. En frappant le chien, la paille du balai s'est envolée, préférant sans doute n'être pas mêlée à une aussi ténébreuse affaire, et c'est le manche qui a condamné le teckel. Un second témoin, appointé de gendarmerie, confirmera les versions des deux parties et un troisième, juge international de la race teckel, racontera comment le plaignant lui avait apporté la dépouille du chien et comment il avait diagnostiqué le coup fatal, un fort hématome au crâne.

Un témoin des plaignants, encore. C'est une femme. Elle connaît les H. et leur chienne. La bête était parfaitement sociable:

— ... Un jour, elle m'a fait fête comme si j'étais un autre animal!

Après une brève prise de bec entre les deux avocats dont, l'un, outrage, brandit le bouclier de la déontologie, c'est à un second gendarme de témoigner. Il confirmera en passant que la dinde, sans pour cela être à l'article de la mort, avait quelque peu pâti de

l'aventure, mais que les dégâts ne se chiffraient qu'en plumes...

UN « IMMENSE » ACCIDENT

Un agriculteur des Geneveys-sur-Coffrane dépose maintenant. Il était à la cuisine, un jour qui n'était pas celui du drame, en compagnie de sa femme. Soudain, force caquetements: la basse-cour venait de tirer la sonnette d'alarme. Sans doute un chien, ou un épervier?, pensa le paysan. Mais non! C'était le teckel de R. H. Plus celui-ci appelait sa bête, plus elle s'approchait des Leghorn:

— On n'aurait pas été là, on aurait perdu des poules, c'est sûr!, dira-t-il encore en guise de conclusion avant d'assurer le prévenu de sa complète amitié.

Cet autre témoin est aussi du village. Il se trouvait dans son jardin, le 15 juillet dernier, lorsqu'il a entendu des hurlements:

— J'a cru tout de suite que c'était un « immense » accident...

Il arrivera après la bataille, mais pour voir H. W. qui portait le chien mort sur ses épaules. Il s'excusait auprès de son propriétaire. Pour mieux étayer son dire, le témoin s'approche du greffier, le prend presque par le cou, bref s'en sert comme d'un cobaye, mime la scène et retrouve même les intonations de voix et de gorge de R. H. qui, alors, pleurait à chaudes larmes:

— Voyez-vous, on aurait tué un homme, cela n'aurait pas été pis!

Pour lui, H. W. et sa famille sont de bien braves gens. Depuis quarante ans qu'il connaît le prévenu, cet homme-là n'a jamais fait de mal à une bête et sans doute l'irréparable ne se serait-il pas produit si le plaignant avait tenu son chien en laisse. Si lui était dans son jardin, l'autre témoin était, elle, à sa fenêtre. Elle se souvient avoir perçu des cris « inhumains », puis vu un étrange cortège: la dinde courait en tête et la suivait, dans l'ordre, le teckel, le paysan et le propriétaire du petit chien. Tout ce beau monde courait dans le verger...

L'avocat du plaignant aimerait savoir quelle distance séparait chacun des processionnaires. Il s'en informe auprès du témoin. Et celle-ci, sans perdre contenance:

— C'est à moi que vous demandez cela?

L'avocat, gardant son calme:

— Bien sûr! Je n'y étais pas, madame!

Elle évalue. Quelques mètres? Non! Un peu plus. Puis se tournant vers le même avocat:

— Hein? Qu'est-ce que vous en pensez, vous?

NON! C'EST LE BONHOMME...

La salle rit de bon cœur. Au fond, avec leurs maîtres, des élèves de qua-

trième font leur apprentissage de la vie. Un nouveau témoin va-t-il apporter une lumière inédite sur l'affaire? La femme de l'agriculteur H. W. était dans sa cuisine lorsqu'elle a entendu crier la dinde. Elle se tourne alors vers la « fenêtre, voit le gallinacé « voler à basse altitude », et, sortant de chez elle, se trouve nez à nez avec le plaignant. Il lui crie:

— Ne touchez pas à mon chien! Je paierai ce qu'il faudra...

Peu après, sa fille arrive, essoufflée:

— Maman, le chien est mort!

— Tu rêves, dit la mère. On l'entend encore cri...

— Non!, coupe l'enfant. C'est le bonhomme...

L'ambiance devient plus sérieuse avec la déposition du délégué de la Société protectrice des animaux qui a retiré la plainte déposée initialement, car il avait, après une enquête personnelle, acquis la conviction que H. W. n'avait pas eu l'intention de tuer le teckel. Quant aux deux avocats, ils développeront leurs arguments respectifs, le premier demandant que le prévenu ne coupe pas aux articles 145 et 264 du C.P.S., le second désarticulant cette façon de voir les choses et citant, mais a contrario, ce même arrêt du Tribunal fédéral sur lequel s'appuyait son confrère. L'un demande une peine, l'autre l'acquiescement pur et simple de son client. Le tribunal, perplexé et on le serait à moins, rendra son jugement à huitaine.

Cl.-P. Ch.

Le matin, deux affaires d'incendies

Le matin, le tribunal s'est occupé de deux affaires d'incendies par négligence. La première concerne l'incendie de l'hôtel des Pontins, à Valangin. On a entendu hier, c'était la deuxième audience, le ténacrier R. C. qui a confirmé ses déclarations, contestant tout acte de négligence de sa part. D'autre part, un expert est entendu qui affirme le contraire. Pour sa défense, le prévenu invoque que l'état du chauffage à mazout incriminé n'a pas changé depuis son arrivée. Il n'a jamais eu d'observation de quiconque à ce sujet... Le jugement sera rendu à huitaine.

La seconde affaire, deuxième audience également, est l'incendie de la ferme restaurant du Linage, à Coffrane. La cause de ce sinistre est le fourneau à pétrole installé par le gérant dans la porcherie, fourneau qui devait tempérer les lieux pour la truie et ses petits qu'elle venait de mettre bas. Un expert ne peut dire si c'est les bêtes ou le prévenu, R. J., qui ont renversé le fourneau, ce qui a causé le sinistre. Néanmoins, le prévenu doit être tenu pour responsable, car l'emplacement du fourneau n'était pas judicieux. On a entendu plusieurs témoins qui confirment en général les déclarations du prévenu. Un autre sera entendu lors de la prochaine audience qui sera celle du jugement.

MÊME SI LA PÂTE N'EST PLUS PÉTRIE À LA MAIN

Le métier de boulanger-pâtissier ne s'apprend pas en un jour !

Chaque jour, la ménagère achète son pain, rond ou long, blanc ou noir, en demi-livre, en livre ou en kilo. Chaque jour, au déjeuner, au dîner, à quatre heures et au souper, le pain est posé sur la table. On l'aime bien cuit ou pâle, on préfère la croute ou la mie, mais personne ne peut se passer de pain.

On est tellement habitué à le trouver à portée de main qu'on oublie qu'il faut de longues heures pour le préparer et le cuire. Il en est de même pour tous ses dérivés: miches, croissants, tresses ou taillards.

Quant à la pâtisserie, le choix des produits est de plus en plus vaste et de plus en plus succulent, des petits fours aux grandes tourtes, des pièces sèches aux tartelettes feuilletées.

Qui fabrique le pain? Le boulanger. Qui fabrique la pâtisserie? Le pâtissier. Cette l'appellation n'est pas tout à fait exacte puisqu'il s'agit presque toujours d'un seul homme: le boulanger-pâtissier.

UNE TRENTAINE DE NOUVEAUX BOULANGERS

Ces derniers jours, une trentaine d'apprentis ont terminé leur stage et passé avec plus ou moins de succès les examens qui font d'eux des boulangers (deux ans d'apprentissage) ou des boulangers-pâtissiers (trois ans d'apprentis-

sage). Tous les candidats ont été réunis à la Chaux-de-Fonds pour les travaux de théorie. Quant à la pratique, elle se déroule dans les commerces où les jeunes gens entreprennent leur apprentissage. Cette manière de faire est judicieuse: l'apprenti sait où se trouve le matériel et la marchandise, il connaît parfaitement le maniement des machines et des fours.

Pendant les examens pratiques, les experts ne quittent pas des yeux les candidats. Le premier jour est réservé à la boulangerie, avec confection de tous les produits, pains, spécialités de pains, articles de petite boulangerie, ballons, croissants, tresses fourrées ou non, gâteaux aux fruits ou au fromage, spécialités diverses.

Le jour suivant, l'élève montre ses talents de pâtissier et prépare des petits fours, des tourtes décorées, des cakes et toute une gamme de pièces crémeuses, feuilletées, fruitées, qui font les délices des adultes et des enfants.

Une grande table est nécessaire pour exposer le travail fourni par chacun des candidats.

Les notes attribuées concernent aussi bien la présentation de la marchandise que celle... du candidat, la manière d'utiliser les différents produits, la préparation, la confection des pâtes, des cré-

Ils ont réussi !

Les huit candidats du bas du canton qui se sont présentés aux examens de boulangers-pâtissiers ont passé ces épreuves avec succès. Il s'agit de: MM. Albert-R. Knecht qui a obtenu la moyenne de 5,5; Hans Wust 5,1; Hans-Peter Imhof et Joseph Melang 4,9; Werner Bachmann, Paul Notherger et Daniel Perdizat 4,8; Urs Zollinger 4,3.

mes, le soin et l'ordre, le goût, l'hygiène, etc.

LE PETRIN MÉCANIQUE

Il y a quelques années encore, l'apprenti devait pétrir la pâte à la main pendant ses examens. Cette obligation a été annulée puisqu'on ne connaît plus de commerce où ce travail se fait encore manuellement. Le dernier pain « fait à la main » a été vendu à Saint-Blaise il y a fort longtemps déjà.

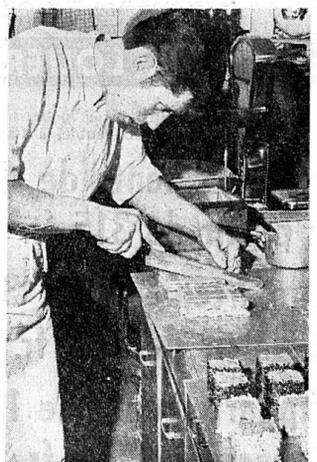
Les ateliers de travail sont devenus peu à peu de modernes laboratoires munis d'appareils perfectionnés: pétrins mécaniques, machines à façonner la pâte, laminoirs pour étendre les pâtes, batteuses, coupeuses.

Nous avons visité quelques laboratoires à Neuchâtel. L'un d'eux est pourvu des derniers perfectionnements de la technique puisque les pétrins se mettent en marche automatiquement plusieurs heures avant l'arrivée des boulangers. Il s'agit d'une installation électronique qui est posée pour la deuxième fois seulement dans une boulangerie suisse.

DANS LE BAS DU CANTON: HUIT CANDIDATS

Huit apprentis sont arrivés au terme de leur stage dans le bas de notre canton. Tous avaient choisi le métier mixte de boulanger-pâtissier. Même en bénéficiant d'installations modernes, ils devront toujours mettre la main à la pâte, se lever tôt, passer de longues heures dans leur laboratoire et le magasin. Mais ces jeunes gens savent que le métier choisi, s'il a beaucoup d'exigences, leur procurera beaucoup de joie aussi. Sans cesse, ils se perfectionneront puis, à leur tour, ils formeront des apprentis.

La profession de boulangers-pâtissiers englobe huit mille entreprises en chiffre rond dans notre pays avec plus de 82000 ouvriers et apprentis. Elle occupe 28,000 personnes. Les conditions de travail et de salaire sont régies par un contrat collectif national et des contrats locaux et régionaux existent également. Les heures de labeur sont elles aussi réglementées et des facilités sont données à l'ou-



Couper des mille-feuilles est aussi un art. Malgré la précision du pâtissier, les gosses décèleront immédiatement la pièce la plus grande!

vrier capable qui désire s'établir à son compte. Ce à quoi aspire naturellement tout boulanger-pâtissier qui connaît son métier et qui a de l'ambition.

Que ferions-nous sans boulangers et sans pâtissiers? RWS



M. Werner Weinmann, à gauche, et M. Roger Bise, au centre, respectivement président et vice-président neuchâtelois de l'Association suisse des patrons boulangers, vérifient le travail présenté par un apprenti, en compagnie de M. Edouard Wohl-gemuth, expert.



Une bouchée à la reine contrôlée sur toutes ses faces par M. Paul Kienholz, expert, sous le regard anxieux d'un candidat. (Avipress - J.-P. Baillod)

AVIS OFFICIELS

Administration cantonale

Mise au concours

Un poste de **teneur de contrôle au département militaire**

est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation.
Traitement : classes 10 ou 9.
Entrée en fonctions : à convenir.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des Finances, office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 2 avril, 1968.

IMMEUBLES

A vendre à 10 minutes d'auto de Neuchâtel

maison familiale

tout confort, 4 chambres, cuisine, garage, beau dégagement. Adresser offres écrites à 303-217 au bureau du journal.

A vendre à la Chaux-de-Fonds, à proximité du centre,

IMMEUBLE ANCIEN

comprenant 5 appartements (3, 4 et 5 pièces), W.-C. intérieurs, demi-confort. Au plain-pied, atelier pouvant servir à d'autres usages.

Cet immeuble est dans un très bon état d'entretien.

Faire offres sous chiffres P 600073 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

DOMAINE
RÉSIDENCE „FLEUR DE LYS“
CHEXBRES



Encore quelques magnifiques appartements de 2, 3 4 et 5 pièces dans les 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} blocs. DOCUMENTEZ-VOUS AUPRÈS DE :
RÉSIDENCE « FLEUR DE LYS » S. A.
Avenue de la Gare 10 - 1000 LAUSANNE
Tél. (021) 22 61 74

A LOUER

2 mois sans loyer pour beaux appartements dans nouvel immeuble, à Châtères.

Appartements de 4 1/2 pièces à partir de 315 fr.

Appartements de 3 1/2 pièces à partir de 275 fr.

Appartements de 1 1/2 pièce à partir de 175 fr.

charges non comprises.
Garage : 45 francs.
Situation magnifique et tranquille.
Six minutes de la gare à pied. A proximité du centre commercial et des écoles.
Les appartements sont très modernes ; grandes chambres (31-36 m²) ; ascenseur.
Pour tous renseignements : **TREWA S.A., Balderstrasse 26, 3000 Berne. Tél. (031) 45 08 76.**

A louer, dès le 24 avril 1968 à la rue de Chaillet,

COLOMBIER

quartier tranquille et ensoleillé, à 5-10 minutes du tram,

appartements

de :
2 pièces : dès Fr. 265.- + charges Fr. 30.-
3 pièces + hall : dès Fr. 335.- + charges Fr. 50.-

Inscriptions à

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 ☎ 403 63 NEUCHÂTEL

A louer pour

PAQUES

— juin et septembre, au val d'Anniviers, chalets et appartements de vacances de 2, 3 et 4 chambres.
Renseignements sous chiffre OFA 5439 L à Orell Füssli-Annonces, 1002 Lausanne.



A vendre à
Estavayer CHALET
sur terrain loué, au bord du lac, 3 chambres meublées, port 58,000 fr.

En Gruyère CHALETS
de 2 à 9 pièces, terrain de 700 à 1300 m², nécessaire pour traiter de 15,000 à 60,000 fr.

Sur Cortaillod CHALET
neuf, 3 chambres, vue, 46,000 francs.

TERRAINS

à vendre pour

VILLAS :

Le Landeron, Bevaix, Cortaillod, Chez-le-Bart. Adresser offres écrites à FR 3625 au bureau du journal.

LA NEUVEVILLE

Aimeriez-vous habiter dans un appartement ensoleillé et tranquille, jouir d'une vue imprenable sur le lac et la vigne ? Si cela est votre désir, alors, adressez-vous à nous. Nous avons encore quelques appartements de

3, 4 et 5 pièces

à louer au chemin de la Réclille, à des prix très avantageux, tout de suite ou pour date à convenir. PAX, AGENCE GÉNÉRALE, rue de la Gare 20, 2501 BIENNE. Tél. (032) 3 90 45.

A louer, pour date à convenir,

magasin

au centre de la ville de Neuchâtel.

Demandes sous chiffres SA 918 X aux Annonces Suisses S.A., case postale 225, 4001 Bâle.

A louer, route de Bâle 5, le Landeron (entrée de la Neuveville),

appartements

1 de 4 1/2 pièces, 410 fr. ;
5 de 3 1/2 pièces, 330 fr. ;
2 chambres indépendantes, 130 fr., avec toilettes, eau courante. — Plus charges.

Confort ; situation tranquille, vue sur le lac, grand living, ascenseur.

Congélateurs, cases libres dès le 15 avril.

Renseignements : tél. (032) 85 15 60.

A louer pour le 24 juin, à Hauterive,

beaux appartements

de 5 et 4 pièces. Vue imprenable. Situation tranquille. Garage à disposition. Tél. (038) 8 29 03.

J'offre à louer à l'année, dans

CHALET à MONTANA

appartement de 3-4 chambres à deux lits, 1 grand living, salle de bains, cuisine, Chauffage central. Situation très tranquille. S'adresser à M. Robert Ulrich, Sion. Tél. (027) 2 12 31.

PENSIONS

Jeune vendeuse, Suisse allemande, cherche

chambre et pension

dans famille avec enfants, pour le 1^{er} mai. Tél. 5 19 93.

Elève de l'école de commerce

CHERCHE CHAMBRE

avec pension pour le 15 avril 1968. Faire offres à Wanner, hôtel Linde, 5400 Baden. Tél. (056) 2 53 86.

DEMANDES À LOUER

URGENT
Nous cherchons

un appartement

de 3 chambres, moderne. Chambres et studio. Région ; Boudry, Cortaillod, Colombier. MIKRON HAESLER S.A., 2017 Boudry. Tél. (038) 6 46 32.

CLAIRVUE



cherche

chambre meublée

pour un de ses employés supérieurs. Région la Coudre. Téléphoner au 5 41 09, pendant les heures de bureau.

Chef de service cherche à louer, pour le 24 mai 1968,

appartement de 4-5 pièces

dans la région Neuchâtel-ouest. Adresser offres écrites à GZ 3703 au bureau du journal.

On cherche à louer

studio meublé

confortable et indépendant, pour le 7 avril, à Neuchâtel, centre de la ville. Faire offres sous chiffres AS 3697 au bureau du journal.

L'annonce reflète le marché

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

COMPAGNIE PETROLIÈRE cherche
1 couple de gérants
pour
station-service
avec atelier mécanique, lavage, graissage, bureau, située sur route principale des Montagnes neuchâteloises (sortie d'une ville).
Nous demandons : personnes sérieuses, dynamiques, caution 20.000 francs.
Faire offres écrites sous chiffres P 50308 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

FRANKE

WALTER FRANKE S.A., 4663 AARBURG

cherche une

jeune employée de commerce

de langue française, possédant, si possible, quelques notions d'allemand.

Bonne occasion de se perfectionner dans cette langue. Entrée à convenir. Semaine de cinq jours.

Faire offres manuscrites à :
Ets Walter Franke S.A.,
fabrique d'articles en métal,
4663 Aarburg (près Olten).
Tél. (062) 7 51 51.

Caractères S.A., Neuchâtel

AIDE-MAGASINIER

Place stable pour personne qualifiée.

Faire offres, adressées au chef du personnel, ou se présenter à notre usine - Jeudi excepté - rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Nous assurons une entière discrétion.

PAUL DUBOIS S.A., 2610 SAINT-IMIER

Fabrique de décolletages

engage,
pour son siège de Saint-Imier et sa succursale de Bienne,

DÉCOLLETEURS

sur pièces d'appareillage et d'horlogerie. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres détaillées, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, ou se présenter personnellement à l'adresse ci-dessus.

Pour une fabrication de série, nous cherchons :

1 MACHINISTE-TOUPILLEUR

1 OUVRIER SPÉCIALISÉ SUR BOIS

Places stables et intéressantes pour personnes capables.

Faire offres à A. Petitpierre, Sachet 15, 2016 Cortaillod. Tél. (038) 6 42 38.

sulzer neuchâtel cherche

EMPLOYEE DE BUREAU

jeune employée terminant son apprentissage ou avec quelques années de pratique, pour correspondance française et différents travaux de bureau.

Prière d'adresser vos offres à **Sulzer Frères Société Anonyme, Dépt. Chauffage et Climatisation, succursale de Neuchâtel, 2, rue St.-Honoré, 2001 Neuchâtel, tél. 038/56821.**

SULZER
chauffage climatisation

FI-CORD INTERNATIONAL

Fabrique d'appareils à dactylographe, pour entrée immédiate ou date à convenir,

JEUNES GENS (filles ou garçons)

qui auraient l'occasion d'entreprendre un apprentissage accéléré dans ses départements : montage d'appareils - câblage - réglage. Un salaire intéressant est prévu pour le début.

Adresser offres à :
FI-CORD INTERNATIONAL, Prébarreau 8, 2000 Neuchâtel 4. Tél. 5 82 71.

Nous cherchons pour notre

Centre d'économie ménagère à Bâle

une collaboratrice de langue maternelle française

Attributions : Collaboration à la rédaction de la rubrique « Menus et recettes » de notre journal « Coopération », traduction d'articles sur l'économie ménagère, réponse aux lettres de lectrices écrivant en français.

Nous demandons : Aptitudes pour la cuisine, connaissance de l'allemand, de la dactylographie et des travaux de bureau en général. Si possible expérience en matière d'économie ménagère. Notre collaboratrice devra prendre domicile à Bâle.

Nous offrons : Place stable, bonne rétribution, ambiance de travail agréable, caisse de pension et autres avantages sociaux. Semaine de 5 jours. Prière d'adresser les offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à :
UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), SERVICE DU PERSONNEL, 4002 BALE.

Fabrique de machines de moyenne importance, de la périphérie de Bienne, cherche pour son département ventes

1 secrétaire pour la correspondance française et anglaise

Nous demandons : connaissance parfaite des langues française et anglaise ; sténographe rapide dans ces deux langues ; si possible quelques années de pratique.

Nous offrons : situation intéressante au sein d'une équipe jeune et dynamique, agencement de bureau moderne, semaine de 5 jours.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Les candidates sont priées d'envoyer leurs offres complètes, accompagnées des documents usuels, sous chiffres J 40,219 U à Publicitas S.A., 2501 Bienne.



Pour notre SERVICE DES PRIX DE REVIENT, nous engageons :

EMPLOYÉE COMMERCIALE

bonne dactylographe, sûre en calcul, aimant les chiffres, à même d'aborder de façon autonome une gamme très variée de travaux relevant du secrétariat et de la comptabilité. Expérience horlogère souhaitable mais ne conditionnant pas l'engagement ;

COLLABORATEUR

de formation technique ou commerciale, bon organisateur. Le titulaire sera chargé de coordonner dans nos diverses usines, les travaux de décompte industriels relatifs aux fabrications, machines et outillages ;

EMPLOYÉ DE COMMERCE

diplômé, possédant de bonnes notions de comptabilité industrielle et — si possible — d'horlogerie, pour l'enregistrement, l'imputation et le décompte des frais de fabrication.

Les intéressés (ées) de langue maternelle française (notions d'allemand souhaitables), ou bilingues, sont invités (ées) à soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle, à

OMEGA, LOUIS BRANDT & FRÈRE S.A., dépt du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11, en mentionnant la référence SPR.



DÉMONSTRATION
jusqu'au 30 mars

PRESSE-AIL

NOUVEAU
5 appareils
en un seul
pour peu d'argent

Devant le magasin

ogp

La Treille

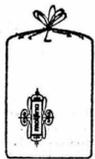
J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petite annonce ?
C'est si simple, si pratique et si avantageux ! surtout dans



LA FEUILLE D'AVIS *FAN*

molfina



Très absorbante, empêchant les odeurs, particulièrement douce et pouvant se dissoudre complètement.

Baisse:

le paquet de 12 pièces

maintenant

seulement

120

MIGROS

LA CLE DE VOTRE SUCCES...



169.-

...cette élégance qui mettra en valeur votre personnalité.

Le manteau: 169.-. Le costume: 179.-.

La casquette assortie. Le tout en laine peignée.

Les boutons sont argentés. D'un tour de clé vous ouvrez la ceinture — c'est chic, intrigant, élégant.

C'est parisien, jeune et d'un goût parfait.

C'est follement féminin.

179.-

A NOTRE GIRL-CENTER 1^{er} ÉTAGE



Tous comptes faits... nous choisirons des meubles Meyer!

Visitez, vous aussi,
le paradis des fiancés

Un choix grandiose de mobiliers
aux prix les plus avantageux

Exposition sur 6 étages - 30 vitrines

meubles

MEYER

NEUCHÂTEL Fbg de l'Hôpital Tél. (038) 5 75 05

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

114^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les chanteurs du Vallon et de Pontarlier: Rendez-vous cet automne à Saint-Sulpice

Nous l'avons brièvement annoncé, hier, les délégués des Sociétés de chant du Val-de-Travers se sont réunis lundi soir au restaurant Schneider, des Verrières pour leur assemblée annuelle. Le président du groupement M. Arthur Junod a salué MM. Paul Maire, directeur de la chorale « Sainte-Cécile » de Pontarlier et Robert Clausse, vice-président, M. Eugène Bosshard de Couvet et M. Georges Bobillier, membre de la commission de musique des chanteurs neuchâtelois. A l'appel les Sociétés de chant des Verrières, de Saint-Sulpice, de Fleurier (Concorde et Männerchor), de Couvet (Union chorale et Männerchor) et Noiraigue ont répondu présentes; l'« Espérance » de Travers s'était fait excuser.

Le procès-verbal de 1967, les comptes du dernier concert en commun à Couvet (qui s'était soldé par un bénéfice net de 761 fr. 25), les comptes du groupement des chanteurs ont été approuvés. Le secrétaire-caissier a rappelé que les œuvres de l'Armée du Salut du Val-de-Travers avaient reçu la somme de 700 fr. résultat du concert organisé par le Männerchor de Couvet le 20 mai 1967.

UNE CHORALE DE PONTARLIER
Les délégués ont choisi l'« Echo de la Chaine » de Saint-Sulpice pour organiser le concert de 1968. Celui-ci aura lieu à la salle de gymnastique le samedi 26 octobre prochain. La chorale « Sainte-Cécile » de Pontarlier se joindra aux chorales du Val-de-Travers.

A cette occasion, le président Junod a fait l'historique des contacts pris à l'occasion du dernier complot du Val-de-Travers à Fleurier entre les chanteurs pontisaliens et du Vallon. M. Paul Maire, directeur de la Sainte-Cécile a dit sa satisfaction de pouvoir



De droite à gauche: M. Arthur Junod, président du groupement des chanteurs du Vallon; M. Paul Maire, directeur de la Sainte-Cécile de Pontarlier et M. Robert Clausse, vice-président, au cours de l'assemblée.

(Avipress - F. Juvet)

prendre part cette année déjà à la manifestation annuelle de la région.

Le bénéfice du concert de Saint-Sulpice sera attribué à la course des aînés de ce village; les directeurs présents ont choisi les chœurs d'ensemble de la manifestation dont deux seront chantés

par les chorales de langue française, deux par les chorales suisses allemandes et un par la fusion occasionnelle des deux chœurs mixtes de Pontarlier et Saint-Sulpice. La commission scolaire de Saint-Sulpice recevra une demande de la part du bureau des chanteurs pour qu'un chœur d'enfants se produise le 26 octobre 1968.

LE BUREAU CONFIRME DANS SES FONCTIONS

M. Arthur Junod, président (pour la 10^{me} fois) et Frédy Juvet, secrétaire-caissier (pour la 15^{me} fois), tous deux de Couvet, ont été confirmés dans leurs fonctions respectives.

Les délégués ont ensuite mis au point leur calendrier de l'année 1968.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié, offert par l'« Espérance » des Verrières.

Cette assemblée aura concrétisé d'une façon heureuse et sympathique les efforts de rapprochement entrepris dans le sens d'une collaboration étroite entre le Vallon et la ville de Pontarlier.

F. J.

Ce malheureux Pont-des-Isles Un ouvrage d'art de Saint-Sulpice dans un état vraiment lamentable

De notre correspondant régional: Le Fer-à-Cheval a fait beaucoup de bruit ces derniers jours... Jadis, on s'était passionné pour sauvegarder le pont des Isles, à Saint-Sulpice. La correction de l'Areuse dans cette localité impliquait, en effet, qu'on évitât aux eaux de la capricieuse rivière de passer sous les arches de cet ancien ouvrage d'art. Celui-ci fut sauvé si ce n'est de l'onde du moins de la destruction. On se promit alors d'en faire un lieu pittoresque où les amoureux de

la nature et les amoureux tout court eussent pu se donner rendez-vous...

Or, ce site est dans un état lamentable! Le vieux pont fait triste mine d'être abandonné derrière une minuscule mare stagnante et au milieu de broussailles.

Si l'on veut préserver certains endroits d'une disparition totale, l'élémentaire bon sens serait de veiller sur eux avec un soin un peu plus jaloux...

G. D.



Abandonné au milieu des broussailles...

(Avipress - EFF)

Comptes communaux

(c) Tels qu'ils ont été soumis hier soir à l'examen du Conseil communal, les comptes de 1967 se présentent de la manière suivante à profits et pertes:

REVENUS

Intérêts actifs 11,506 fr. 80, immeubles productifs 14,340 fr. 80, forêts 159 fr. 25, impôts 158,814 fr. 96, taxes 10,053 fr. 45, recettes diverses 9739 fr. 96, service des eaux 11,621 fr. 30, service de l'électricité 5114 fr. 20, soit au total 221,350 fr. 72.

CHARGES

Intérêts passifs 13,282 fr. 85, frais d'administration 36,586 fr. 85, immeubles administratifs 22,802 fr. 50, instruction publique 79,605 fr. 45, cultes 1593 fr. 50, travaux publics 33,752 fr. police 16,403 fr. 60, œuvres sociales 23,526 fr. 70, dépenses diverses 12,474 fr. 30, amortissements légaux 28,500 fr., ce qui donne en tout 268,527 fr. 75.

L'excédent brut des dépenses est de 47,177 fr. 03. Il a été prélevé 10,000 fr. de la réserve sur l'éclairage du collège et 6000 fr. sur le fonds des tables et des chaises, de sorte que c'est un solde passif de 31,177 fr. 05 qui a été viré au compte des exercices clos.

Il est à noter que ce résultat est influencé par le rendement minime des forêts, une diminution des impôts et par une augmentation des frais se rapportant à l'instruction publique.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfgrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

CARNET DU JOUR

CINEMA. — Casino (Fleurier), 20 h 30: Sexi gang.

CONFÉRENCE-RÉCITAL. — Vieux-College (Couvet), 20 h: Fauré, par G.H. Pantillon et Cl. Montandon.

Pharmacie de service. — Delavy (Fleurier).

SI VOUS VOULEZ faire paraître une annonce dans cette page...

Les annonces destinées à la CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL sont reçues au bureau de l'IMPRI-MÉRIE MONTANDON, 15, rue de la Place-d'Armes, Fleurier, tél. (038) 9 10 28 - 9 10 29. On pourra souscrire des abonnements à notre journal à ce même bureau. Tous renseignements concernant les tarifs seront donnés volontiers.

Après la fermeture du bureau, à 17 h 30, les avis urgents (avis de naissance, avis tardifs, avis mortuaires) devront être remis à notre correspondant pour le Val-de-Travers, M. Georges Droz, 11, avenue de la Gare, Fleurier tél. (038) 9 18 76.

COUJET - COUJET

Les hôteliers neuchâtelois réunis à Couvet Le « service compris » se généralise

On se souvient que, sous l'impulsion de M. Hugo Vock, la section cantonale de la Société suisse des hôteliers avait pris l'an dernier un nouveau départ.

Son assemblée générale s'est déroulée récemment à Couvet en présence de M. Budiger, secrétaire de la S.S.H. à Berne; les débats fort animés qui l'ont caractérisée prouvent bien l'utilité réelle de cette association sur le plan cantonal. Des établissements de tout le canton et de diverses catégories y étaient représentés.

Outre les questions administratives internes, on y parla longuement de problèmes qui, touchant la profession, intéressent aussi directement le public, qu'il s'agisse de propagande touristique, du recrutement de personnel ou de l'introduction générale du « service compris » dans la restauration. On apprit à ce sujet que dès 1969, les buffets de gare appliqueraient ce système. Certains membres de la société le pratiquent

Fin d'une époque

(c) Les élèves du Couvet habitant les environs éloignés du village avaient pris l'habitude de manger ces dernières années au réfectoire Dubied aux heures de midi.

Depuis la fin de cette semaine, le réfectoire ne pourra plus recevoir les enfants des Montagnes qui ne rentrent pas à leur domicile à midi en raison d'une occupation de plus en plus considérable de la part de nombreux employés et ouvriers. Cette décision coïncide avec la fin de l'année scolaire. A la reprise des leçons le lundi 22 avril, les enfants dîneront en attendant l'ouverture d'un foyer scolaire (aménagement d'un logement dont les autorités s'occupent), dans un restaurant de Couvet qui puisse accueillir 10 à 12 enfants.

Une commune quatre fois millionnaire!

(sp) Le bilan de la commune de Couvet s'établit de la manière suivante: Actif: biens administratifs 1,504,500 fr., immeubles productifs 1,617,600 fr., titres, prêts et parts financières 717,577 fr. 20, service des eaux 321,000 fr., service de l'électricité 1,060,000 fr., trésorerie 117,586 francs 84, débiteurs divers 623,513 francs 25, travaux en cours 1,043,367 francs, écritures de 1968 comptabilisées en 1967, 160,891 fr. 65, ce qui donne en tout 7,545,016 fr. 89.

Passif: compte courant U.B.S., 228,636 francs, créanciers divers 204,655 fr. 05, dette consolidée 2,232,394 fr. 30, réserves 538,786 fr. 82, écritures de 1968 comptabilisées en 1967, 35,579 fr. 30, réserve de crise 160,891 fr. 65, compte des exercices clos 8005 fr. 57, soit 3,408,948 fr. 69.

La fortune nette communale est de 4,136,068 fr. 20.

Membre d'honneur de la chorale

(c) Au cours de son allocation de bienvenue samedi soir, le président de l'Union chorale de Couvet, M. Michel Carrel a remis la plaquette de membre d'honneur à M. Henri Fraissard qui a quitté Couvet pour les Verrières, il y a quelque temps, mais qui a fait partie pendant 19 ans de la société.

Croquis... en direct Image du passé

La troupe a quitté le village avec une élégance tout enrobée de discipline comme il se doit à l'armée! Ce titre d'élégance, c'est aux chevaux que je l'accorde tout en estimant, certes, la maîtrise des braves soldats qui les montaient. Mais le cheval, dans notre temps, est devenu à tel point une image du passé devant son « homonyme » motorisé qu'en voir en réalité et en nombre, est vraiment une fête grandiose et exceptionnelle pour les yeux!

Ils avaient fière allure ces cavaliers sur leurs montures avançant d'un pas souple et rapide, ou plutôt, au petit trot. L'œil vif, la jambe fine, nerveux et gracieux le cheval est sans aucun doute la plus noble conquête de l'homme. Et il porte ce titre de noblesse, avec une si naturelle distinction!

Ce petit défilé dans la nuit tombée depuis deux heures était beau et viril; le pas des chevaux sonnait clair et fort sur la route.

Un départ dans le soir frais et serein... un départ d'un autre temps... une parade de rêve, inattendue dans ce village du haut Vallon, au nom poétique: la Côte-aux-Fées.

Anne des Rocailles

L'abattage des arbres à Môtiers Réponse de l'Etat

Le secrétariat du département des travaux publics nous a adressé hier une lettre que nous publions bien volontiers.

Monsieur le rédacteur en chef, Dernièrement, en termes assez vifs, un de vos collaborateurs a reproché aux services de l'Etat d'avoir procédé à un abattage massif d'arbres en bordure de la vieille Areuse, près de Môtiers.

M. Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics s'efforce toujours de donner les renseignements à la presse, afin qu'elle puisse informer objectivement l'opinion publique. C'est dans ce sens que je vous fais part des renseignements suivants:

En application des normes de sécurité de l'Office fédéral de l'air, deux arbres ont dû être abattus en bordure de la vieille Areuse. D'autre part, trois autres arbres malades devaient être abattus.

Il ne serait alors resté, dans ce secteur de la vieille Areuse, qu'une quinzaine d'arbres en ordre dispersé et sans valeur esthétique.

C'est pourquoi la décision a été prise

Collaboration Fleurier-Etat: Une heureuse solution au carrefour de Chaux

De notre correspondant régional: Le carrefour de Chaux a déjà fait couler beaucoup d'encre (et malheureusement de sang) puisque plusieurs accidents mortels s'y sont produits.

Le Conseil communal de Fleurier en collaboration avec les services compétents de l'Etat de Neuchâtel se sont penchés sur ce problème et ont élaboré un projet qui doit être une heureuse solution.

En effet, un plan a été établi. Il prévoit la construction d'une route transversale à la hauteur des gadoues, reliant la rue des Petits-Clos à la route cantonale qui est le prolongement de la rue du Temple.

SENS UNIQUE

En suivant la rue des Petits-Clos, les automobilistes devront emprunter cette « bretelle » pour rejoindre la route cantonale sans qu'ils soient obligés de s'arrêter à un signal « stop » mais en prenant évidemment les précautions nécessaires. En arrivant de Môtiers, on pourra continuer de rouler sur la route actuelle à partir du carrefour de Chaux déjà en direction des Petits-Clos. Ainsi un sens unique se concrétisera sur une courte distance.

ABATTAGE ET PLANTATION

La mise en chantier de la route transversale nécessitera l'abattage de plusieurs arbres pour augmenter la visibilité et assurer la sécurité des automobilistes et autres conducteurs de véhicules.

Des arbres tomberont à cet endroit, mais en revanche la commune a commencé hier de planter quatre-vingts peupliers en bordure du terrain des gadoues. Ceci compense largement cela...

G. D.

Yverdon-Fleurier en musique

(sp) Dimanche soir, dans sa ville, l'orchestre d'Yverdon a offert aux mélomanes un concert de qualité. Le premier violoncelle de cet excellent ensemble d'amateurs était tenu par une Fleurisane, Mlle Jacqueline Paris, professeur de mathématiques au collège régional.

Un architecte-urbaniste au service de la commune

(sp) On sait que les autorités communales ont pris récemment deux grandes décisions touchant à l'avenir de la localité. D'une part, un plan d'aménagement et d'expansion du village est en cours d'étude; d'autre part, une commission a été constituée (nous en avons parlé) afin d'inventorier les besoins de Fleurier en matière de locaux mis au service de la communauté. Afin que cette double tâche soit menée à bonne fin, le Conseil communal s'est adonné à la collaboration de M. Claude Rollier, de Neuchâtel, architecte SIA, diplômé EPUL, spécialiste des questions d'urbanisme.

A la fin de cette semaine, les membres de ladite commission et M. Rollier, conduits par M. Claude Montandon, président de ce groupe de travail, parcourront de long en large le village, ses terrains disponibles, ses bâtiments publics ou à vocation publique, pour se faire une idée plus exacte de ce qui existe, de ce qu'il faut transformer et de ce qu'il faut construire pour satisfaire les besoins actuels et futurs d'une population qui ne cesse d'augmenter.

LES VERRIÈRES

Gentille alouette...
(c) La présence d'alouettes, au nord de l'agglomération, vient d'être à nouveau signalée. C'est un signe évident que, même aux Verrières, s'annoncent des temps plus cléments.

Une belle rentrée en perspective

(c) En cette année scolaire qui s'achève, l'effectif des classes secondaires s'élève à soixante et un élèves, dont treize septuagénaires en provenance de la Côte-aux-Fées et des Bayards principalement, mais aussi de Couvet, Travers, la Brévine, Boveresse et même Bôle.

A défaut de jetons... des collations pour le législatif

(c) Aux Verrières, le règlement communal ne prévoit aucun jeton de présence au bénéfice des conseillers généraux. Occasionnellement, de petites collations sont néanmoins servies. Ce sera le cas à l'issue de la prochaine et dernière séance de l'actuel Conseil général, vendredi.

Le groupe scout « Trois étoiles » prépare son 10^{me} camp

Le groupe scout « Trois étoiles » prépare actuellement une saison chargée mais attrayante. Cette année la troupe fêtera son 10^{me} camp consécutif.

Pour marquer cet anniversaire, les éclaireurs iront camper du 14 au 27 juillet à Novaggio, pittoresque petit village tessinois situé à quelque 20 km de Lugano. Les scouts profiteront de leur séjour dans le canton du soleil pour faire de nombreuses excursions et découvrir les secrets de cette magnifique région. Le voyage aller se fera par le Gothard et le retour par le Culozavalli, le Simplon, le Lötschberg et Berne.

Chaque participant payera la somme de 70 fr.

Les louveteaux iront également camper cette année mais rien n'est fixé.

A l'occasion du jubilé du 10^{me} camp un nombre limité de garçons non scouts pourront être admis. Ceux qui ont entre 7 et 10 ans participeront au camp des louveteaux et ceux de 11 à 14 ans au camp des éclaireurs « Soleil 68 ».

Le même jour!

Les élections communales et la Fête des musiques

Le comité d'organisation de la prochaine fête des Musiques du Val-de-Travers qui avait pourtant fait tout son possible pour éviter que la manifestation projetée ne tombe pas en même temps que les élections communales a été désagréablement surpris d'apprendre que celles-ci avaient été repoussées d'une semaine et qu'elles auraient lieu les 18 et 19 mai 1968 soit aux mêmes dates que la régionale des fanfares.

En attendant cet événement plus très lointain, et comme les partis politiques qui mettent un programme électoral sur pied, le comité d'organisation signale les préparatifs de la manifestation. Cette dernière prend corps et les détails ont été revus et passés au crible, tout dernièrement à l'occasion d'une réunion du comité directeur de la fête et des chefs-responsables des commissions.

Le comité a discuté des programmes de la manifestation qui seront numérotés et qui donneront le droit de participer à un tirage d'une loterie spéciale avec comme premier prix une montre; des affichettes (une bonne centaine) ont été dessinées par le responsable Lindo Tonus ont été posées dans tous les villages du Vallon; l'affiche principale est à l'étude. La liste des invités officiels a été établie et leur réception a fait l'objet d'une communication du président.

LES BAYARDS

Démonstration militaire

(c) Samedi, le cdt de l'escadron dragons 6 invitait la population et les enfants des Bayards à une fort intéressante démonstration.

Après avoir présenté son escadron, le capitaine Jaquerod remercia la population de son chaleureux accueil et M. Robert Hainard, au nom du Conseil communal, souhaita un bon service aux dragons. En visitant trois écuries différentes, le public put se rendre compte de l'ingéniosité avec laquelle avaient été aménagés ces locaux. Le problème technique du transport des armes sur le dos des chevaux fut présenté par des exemples pratiques. Les chevaux étant de plus en plus rares dans nos villages agricoles, c'est avec un réel plaisir qu'adultes et enfants admirèrent les magnifiques demi-sang de l'armée.

Après la visite du local du matériel, les invités se rendirent dans les cantonnements des hommes. Ces derniers sont stationnés dans un petit village, mais ils sont extrêmement satisfaits du bâtiment d'Echanges scolaires qui les abrite. C'est en effet les premiers soldats que ce bel édifice reçoit. Rien ne manque; il a même fallu renoncer aux corvées de patates, une machine exécutant le travail...

Au nord de l'hôtel de Commune, les invités assistèrent à une opération coup de poing, spécialité de la cavalerie. La munition prévue pour l'exercice, épuisée, chacun put apprécier un bon thé militaire accompagné de canapés préparés par la troupe.

VAUD - VAUD - VAUD

PAYERNE

Renversée par un piéton

(c) Hier soir à 19 h 30, Mlle Burnet, âgée de 66 ans, domiciliée à Fétigny, circulant en cyclomoteur à la Grand-Rue, à Payerne, a été renversée par un piéton, traversant la chaussée. Mlle Burnet a été transportée à l'hôpital de Payerne. Elle souffre d'une forte commotion, de blessures à la face et de douleurs à une épaule.

Déjà des morilles!

(c) Un champignonneur de Payerne, M. Ernest Plumetaz, a réussi, au cours d'une randonnée dans la forêt, à cueillir trente-six morilles.

Accident de travail

(c) M. Jean Schulé, agriculteur et bûcheron, domicilié à Etraboz-sur-Payerne, a fait une chute alors qu'il procédait à la taille d'un arbre. Souffrant d'une forte commotion et d'une fissure de la colonne vertébrale, on l'a transporté à l'hôpital de Payerne.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Sociétés locales

(c) Au cours de leur assemblée de printemps, tenue au café du Guillaume-Tell, sous la présidence de M. Oscar Detrey, les représentants des sociétés locales ont élaboré le programme des diverses manifestations de l'année 1968.

YVERDON

Le « cercle » de la magie s'élargit

(c) Un Yverdonnois, M. Claude Pahud, a passé, récemment et brillamment, ses examens de magicien. Il est ainsi admis dans le Cercle suisse de magie. Rappelons qu'il a été élève de feu Boveresse, ce dernier étant connu comme magicien de réputation internationale. M. Pahud est employé communal à Yverdon.

Assemblée annuelle du Musée

(c) L'assemblée annuelle du Musée et du vieux Yverdon s'est déroulée hier soir, à Yverdon. Une septantaine de personnes étaient présentes. Présidée par M. Kasser, la partie administrative fut rapidement menée. Ensuite, M. Albert Sermet, spécialiste des insectes cavernicoles, a entretenu l'auditoire sur un sujet, intéressant et peu connu, la faune cavernicole.

L'annonce reflet vivant du marché

L'annonce dans LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE LOCLE - LE LOCLE

La vocation du Loclois François Robert: présenter et commenter des disques

Il y a quelques mois, nous avons déjà signalé qu'un jeune Loclois, François Robert, avait remporté le concours « Féra 1967 » organisé par Radio-Beromünster. Aujourd'hui, ce sympathique garçon de vingt ans et demi s'est résolument lancé dans la voie qui est la sienne: le disc-jockey (présentation et commentaires de disques).

Pour l'instant, François Robert est établi à Zurich où il perfectionne ses connaissances d'allemand. Il travaille toute la journée dans un bureau. Le soir cependant, il donne libre cours à son imagination et se rend volontiers à l'opéra ou au cinéma. Il aime surtout les films qui donnent à réfléchir (Bergman: « Seul dans la nuit »), le cinéma romantique (Renoir) et les films drôles (Louis de Funès).

Un bon début

Au mois de février, François Robert a été choisi par la TV suisse allemande pour animer une émission en compagnie du célèbre chanteur Michel Polnareff. Les commentaires fort élogieux qu'il a reçus l'ont affirmé dans sa vocation. Depuis, il a déjà fait la connaissance de Pétula Clark, Mireille Mathieu, Nino Ferrer, Georgie Fame, Procol Harum et des Bee Gees. Il collabore à une revue saint-galloise pour laquelle il établit chaque mois un hit-parade. De plus, il écrit depuis quelque temps des textes de chansons en français. Ses paroles, profondément romantiques, ont déjà fait la conquête de Ed Viller, un chanteur très coté en Italie et en Allemagne.



A L'AISE — Le micro dans une main, une cigarette dans l'autre, François Robert est aussi à l'aise qu'un poisson dans l'eau. (Photo Jean-Pierre Schneider)

Barbara, Juliette Gréco, Jacques Brel, Yves Montand et Jean Ferrat pour la chanson; Erroll Garner et d'autres pour le style jazz.

Projets d'avenir

« Il faut croire en sa chance et profiter de toutes les occasions ». Ce principe, répété et appliqué par François Robert, lui a permis jusqu'ici de suivre sa vocation. Ses projets: trouver un poste à plein temps à la radio ou à la télévision. Son plus grand espoir: écrire une chanson pour un grand chanteur. Les cheveux noirs, les yeux caméléon, le langage clair et élégant, autant de particularités qui contribueront aux réussites actuelles et futures de François Robert. L'intelligence, le dynamisme et la conviction, autant d'atouts pour réussir brillamment dans la vie. François Robert est bien parti pour réaliser son rêve. R. Cy.

Etat civil du Locle du lundi 25 mars 1968

PROMESSES DE MARIAGE. — Schneider, Jean-Pierre-Louis, représentant et Vermet-Petit-Outhenin, Marie-Louise, Rollier, Serge, mécanicien de précision et Fedi, Rita-Nadine, Rozalen, Eulalio, ouvrier d'usine et Lopez, Maria-Teresa. Di Nanno, Claudio, ouvrier d'usine et Ducommun-dit-Veron, Henriette-Yvonne. Boss, Gilbert-Alain, étudiant, et Favre-Bulle, Myrielle-Simone.

DECES. — Rothen, Bluet-Lina, ouvrière d'usine retraitée, fille de Johann et de Louise née Känel, née le 14 août 1888 (Malakoff 22). Lager, Emile-Antoine, retraité, né le 19 mars 1903 (Jeanne 26).

NAISSANCES. — Baechet, Moreno, fils de Domenico-Pietro, maçon et de Agnese, née Bugada. Ciulla, Nicolo, fils de Salvatore, peintre sur machines et de Assunta, née De Chiara.

Sixième concert d'abonnement

(c) Hier le sixième concert d'abonnement du Locle a eu lieu au Locle. Un succès de plus, car le public a pu applaudir l'orchestre des Jeunes musicales de Suisse, une nouvelle fois. L'orchestre était dirigé par Robert Brant. Nous y reviendrons.

LES BRENETS

Le printemps arrive

(c) Sur toutes les pentes aux alentours des Brenets, la neige fond avec une rapidité extraordinaire. La chaleur et le vent y sont pour plus que toutes les pluies.

La neige est à peine partie que les tulipes déléguent leur pointe caractéristique. Les primevères acaules dorcent les plates-bandes. Au village, les troitrots sont pratiquement débarrassés de leur neige sale. L'hiver aura été favorable aux skieurs, vive le printemps.

On pose le canal collecteur

(c) La pose du canal collecteur des Brenets avance à grands pas. L'entreprise qui est chargée de ce travail s'occupe maintenant à poser les gros tuyaux de ciment armé le long du parc des Pargots. La conduite longe la voie nord du parc. Notons que les Français se préoccupent sérieusement de la lutte contre la pollution des eaux du Doubs.

FRANCE VOISINE

Pour l'amour d'une dame, on se « perce » au couteau

(c) A coups de poing, à coups de couteau, deux Algériens se sont battus à Belfort, pour les beaux yeux d'une belle de nuit. Pour être sûr de ne pas perdre les faveurs de la dame, Hoscine Chaal, 34 ans, a envoyé au tapis, d'un magistral coup de poing son ami devenu soudain son rival. Blessé à l'arcade sourcilière, l'œil gauche pœché, Mamar Boubekeur, 26 ans, a dû se faire soigner à l'hôpital. Mais bien décidé à se venger, quittant les infirmières un peu plus tard, le blessé s'est rendu à l'hôtel où il devait trouver les deux pigeons roucouleurs.

Oeil pour œil, dent pour dent... Mamar Boubekeur s'est jeté sur Hoscine Chaal et a donné trois coups de couteau, au cou, au bras gauche et au ventre de son rival plus chanceux en amour qu'à la bagarre. La police a mis un terme au différend opposant les deux Algériens en expédiant le blessé à l'hôpital — où il est resté — et l'agresseur au « violon ».

Emile Lager

(c) M. Emile Lager vient de mourir à l'âge de 66 ans. C'était un homme connu et estimé de chacun. Il avait été au service de la commune du Locle pendant de nombreuses années en qualité de sous-chef cantonnier. Mis au bénéfice de la retraite il y a 3 ans, il avait néanmoins continué à tenir la bannière de la Sociale, fanfare au sein de laquelle il a œuvré durant près de quarante ans. La Sociale lui rendra les honneurs cet après-midi en conduisant le cortège funèbre.

LA CHAUX-DE-FONDS

Accrochages

Deux accrochages se sont produits hier en dix minutes, à la rue de la Paix, à la Chaux-de-Fonds. A 16 h 20, une voiture française n'a pas accordé la priorité de droite à un véhicule qui descendait la rue Docteur-Coullery et à 16 h 30, un automobiliste, qui montait la rue de la Fusion a coupé la route à un véhicule qui se trouvait dans la rue de la Paix.

Dégâts matériels pour ces deux collisions.

Groupement des sociétés locales

(c) Le rôle joué par les groupements des sociétés locales varie suivant les localités. A la Chaux-de-Fonds, il administre les matches au loto, cette manne terrestre pour les sociétés, et assure la liaison entre elles. Il va d'ailleurs fêter son cinquantième anniversaire et pour cette occasion, il a adopté diverses décisions, dont un nouveau règlement.

Les chevelures neuchâteloises en de bonnes mains

(c) Lundi soir, au cours d'une véritable soirée mondaine, d'un défilé de coiffure et de travaux exécutés en public, les apprentis coiffeurs du canton se sont montrés peignes et instruments en mains. Ceci en présence d'une nombreuse assistance, des représentants de l'Office du travail, de Mme Gamba, de M. Nagel, de l'inspecteur des apprentissages Bedat, et, enfin du président des maîtres coiffeurs neuchâtelois Bussi, tous présentés avec des frisons par le technicien biocapillaire chaux-donnier bien connu Paul Griffond fils. Dix-sept lauréates et trois lauréats recevaient leur certificat de capacité.

LES PONTS-DE-MARTEL

Inauguration de la bannière des accordéonistes

(c) Belle soirée samedi aux Ponts-de-Martel, que celle du club Victoria des accordéonistes, organisée pour présenter sa nouvelle bannière. Elle débuta par deux morceaux du club d'accordéons fort de quelque vingt exécutants, sous la direction de Mme Jean-Maiet-Aeschlimann. Ils encadraient les souhaits de bienvenue prononcés par le président de la société, M. Jean-Pierre Ducommun. Puis au son de la fanfare, la bannière, portée par M. Claudy Schwab, fit son entrée et monta sur scène. Il appartenait à M. Georges-André Guermann, président du comité de la bannière de la remettre au président du club.

La fanfare Sainte-Cécile présenta ensuite un programme de choix. Puis les Harmonicas Bimboles (une famille du Crêt-du-Loche, les Baillo) qui charmèrent l'auditoire par leurs morceaux de musique à bouche.

Un vin d'honneur fut servi aux invités et puis ce fut le bal conduit par l'orchestre Gilbert Schwab jusqu'au petit matin.

Assemblée du groupement agricole

(c) Le groupement agricole des Ponts-de-Martel a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Claudy Schwab, président. La mémoire des disparus, MM. Marcel Lambercier, Henri Hostetter et Richard Perrin est tout d'abord évoquée. M. Emile Bühler remplace M. Marcel Fahry, M. Edouard Meylan, M. Perrin.

Les finances sont saines. Les prix sont maintenus ce qui permet de créer une réserve en vue du renouvellement du matériel. A la suite de la séance, l'assemblée générale du poids public eut également lieu. L'année accusa un nombre de pesages supérieur à celui de l'année précédente. Le poids a été révisé. Il est en ordre.

Assemblée de l'Association pour la protection des Montagnes

Protégera-t-on les vieilles fermes ?

L'Association créée il y a quelques années pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises, que préside aujourd'hui M. André Tissot, directeur du gymnase cantonal, a tenu hier soir son assemblée annuelle. L'on y a parlé surtout des remarquables fermes du haut-Jura que l'on s'est avisé depuis peu de protéger, non sans mal comme tant de choses naturelles ou historiques. On ne s'y prend pas à temps, la procédure est longue, les opérations de classement des bâtiments historiques sont lentes et n'ont pas encore atteint les Montagnes neuchâteloises, ce qui est bien fâcheux. Certes, on n'a pu sauver deux ou trois fermes fort intéressantes aux abords immédiats de la ville, qui ne pouvaient demeurer dans un contexte urbain. Mais, alors, on a mis la main sur la ferme Eplatures-Grise 5, dont certaines parties, dont l'annexe, datent du XVIIe siècle, et qui deviendra le musée paysan de la Chaux-de-Fonds. L'architecte réno-

vateur de l'Abbatiale de Payerne est venu ici au titre d'expert fédéral et a trouvé une bonne dizaine de fermes à protéger. Il considère celle-ci comme très remarquable. Autrement dit, l'appui de la Confédération, de l'Etat et de la ville pour le futur Musée paysan est semble-t-il acquis. Il faut désormais trouver beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent.

En fait, les collections s'enrichissent de jour en jour et l'on est en train de procéder aux premiers travaux: reconstitution de la façade sud, et réfection de l'annexe, pour un gardien-concierge. On sauvera peut-être en outre les petits bois aux alentours, propriété communale où l'on a pris toutes précautions. Le service civil international enverra deux équipes successives pour participer aux travaux. Avec le Grand-Cachot -Devant à la Chaux-du-Milieu, qui va abriter deux expositions de peinture et sur laquelle une brochure due à MM. Léon Perrin et Tissot va être mise en vente, ce sera la plus importante opération du genre, d'autant plus valable qu'elle est à proximité de la ville. Grâce à elle, on rétablira les origines paysannes de la citadine Chaux-de-Fonds et de l'horlogerie.

En fin de séance, deux excellents films d'André Paratte du Locle, montrant le dernier boisselier des Bois, Paul Baume, et les luthiers des Bayards, les frères Jacob, filmé par la Confédération et présenté naguère aux Suisses de Bruxelles, très remarquables et émouvants documents du pays, qui illustreront dans le Musée paysan notre antique artisanat.

J.-M. N.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du lundi 25 mars 1968

NAISSANCES. — Pousaz, Christophe-Patrick, fils de Jacques-Marcel et de Roland-Sylviane, née Keim.

PROMESSES DE MARIAGE. — Villars, Philippe, employé de bureau et Claude, Anne-Marie-Madeleine; Hugonet, Jean, spécialiste en instruments et Zürcher, Theodor-Louis.

DECES. — Bolle, née Richard, Marie-Delphine, née le 30 octobre 1881, ménagère, veuve de James-Ernest, Collège 9, Farine, née Froidevaux, Marie-Louise-Ida, ménagère, née le 18 août 1896, veuve de Farine, Germain-Félicien, dom. Industrie 5, Robert, née Vuille, Gillette-Marcelle, ménagère, née le 3 janvier 1909, veuve de Robert, Antoine-Aimé, dom. Vieux-Patriotes 49, Robert-Tissot, Rose-Mathilde, vendeuse, née le 21 septembre 1882, célibataire, dom. Promenade 4.

du mardi 26 mars 1968

NAISSANCES. — Methez, Frédéric-Yvan, fils de Methez, Marcel-André, horloger et de Madeline-Emilia, née Huguenin. Schaller, Jacques-Laurent-Denis, fils de Georges-André-Antoine, magasinier et de Henriette-Rita, née Gigon, Carminati, Katin, fille de Angelo-Battista, magasinier et de Ottavia-Maria, née Ghilardi. Ballestrin, Stefano, fils de Silvano, mécanicien et de Maria-Giuseppina, née Menegon.

PROMESSES DE MARIAGE. — Alder, Werner, éducateur et Trüssel, Elisabeth-Pauline.

MARIAGE CIVIL. — Jeanmonod, Paul-Elie, trempier et Huguenin-Dezot, Nadine-Edwige.

DECES. — Huguenin, Emma-Mathilde, née le 14 octobre 1883, institutrice retraitée, célibataire, Châtelot 5.

LA SAGNE

Concours de bétail

(sp) C'est sur l'emplacement habituel à la Sagne, qu'a eu lieu lundi une expertise de printemps, dans le cadre des syndicats d'élevage bovin de la race tachetée rouge et blanche. Cette expertise n'a pas atteint l'importance des concours d'automne, mais a néanmoins nécessité de grands travaux pour l'enlèvement de la neige. Etaient réunies, les pièces de bétail répondant aux conditions exigées actuellement, soit près d'une centaine de pièces. Plusieurs cocarès furent distribués aux meilleurs sujets des présentations.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINEMAS. — Palace: 15, 20 h 30 « Les Amours d'une Blonde », Milos Forman. 17 h 30: « Résurrection », Tolstoï. Eden: 15, 20 h 30 « Monsieur le P.D.G. » avec Claude Rich. Scala: 15, 20 h 30 Julie Andrews dans « Millie ». Ritz: 15, 20 h 30 Louis de Funès, Cl. Rich dans « Ni vu ni connu ». Corso: 15, 20 h 30 « Les Ogresses », av. Capucine. Piazza: 15, 20 h 30 Harry Salzmann dans « Mes funérailles à Berlin-Est ». VARIETES. — Cabaret 55: 21 h à 2 h: 2 spect. Strip-tease international, danse, orchestre. EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: peintures récentes de Georges Mathieu, de Paris, et de Gastone Novelli, de Rome. Galerie du Club 44: Henry-B. Rasmussen, de Bogota. Galerie (nouvelle) du Manoir, Six-Pompes: Jean-François Comment, de Porrentruy. Musée d'histoire naturelle, musée d'histoire, musée d'horlogerie: collections. PHARMACIE D'OFFICE: Bachmann, Neuve 2. Dès 22 h n° 11. PERMANENCE MEDICALE ET DENTAIRE: 2 10 17. Main tendue: 3 11 44. Amphithéâtre collège primaire: 20 h 15 « Hautes cordées », Club alpin (films). Parc des sports: 12 - 18 h, tournoi scolaire volleyball.

● AU LOCLE

CINEMA. — Lux: 20 h 30 « Pas de cavalière pour tante Olga ». PHARMACIE D'OFFICE: Breguet. PERMANENCE MEDICALE ET DENTAIRE: votre médecin habituel.

Vente et location de CANNES ANGLAISES

Pieds faibles? Pieds douloureux?

Mes supports sur mesures, dans la technique « original BOIS-CUIR », vous rendent la marche aisée, sans douleurs. Sans métal, légèreté surprenante, élastique et stable à la fois. Enfin un support efficace qui se porte aussi dans une chaussure élégante.

ORTHOPEDISTE SPECIALISTE

YVES REBER

A. S. O. B.

NEUCHÂTEL

19, faubourg de l'Hôpital

Téléphone (038) 5 14 52

Ne reçoit pas le mardi

Plus de maux de gorge!

- ① Sucez neo-angin..
- ② d'un goût très agréable..
- ③ d'une action immédiate..

Dès les premiers symptômes d'un refroidissement de la gorge, prenez quelques pastilles de neo-angin.

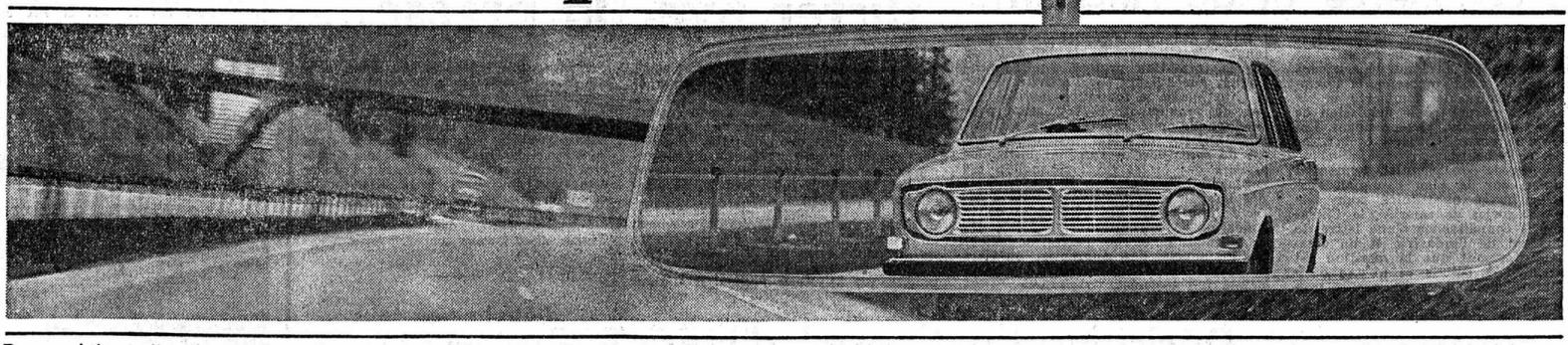
neo-angin est seul à contenir une combinaison antiseptique toute nouvelle qui détruit avec une rapidité et efficacité remarquables la plupart des bactéries nocives de la bouche, de la gorge et du larynx.

L'enrouement et les maux de gorge disparaissent. Votre gorge reste saine et votre haleine fraîche.

Boîte métallique vacuum contenant 24 pastilles hygiéniquement emballées Fr. 3.90. Dans toute pharmacie et droguerie.

neo-angin

Regardez toujours dans votre rétroviseur... Ne serait-ce que pour voir surgir une Volvo, aux bottes de sept lieues!



Pourquoi des bottes de sept lieues? Parce qu'elles symbolisent la distance, la vitesse et la sécurité. Cette sécurité proverbiale que vous offre Volvo grâce à son exceptionnel équipement (de série, sans supplément!): habitacle blindé, déformable à ses extrémités, système de freinage exclusif à double circuit, colonne de direction

déboîtable, chauffage et dégivrage insurpassables, ceintures de sécurité à triple ancrage, sièges anatomiquement réglables, etc. etc. Et avec ça: un confort incomparable et une étonnante économie d'entretien; incontestablement, Volvo est un prodige de bon sens! Faites-en l'expérience vous-mêmes: essayez ses bottes de sept lieues.

Volvo 142, 2 portes, 85 CV, dès Fr. 13'300.-
Volvo 144, 4 portes, 85 CV, dès Fr. 13'500.-

Le succès de Volvo n'est pas un effet hasard; ses ventes en Suisse ont augmenté de 50% en 1967.

Garage Schenker Hauterive (NE) Tél. (038) 313 45

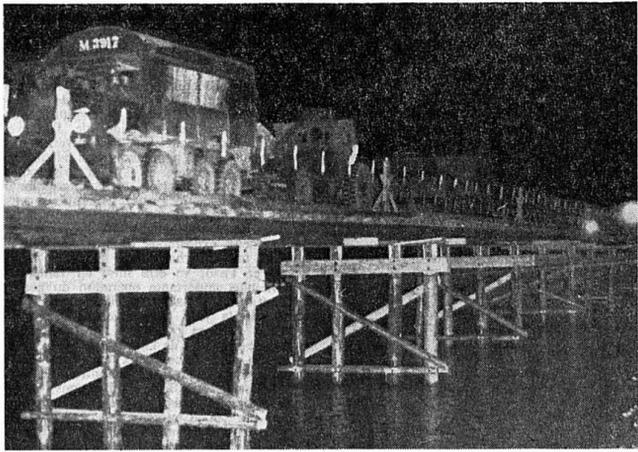
La voiture aux bottes de sept lieues.

VOLVO 144 / 142

BIENNE - BIENNE

BIENNE - BIENNE

Franchissement de l'Aar: 4800 hommes et 625 véhicules sur des ponts et des bacs



Ce pont, construit par les troupes de génie, a permis à 4500 hommes et à 625 véhicules de franchir le cours de l'Aar. (Avipress - RD)

Dans la nuit de mardi, 4800 hommes et 625 véhicules ont traversé l'Aar entre Bienne et Soleure sur cinq ponts et bacs construits par les troupes du régiment de génie 5, sous la direction du colonel divisionnaire A. Hauser.

Deux ponts furent lancés à travers l'Aar, l'un à Buren, et l'autre à Arch. Ils avaient chacun une capacité de charge de dix-huit tonnes, alors qu'à Altreu, un pont d'une capacité de charge de 12 tonnes, était édifié. En plus, on a mis en service deux bacs, l'un à Staad et l'autre situé à Techen.

L'exercice se déroulait dans le cadre d'un simple déplacement de troupes, sans simulation de combats. Il s'agissait, en l'occurrence, d'acheminer des troupes dans la région de Bâle qui se trouvait sous la pression ennemie. Du fait que les ponts existant sur l'Aar avaient été détruits par des actes de sabotage, il devenait indispensable que les soldats du génie érigent des passages à travers la rivière afin que différents unités soient en mesure de franchir le cours d'eau.

La construction des trois ponts et des deux bacs a été réalisée en deux nuits. Dans la nuit de lundi, le régiment de génie 5 mettait en place les pilotes des deux ponts de 18 tonnes et entretenait les travaux préparatoires du pont de 12 tonnes. On procéda d'ailleurs de la même manière pour les bacs. Pendant la journée, les travaux furent interrompus en raison d'attaques aériennes. Le dépôt du matériel et les lourdes machines de construction, ainsi que les soldats, avaient été mis bien à l'abri, répartis sur une périphérie de plusieurs kilomètres.

Chaque passage de rivière pose divers problèmes. Des mesures tactiques sont indispensables, en particulier la surveillance de l'espace aérien.

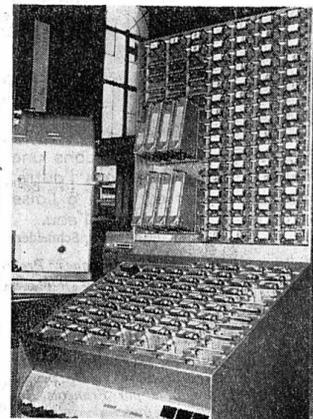
Les travaux de fondation furent entrepris simultanément des deux côtés de l'Aar, lundi soir. Vers minuit, les tabliers étaient déjà terminés et le transbordement des troupes d'infanterie pouvait commencer. Avant l'aube, les unités avaient traversé la rivière et pendant la journée le matériel fut mis à l'abri dans les dépôts respectifs. Les troupes de génie avaient également pris leurs cantonnements provisoires, de manière à être prêts à intervenir lors de la seconde phase de l'exercice.

On modernise, mais Il faudra attendre...

(c) Après les distributeurs automatiques de billets CFF, les guichets de la gare de Bienne sont dotés, depuis mardi matin, d'imprimeuses de billets.

Lors de la commande d'un billet, l'employé choisit dans le fichier à sa disposition le cliché de la station demandée, puis place celui-ci dans une rotative en miniature. Il introduit un billet de la couleur déterminant la classe dans laquelle le voyageur désire voyager; quatre boutons permettent d'imprimer des billets aller et retour, simple course ou demi-tarif.

L'introduction de ce nouveau système entrainera, au début, une prolongation du temps de vente, les billets devant être imprimés au guichet. Pour éviter ces attentes, l'inspecteur de la gare de Bienne espère que les clients utiliseront le plus possible les distributeurs automatiques du hall central.



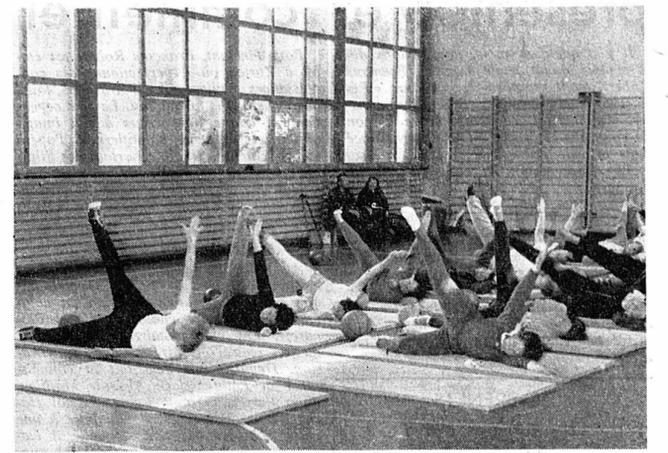
Le fichier de clichés. A gauche se trouve la rotative. (Avipress - Guggisberg)

NODS

Skieuse blessée

(c) Hier après-midi, à 17 h 20, l'ambulance a transporté à l'hôpital de Bienne, Mlle Liliane Bourrier, domiciliée à Bienne, qui s'était blessée en pratiquant le ski dans la région de Chasseral.

Le sport chez les invalides biennois



Le sport les aide à retrouver la joie de vivre. (Avipress - Guggisberg)

(c) Les invalides biennois sont actuellement une cinquantaine à suivre chaque samedi les cours de gymnastique que donne leur section sportive. En supplément à ces cours, chaque lundi et chaque jeudi, des cours de natation sont donnés à la piscine couverte de Bienne. Ainsi grâce au sport, l'invalidité qui a tendance à se retrancher du monde, à vivre sur lui-même ou même à s'emmururer, retrouve la joie de vivre, reconquiert un équilibre suffisant, lui permettant de faire face aux difficultés de l'existence et lui conférant le goût de s'intégrer dans la communauté. Il suffit, pour comprendre cette joie de vivre, d'assister à un match de football entre handicapés pour affirmer que le sport est indispensable aux invalides.

L'enlèvement de la neige a coûté plus de 55,000 francs

De notre correspondant :

On sait que le budget porte chaque année une somme de 37,000 fr. pour l'enlèvement de la neige. Or, l'hiver particulièrement rigoureux que l'on vient de traverser a nécessité une dépense supplémentaire de 18,624 francs.

Jusqu'au 14 mars dernier, les services de la voirie ont assumé les travaux suivants: Service du salage: 50 jours à pied d'œuvre, utilisation de 5842 sacs ou 291 tonnes; service du sablage: 8 jours à pied d'œuvre, sable utilisé: 144 mètres cubes; chasse-neige: 14 jours à pied d'œuvre, 998 heures de travail; enlève-

ment de la neige: 21 jours à pied d'œuvre, 969 heures d'enlèvement par camions.

PERSONNEL ET MACHINES

Pour faire ces travaux, une cinquantaine de personnes furent nécessaires. Elles avaient à leur disposition 4 sableuses, 3 remorques sableuses, 14 chasse-neige, 3 trax, 6 chasse-neige de trottoirs, 7 chasse-neige hippomobiles.

Pour l'enlèvement de la neige proprement dit, on disposait de 4 trax, 3 chasse-neige à éjection et 4 camions. Le personnel de l'inspection de la voirie a été mobilisé 43 jours, ce qui représente 4900 heures supplémentaires!

Danilo Wyss à la Galerie du Ring: un jeune peintre plein de sincérité

Bien connu dans les milieux artistiques biennois, Danilo Wyss, jeune peintre figuratif, présente ses dernières productions à la sympathique galerie du Ring.

Il a étudié à l'Ecole des arts graphiques de Bienne, à Bâle et encore à Paris. Disons d'emblée que ni sa formation ni les influences dont il a pu être marqué, n'ont réussi à lui enlever un pouce de son tempérament artistique accentué. Véhément, vigoureux, quasi virulent, sa peinture est le portrait de sa nature psychologique.

Sur des sujets qui rappellent plusieurs productions de la peinture moderne, il met sa griffe personnelle très accusée qui en font l'originalité. Sa nature le porte à des éléments et des ensembles anguleux —les courbes et la douceur sont rectifiées —les tons sont durs et percutants sans que l'harmonie perde ses droits. Il se rend souvent maître des couleurs violentes. Il étudie ses teintes avec un amour et un souci peu habituels.

On ne saurait pas refuser l'idée que dans sa dureté il ne puisse refléter une tendresse intime. Si sa sincérité saute aux yeux de l'observateur, elle



Une des œuvres de Danilo Wyss, présentée à la Galerie du Ring. (Avipress - Guggisberg)

s'accompagne d'une fraîcheur ravissante, sans faiblesse, dans toutes ses œuvres les plus récentes.

Voilà le prodige de cette trentaine de toiles qu'il expose actuellement à la Galerie Ray: cette verveur, ce libre épanouissement d'un peintre jeune et qui sent profondément la couleur, qui sait faire abstraction de tout ce qui est secondaire. La préoccupation unique du jeu des tonalités l'absorbe totalement ce qui l'écarte de l'ordinaire. Gageons qu'il y a chez lui encore de la veine pour oser davantage. Ri.

Un enfant se noie dans un bassin

(c) Hier matin, le petit Michel Stoppa, domicilié au chemin des Roseaux 6, à Bienne, qui aurait eu deux ans au mois d'avril, a trompé la surveillance de sa maman. Il est tombé dans le bassin d'une villa, aux environs de sa demeure. Le pauvre petit n'a été retrouvé que plus d'une heure après sa disparition. Malgré le «pulsator», son transport à l'hôpital et les soins qui lui furent prodigués, l'enfant n'a pas pu être ramené à la vie.

Une voiture volée est retrouvée

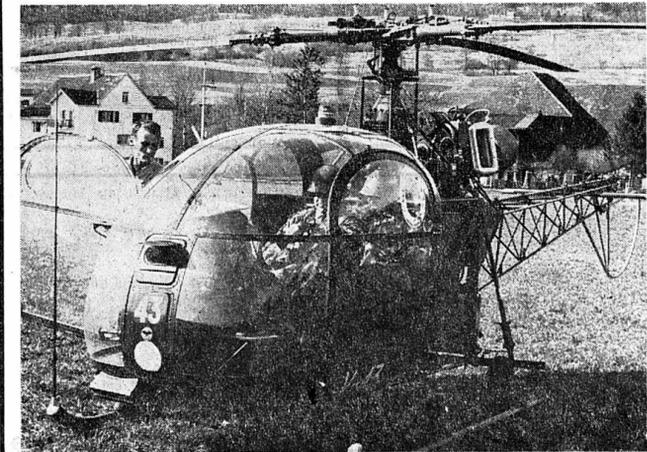
(c) La voiture volée, il y a quelques semaines, dans le garage de M. Marcel Kaenel, à Moutier, vient d'être retrouvée à la rue Dufour, à Bienne. Elle n'a pas été endommagée.

Bon anniversaire

(c) Demain, Mme Fiore Bueche, domiciliée à la route de Reuchenette 53 à Bienne, et M. Paul Knuchel, habitant à la route d'Aarberg 85, à Bienne, entreront dans leur nonantième année.

JURA - JURA - JURA - JURA

Des «Alouette» sur le Jura...



Les manœuvres battent actuellement leur plein et l'on assiste à une activité débordante des troupes motorisées, mais aussi de l'aviation qui s'est déployée hier sur tout le Jura nord. A plusieurs reprises, des hélicoptères transportant les arbitres ou les dirigeants des opérations, se sont posés dans les localités où se tenait la troupe. Notre photo: le colonel brigadier Stalder est remonté dans son hélicoptère après avoir inspecté ses hommes engagés dans le combat. (Avipress - Bévi)

Les problèmes du BLS iront devant le Tribunal fédéral

Le 11 mars dernier, la Cour suprême bernoise a rejeté le recours déposé par le comité de protection des intérêts des petits actionnaires du BLS, concernant la procédure de rachat par la Confédération. Le comité a publié une communication à ce sujet, mettant en doute certains aspects de procédure.

Aux yeux du comité, la conduite du procès a été «contraire au droit», si bien qu'il se voit obligé de faire appel auprès du Tribunal fédéral, dont il attend un examen approfondi du problème. Le comité reproche à la Cour suprême bernoise d'avoir négligé d'ordonner la présentation de documents qu'il considère comme très importants, notamment en ce qui concerne le prix de rachat. Le tribunal aurait passé sur le fait que la Banque cantonale de Berne a racheté, pour le canton, les actions que possédait la SNCF à un prix supérieur à la valeur nominative, alors que les actionnaires privés suisses devaient se contenter de versements de ce montant. Le comité attaque aussi le fait que les actionnaires se verraient privés de leur droit légal aux résultats de liquidation, par le transfert de l'actif et du passif aux pouvoirs publics. Enfin, toujours selon le comité, le tribunal a ignoré le fait que la Confédération et le BLS lui-même fixent leur valeur de rendement à 300 pour cent

de la valeur nominale. Des documents à ce sujet, importants, auraient été tenus secrets, et on aurait refusé une expertise neutre.

SAINT-IMIER

Une brodeuse âgée de 86 ans

(c) A Saint-Imier, on devient très vieux. Le grand village d'Erguel compte plusieurs nonagénaires. Parmi les personnes ayant atteint un bel âge, nous avons eu le plaisir de rencontrer récemment Mme Rosa Aquillon qui, bien qu'âgée de 86 ans, occupe son temps à broder. Il n'est pas rare qu'elle passe trois mois sur un travail. Il faut dire que Mme Aquillon fait partie de la grande famille d'horlogers de Saint-Imier, où la précision et le travail bien fait étaient encore en honneur.



Son âge ne diminue pas son activité. (Avipress - Guggisberg)

TAVANNES

L'huile dans la Birse: une citerne fissurée

(c) Hier matin, la police du lac de Bienne s'est à nouveau rendue à Tavannes, afin de conduire les recherches concernant l'huile décelée dans la Birse. On croit savoir qu'elle provient d'une citerne, dont on n'a pas encore découvert la fissure. Il n'en a pas fallu davantage pour que l'imagination des Tavannois trouvât un goût de mazout à l'eau des robinets et aux cafés-cérames.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

A la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie

Récemment réunie sous la présidence de M. Louis Guigiz, en présence de M. Pierre Dreyer, chef du département de l'industrie et du commerce, la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie a enregistré la démission de M. Pierre Blancpain, vice-président. Lui succède à ce poste, M. Pierre Sieber, industriel à Fribourg. A propos de son postulat, tendant à introduire, sur le plan cantonal, l'assurance-chômage obligatoire pour certaines catégories de salariés, la Chambre a pris connaissance d'une lettre du département de l'industrie et du commerce l'informant que la question est actuellement à l'étude et qu'une décision interviendra dans un avenir prochain.

Priorité refusée

(c) Hier, vers 7 h 45, une voiture qui circulait de la gare en direction de la rue Chailley, à Fribourg, n'a pas accordé la priorité à une voiture arrivant de la route des Arsenaux. La collision qui s'ensuivit fit pour quelque 3,000 francs de dégâts.

L'indiscrétion du Conseil d'Etat: un «pépin»...

(c) Un récent communiqué du Conseil d'Etat publié par la chancellerie, livrait au public les noms des deux bénéficiaires de la prime de 10,000 francs accordée aux personnes dont les renseignements permirent l'arrestation du meurtrier du garde-chasse singinois Peter Philippina. Or, la discrétion absolue avait été promise. Il s'agit tout simplement d'un «pépin», dit M. Ducotterd, fâcheux certes, mais dont il convient de ne pas faire une affaire plus vaste que le crime.

Décisions du Conseil d'Etat

Elle a examiné le projet de loi cantonale d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle. Renseigné par Rilleux sur l'activité et sur la situation de la fondation instituée en vue de promouvoir la formation professionnelle, elle constate que le premier objectif de cette institution, qui est de contribuer à l'aménagement des ateliers des écoles professionnelles, est sur le point d'être atteint. Il conviendrait dès lors de songer d'ores et déjà à affecter une partie des ressources de la fondation au subventionnement de cours de formation et de perfectionnement professionnels des apprentis, ouvriers et cadres des divers secteurs de l'économie fribourgeoise.

Décisions du Conseil d'Etat

Dans ses deux dernières séances des 22 et 26 mars, le Conseil d'Etat a pris acte d'un avis de M. Joseph Kaelin, à Châtel-Saint-Denis, selon lequel celui-ci renonce à sa patente de notaire à partir du 31 mars 1968. Il adresse au notaire Kaelin de vifs remerciements pour son activité exemplaire d'officier public durant 55 ans. Il a autorisé les communes de Bulle, Ferpicloz et Rossens à procéder à des opérations immobilières, celle de Dompierre à contracter un emprunt pour l'aménagement sommaire de routes communales, celle de la Tour-de-Trême à utiliser des capitaux; celles de Marly-le-Grand et Marly-le-Petit à contracter un emprunt en vue du financement de la construction d'un groupe scolaire à Marly-le-Petit; celle de Rossens à modifier le taux d'intérêt du capital de dotation de la paroisse; celles de Gempnenach, Siviriez et Vuisternens-devant-Romont, ainsi que les paroisses de Meyriez, Romont, Châtel-Saint-Denis (réformée) et Sâles-Gruyère, à lever des impôts.

Le Conseil d'Etat désire flirter avec la presse...

Hier, en fin d'après-midi, le Conseil d'Etat accueillait la presse fribourgeoise et les correspondants fribourgeois de journaux confédérés, dans la salle du Grand conseil, pour la première conférence hebdomadaire qui doit devenir une institution durable. M. Georges Ducotterd, président du gouvernement, remarqua que si les contacts avec la presse étaient fréquents jusqu'ici, ils manquaient de régularité.

Ainsi, désirent améliorer ses contacts avec les journalistes, le Conseil d'Etat a retenu les suggestions faites par le comité de l'Association fribourgeoise de la presse suisse, présidée par M. Roger Pochon. Il a prévu

d'organiser une séance d'information hebdomadaire, dite «séance du communiqué», présidée par le chancelier d'Etat, M. René Binz, ou le vice-chancelier. De plus, tous les deux mois au moins, il organisera une conférence générale, notamment avant et après les sessions du Grand conseil ou des Chambres fédérales, si ces dernières ont à traiter d'un objet intéressant particulièrement le canton de Fribourg.

Reconnaissance à deux serveurs de l'Etat

(c) Au cours de la séance d'hier du Conseil d'Etat, le président du gouvernement a félicité M. André Grivel à l'occasion de sa 25^{ème} année d'activité au service de l'Etat et l'a remercié de son dévouement. M. Grivel a débuté à la bibliothèque cantonale et universitaire, pour passer à la chancellerie d'Etat en 1958, en qualité d'huissier d'Etat. Le 1^{er} avril prochain, M. Alphonse Stulz, actuellement secrétaire et chef de bureau à la chancellerie d'Etat, aura également 25 ans d'activité au service de l'administration cantonale. Il a débuté à l'office cantonal du travail, puis a été jusqu'à l'été dernier au département des bâtiments. M. Stulz a mérité, à son tour, la reconnaissance de ses chefs.

Détruira-t-on tous les renards?

Il fut question, lors de la dernière séance du Conseil d'Etat, de la rage sylvatique qui a fait son apparition en Suisse, après avoir été longtemps limitée par le Rhin. M. Ducotterd déplorait certaines émissions à la radio et à la TV surtout, aient suscité une inquiétude exagérée. Il y a dix ans que l'on parle de cette épizootie, et l'on a constaté que les 145 renards tués ces derniers temps dans le canton ne souffraient d'aucune maladie, hormis quelques cas de gale. Or, on demande maintenant que même les nichées soient détruites. On ne connaît pourtant pas de cas de rage dans une périphérie de 150 kilomètres. Il convient donc de garder la mesure, et de ne pas intervenir cruellement (et coûteusement) hors de proportion. Tout est prêt, d'ailleurs, pour procéder aux vaccinations d'animaux domestiques en cas d'approche dangereuse de la maladie. Quant aux renards, leur nombre est maintenant suffisamment réduit.

Dix-huit officiers étrangers ont assisté aux manœuvres



Une vingtaine d'officiers étrangers et d'attachés militaires, qui suivaient les manœuvres de la division frontière 2, étaient hier de passage à Saint-Imier. Ils en ont profité pour visiter la fabrique de la compagnie des montres Longines. Ces officiers quittèrent Saint-Imier en fin d'après-midi. Leur groupe comprenait des représentants de la République fédérale allemande, de l'Australie, de l'Espagne, des Etats-Unis, de la Finlande, de la France, de l'Italie, de

la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de l'URSS, de la Yougoslavie, d'Iraq, de Belgique, de l'Inde et de la Roumanie. Ils étaient conduits par le colonel Racine du service de renseignements de l'armée suisse. Ces hôtes de quelques heures se sont déclarés enchantés de l'aimable réception qu'il leur fut réservée à Saint-Imier et de tout ce qu'ils y virent d'intéressant.

Compagnie des Montres
ELGIN S.A.
Neuchâtel

engage pour son atelier de contrôle,
2, rue du Musée, à Neuchâtel

JEUNE EMPLOYÉE

Faire offres écrites ou se présenter à **ELGIN S.A., 2, rue du Musée, 2000 Neuchâtel. Tél. 5 95 25.**

Fabrique de machines-outils, située près de Neuchâtel, cherche

CHEF MAGASINIER

de nationalité suisse.

Notre stock est composé de pièces détachées, de matières et de fournitures très diverses. Nous souhaitons que le candidat possède des connaissances de la branche ainsi que des notions d'allemand. Nous exigeons ordre, fermeté et talents d'organisateur. Adresser offres sous chiffres P 500,059 N à PUBLICITAS S.A., 2001 Neuchâtel.

Printemps
La Chaux-de-Fonds

cherche

SECRÉTAIRE

habile sténodactylo

- Caisse de pension
- Tous les avantages sociaux
- Semaine de 5 jours par rotations

Adresser offres détaillées au chef du personnel.

CRÉDIT SUISSE NEUCHÂTEL

Nous recherchons du personnel féminin de confiance ou un couple comme

aides pour nettoyage

le soir. Entrée 1er avril 1968 ou date à convenir. Bon salaire. Semaine de 5 jours. Adresser les offres au Crédit Suisse Direction 2001 Neuchâtel

Caractères S.A., Neuchâtel

cherche

OUVRIÈRES

pour travaux divers d'atelier.

Faire offres manuscrites, adressées au chef du personnel, ou se présenter à notre usine - Jeudi excepté - rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Une discrétion absolue est garantie.



cherche, pour son agence générale de Neuchâtel,

sténodactylographe

de langue maternelle française. Conditions de travail agréables. Place stable et bien rétribuée.

Semaine de 5 jours. Prestations sociales intéressantes.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie, à

M. André BERTHOUD, agent général, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

Entreprise de Neuchâtel cherche, pour époque à convenir,

jeune comptable

ayant si possible déjà travaillé sur une machine comptable.

Tenue des comptes et divers travaux de bureau. Caisse de retraite. Semaine de 5 jours.

Adresser offres, avec curriculum vitae et photographie, sous chiffres AO 3666 au bureau du journal.

Nous cherchons

ouvrières

pour travaux faciles d'atelier. Se présenter à la Fabrique Biedermann S.A., Rocher 7, tél. 5 16 31.

On cherche :

- 1 vendeuse
- 1 serveuse
- 1 ouvrier
- 1 fille d'office

Faire offres ou téléphoner au 5 17 70, confiserie Vautravers, Neuchâtel.

Nobellux
WATCH CO S.A.

cherche :

horloger-découpeur emboîteur, poseur de cadrans personnel féminin pour différents travaux d'atelier

Personnel étranger avec permis C accepté. S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., rue du Seyon 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 4 16 41.

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Deux postes de

CUISINIÈRE

sont actuellement au concours à l'hôpital de Cery, 1008 Prilly.

Conditions : Age minimum 20 ans, âge maximum 40 ans. Certificat de capacité ou formation jugée équivalente.

Adresser les offres à l'Administration de l'hôpital de Cery, 1008 Prilly, où tous renseignements complémentaires peuvent être demandés.

Office du personnel.

RADIO-SUISSE

cherche pour ses services de la

sécurité aérienne à Cointrin

quelques

EMPLOYÉS TECHNIQUES

Champ d'activité : contrôle, entretien, aménagement, installation d'équipement de télécommunication, de la navigation aérienne et RADAR.

Nous offrons : activité intéressante et variée après formation, perfectionnement et spécialisation dans le domaine des télécommunications, navigation et RADAR, places stables, possibilités d'avancement, caisse de retraite.

Conditions : apprentissage de radio-électricien, de mécanicien ou de monteur d'appareils électroniques et de télécommunication ; mécaniciens ayant des connaissances de la radio-électricité ou de l'électronique ou ayant été formés comme mécaniciens sur appareils de transmission.

Les intéressés de nationalité suisse sont priés de demander la formule d'inscription ou d'adresser leurs offres à notre division technique.

RADIO-SUISSE S. A., place Victoria 1, 3000 Berne 25. Téléphone (031) 41 33 31, interne 270.

Importante entreprise horlogère des Montagnes neuchâteloises désire engager

collaborateur

pour son centre de production

des taillages

Il pourrait être appelé à assumer certaines responsabilités. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres sous chiffres P 600068 N à

Publicitas, la Chaux-de-Fonds. Discrétion assurée.

LESCHOT S.A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 84 44

engage :

frappeur

ainsi que des

ouvrières

Formation assurée par nos soins pour personnes habiles. Travaux propres et intéressants.

Faire offres ou se présenter. Tél. 5 84 44.

Pharmacie du canton cherche

aide en pharmacie

pour importantes responsabilités, travail varié dans tous les secteurs de la profession. Possibilité de perfectionnement. Semaine de 5 jours, salaire élevé si responsabilité désirée. Entrée : date à convenir. Faire offres sous chiffres IV 3628 au bureau du journal.

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

CERCHER pour entrée immédiate ou à convenir :

VENDEUSE(EUR)

pour son rayon ARTICLES MESSIEURS

ainsi qu'une

STÉNOGRAPHIÈRE

Nous demandons personnes sérieuses ayant de bonnes connaissances dans la branche.

Nous offrons salaire intéressant. Semaine de cinq jours. Avantages sociaux actuels d'une grande entreprise.

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à la DIRECTION AU LOUVRE, 2000 NEUCHÂTEL Bureau du personnel.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Un soir à Torina...

par 17
LÉON DARTEY

Trois mois plus tard, elles étaient à Paris, installées dans une modeste pension de famille. Tandis que Cilly reprenait peu à peu le goût de vivre, Marie-Louise disparaissait des journées entières, absorbée par des démarches multiples et mystérieuses.

Un soir, en rentrant, elle posa devant Cilly une feuille dactylographiée.

— Tiens, dit-elle, signe ça : « Cécile Mourère », bien entendu, comme toutes les pièces officielles. Inutile de mettre : épouse Halluins.

Il s'agissait d'un certificat ainsi conçu :

« Je soussignée Cécile Mourère certifie que Mlle Decharme Marie-Louise a rempli pendant quatre années auprès de mon père M. Mourère, propriétaire des usines du même nom, les fonctions de secrétaire de direction.

» Ce poste de confiance lui a permis de donner la mesure de ses remarquables qualités d'initiative et d'organisation en même temps que de son dévouement, dont son chef la louait hautement, et pour lesquelles je lui garde personnellement une profonde reconnaissance. Elle se trouve sans emploi par suite de la fermeture de l'usine. »

Ayant signé, Cilly s'étonna :

— Mais, je croyais que tu n'étais pas pressée de reprendre un emploi ?

D'un air mystérieux et les yeux brillants, Marie-Louise s'exclama :

— Mais celui-là ! Imagine-toi, ma petite, que la Société des mines de Colpatra, dont le bureau parisien se trouve boulevard

(Copyright by Ed. Tallandier)

vard Malesherbes, cherche actuellement une secrétaire pour le directeur...

Elle s'interrompt pour cligner de l'œil :

— Le directeur de la mine, bien entendu. La secrétaire modèle devra partir là-bas, voyage et tous frais payés. Même le voyage de retour, si le poste ne convient pas au bout de six mois. C'est assez inespéré, il me semble pour une personne désireuse d'aller faire un petit voyage dans ce bled sans bourse délier ! Qu'en dis-tu ?

— Mais, dit Cilly, dérouter, je ne comprends pas... En quoi cela m'avance-t-il que tu partes pour Colpatra ?

Son amie se récria gaiement :

— Mais, pas moi, bête ! Pas moi ! C'est toi qui vas partir sous mon nom, nantie de tous mes papiers qui, par bonheur, sont parfaitement en règle. Passeport récent, vaccinations nécessaires par mon voyage cet été à Dakar. Tout y est, tout est prêt. Tu peux filer dans quinze jours, comme ils le désirent.

Avec indulgence et incrédulité, Cilly haussa les épaules.

— Allons, voyons, mon chou c'est invraisemblable ! Comment veux-tu opérer une substitution pareille ?

— Le plus simplement du monde. Nous avons le même âge à deux mois près, la même taille et le fait d'être originaires de la même région nous donne des traits communs. Regarde mon passeport. Qu'est-ce qui nous différencie ? Couleur des cheveux et coiffure ? Facile à changer !

— Et les yeux !

— Eh bien ! parce qu'ils sont changeants, les miens ont été qualifiés de « pers » par l'employé. Au contrôle, on pensera que c'est leur moment d'être verts ! Alors, c'est dit, dès demain nous allons chez un visagiste. On lui explique qu'il s'agit de tourner dans un film les rôles de sœurs jumelles et le tour est joué.

— Mais enfin, objecta Cilly, je ne comprends pas pourquoi cela est nécessaire ?

Marie-Louise hésita plusieurs secondes, puis :

— Parce que tu ne peux pas partir sous ton nom, dit-elle. Tu ne peux pas arriver à Colpatra en tant que marquise

d'Halluins... parce que, là-bas, ton mari est déclaré comme célibataire !

La stupéur paralysa, un instant, Cilly. Enfin, d'une voix blanche :

— Mais... mais ce n'est pas possible, dit-elle. Jacques a caché qu'il était marié ?

Avec une certaine indulgence, son amie expliqua :

— Mets-toi à sa place. Il a signé avant d'être marié, c'est-à-dire qu'il a été engagé comme célibataire. Arrivant là-bas tout seul, il a trouvé, sans doute, un peu vexant de raconter qu'il était si nouveau marié.

— Oui... enfin, peut-être, dit-elle, mal convaincue.

— De toute manière, tu ne peux lui faire le tour d'arriver sous ta véritable identité. Une fois ensemble, vous verrez quelle explication donner sur place. A moins que tu ne décides de revenir immédiatement si l'accueil ne te plaît pas.

Cilly, songeuse, hochait la tête. Et, tout à coup :

— Mais, demanda-t-elle, curieuse, comment as-tu appris cela ?

— Ecoute, mon petit, je n'allais pas te laisser filer sans même savoir si cet olibrius était encore en vie ? J'ai voulu m'assurer que tu n'aurais pas une mauvaise surprise en arrivant dans ce pays de sauvages. Alors, j'ai téléphoné au siège de Paris ; j'ai dit que j'étais provinciale, de passage dans la capitale, et désireuse d'avoir des nouvelles de mon cousin, un certain Jacques d'Halluins, marié à une de mes parentes. On m'a répondu : « Il existe bien, en effet, un Jacques d'Halluins, qui est ingénieur à nos mines de Colpatra. Sa santé est excellente, son travail satisfaisant ; mais, êtes-vous bien certaine, madame, qu'il s'agit bien de même, car le nôtre est célibataire ». Ahurie d'abord, je m'en suis tirée en répliquant : « Après tout, je me suis peut-être trompée. Ils sont si nombreux dans cette famille Halluins. Il faudrait que je demande à mon amie... »

— Tu as répondu à tout ! complimenta Cilly qui ne pouvait s'empêcher de rire.

— Et toi ? Que réponds-tu ? C'est décidé ? Tu pars ?

— Ah ! plus que jamais, dit-elle avec une sorte de fièvre.

Il me tarde maintenant d'élucider cette situation plutôt extraordinaire !

Oui, elle avait vécu dans une sorte de hâte fébrile tant que le bateau n'eut pas quitté les côtes de France. Puis, dans le grand calme de l'océan, elle avait ressenti une détente salutaire, et le calme avait gagné aussi son cœur.

Pendant toute la traversée, elle s'était défendue de toujours réfléchir aux mêmes données d'un problème qui serait pour elle sans solution tant qu'elle n'aurait pas revu Jacques, qu'elle ne se serait pas expliquée avec lui. Une attention de la Providence avait mis sur son chemin un jeune journaliste parisien, spirituel et drôle, qui, dans une charmante camaraderie de bon ton, s'était institué son chevalier servant à bord. Auprès d'Yves François, Cilly avait un peu oublié ses griefs contre les hommes, que son mari, le premier, Garès ensuite, et quelques autres avaient développés dans son cœur depuis deux ans. Grâce à lui, la traversée avait été un salubre divertissement, ainsi, d'ailleurs, que les quelques jours passés à Manana en attendant le départ de l'avion. Grâce à Dieu, Yves François y venait aussi envoyé par son journal pour faire une enquête sociale sur l'état politique du Quaracha.

La petite république avait l'habitude, en effet, de renverser périodiquement le parti au pouvoir au cours de révolutions parfois de comédie, parfois, aussi, violentes et sanguinaires. Les dix dernières années avaient été fécondes en bouleversements politiques à Manana et le ravissant palais en marbre rose de la place d'armes avait vu successivement l'assassinat du président Valderez, cependant juste et bon, et dont la femme et la fille avaient dû chercher abri en France, puis le règne de militaires, enfin la révolte menée par le colonel Ramon Tosta. Pauvre colonel ! Il n'avait pas réussi à installer sur le trône son oncle, le marquis della Carméla, mais tout au moins, avait-il pu empêcher la belle Dolores, sa cousine, d'accomplir un crime... A peine quelques gouttes de sang français avaient-elles marqué cette révolution avortée.

(A suivre.)

Ristourne

Horaire de distribution de la ristourne sur les achats de 1967 et de l'intérêt sur les parts sociales.



Prière à chaque sociétaire de réclamer son bulletin de ristourne dès jeudi 28 mars au magasin où il a déposé son carnet de timbres-ristourne. - Contre présentation de son bulletin de ristourne, avec la quittance signée, tout sociétaire pourra toucher la somme lui revenant, aux lieux, jours et heures indiqués ci-contre.

Jeudi 28 mars	La Cité	8 h — 12 h
		13 h 15 — 18 h 30
	Portes-Rouges	19 h — 19 h 30
Vendredi 29 mars	La Treille	7 h 30 — 12 h 15
		13 h 15 — 18 h 30
	Auvernier	19 h — 20 h
Samedi 30 mars	Serrières	9 h — 12 h 15
	Saint-Blaise	14 h — 15 h 15
	Marin	15 h 30 — 17 h
	Cressier	17 h 15 — 18 h 15
	Thielle	18 h 30 — 19 h
Lundi 1er avril	La Cité	13 h 15 — 17 h
	La Coudre	17 h 30 — 19 h
Mardi 2 avril	Noiraigue	14 h — 15 h
	Travers	15 h 30 — 16 h 30
	Couvet II	16 h 45 — 18 h 30
	Couvet I	18 h 45 — 19 h 30

Mercredi 3 avril	Cornaux	15 h 30 — 16 h 30
	Cudrefin	17 h — 18 h
	Lugnorre	18 h 30 — 19 h 15
Jeudi 4 avril	Colombier	14 h — 16 h
	Parcs 113	16 h 30 — 17 h 30
	Monruz	18 h — 19 h
Vendredi 5 avril	Le Pâquier	14 h — 14 h 30
	Villiers	14 h 45 — 15 h 15
	Dombresson	15 h 30 — 17 h 30
	Fontaines	17 h 45 — 18 h 45
	Valangin	19 h — 19 h 45
Samedi 6 avril	Môtiers	10 h — 11 h 30
	Fleurier	14 h — 16 h
	Saint-Sulpice	16 h 30 — 17 h

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité:
annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.
avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
52.—	26.50	18.50	5.—
ÉTRANGER:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

L'EXPRESS

OFFRES D'EMPLOIS

On engagerait
VENDEUSE AUXILIAIRE
éventuellement débutante, bonnes conditions de travail. S'adresser à A. Mauron, alimentation, Parcs 28. Tél. (038) 5 12 15, Neuchâtel.

Nous cherchons
PEINTRES
pour entrée immédiate. Chantier naval EGGER, Saint-Aubin. Tél. (038) 6 75 75.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

personnel féminin
pour travail de manutention et étiquetage de bouteilles.

Nationalité suisse ou étrangère en possession d'un permis d'établissement.
Faire offres, avec références et prétention de salaire, à la Direction de AMANN & Cie S.A., importation de vins en gros, 2002 Neuchâtel.

Nous cherchons, pour un remplacement,

DAME
pour la matinée. Semaine de 5 jours. Faire offres à la cantine Dubied, tél. (038) 3 23 39.

Importante fabrique de meubles engage, pour ses magasins de Bienne et de Lausanne,
vendeurs en meubles
qualifiés, aptes à travailler avec une clientèle privée pour son service externe.

Nous offrons: revenu élevé, programme dynamique, ambiance agréable, publicité efficace, caisse de retraite.
Faire offres à la Direction des MEUBLES PERRENOUD S.A., 2053 Cernier (NE). Tél. (038) 7 13 41.

LOOPING

cherche pour ses différents départements:

ouvrières

consciencieuses et habiles pour divers travaux de remontage et de vissage;

jeunes filles

qui seraient formées sur des parties d'horlogerie.

Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à Looping S.A., manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles (NE). Tél. (038) 8 16 037

Nous cherchons
REPRÉSENTANT
pour belle clientèle déjà existante dans la branche viande fraîche et charcuterie en gros. Rayon Neuchâtel-Yverdon.
Reprise d'un dépôt nécessaire. Fixe, frais, voiture de la maison et intéressante commission progressive. Expérience pratique de représentant avec connaissances de la branche indispensables.
Faire offres, avec photo et curriculum vitae, à: GRANDE BOUCHERIE BIGLER S.A., 3294 Büren-sur-l'Aar. Tél. (032) 81 23 45.

On cherche
PERSONNE
pour l'office.
Tél. (038) 4 12 34.

Je cherche
sommelière
pour entrée immédiate ou pour date à convenir.
Tél. (038) 5 94 55.

On cherche
jeune fille ou jeune homme
pour aider à la cuisine. Bon gain et vie de famille assurés. Hôtel National, 2114 Fleurier.
Tél. (038) 9 10 35.

Bureau d'architecte de la place cherche, pour date à convenir,

Bureau de la ville engagerait
secrétaire
Place stable, travail varié et indépendant, semaine de cinq jours.
Faire offres sous chiffres RJ 3713 au bureau du journal.

On demande
SERVEUSE
pour entrée immédiate ou pour date à convenir. Gain intéressant. Chambre indépendante. Congés réguliers.
Faire offres au café-restaurant du Cerf, Henri Grivat, 1350 Orbe. Tél. (024) 7 12 80.

Un sommelier
habile pour le CORSAIRE-Dancing.

un(e) sommelier(ère)
même débutant(e) pour le BOW-LING seraient engagés. Se présenter ou faire offres: fbg de l'Hôpital 16, Neuchâtel. Tél. (038) 5 55 57 (14-18 h).

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,
1 ou 2 ferblantiers-appareilleurs
Bons salaires, semaine de 5 jours.
Se présenter au domicile, chemin des Etroits 14, Cornaux, ou à l'atelier, Marin, tél. 3 36 79, Ernest Vogt, ferblanterie-appareillage, 2074 MAREN (NE).

Notre DIVISION ÉLECTRONIQUE engage un
MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES OU A COURANT FAIBLE
Prière de faire offres, de téléphoner ou de se présenter à OMEGA, dépt du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11, en citant la référence DIVELEC.

Pharmacie du canton cherche
aide en pharmacie
ou équivalent. Travaux de vente et de laboratoire, perfectionnement possible. Entrée: mai ou date à convenir. Faire offres sous chiffres HT 3627 au bureau du journal.

büchler
Nous cherchons, pour le 1er juin 1968, pour notre régie des annonces, un jeune
propagandiste
de langue maternelle française, avec notions de la langue allemande, pour les contacts par téléphone et par correspondance avec notre clientèle de Suisse romande.
Place stable, semaine de cinq jours, horaire anglais.
Prière de se renseigner auprès du chef de la régie des annonces, M. Schmidiger, tél. (031) 54 11 11, et d'adresser offres écrites à Büchler & Cie S.A., Seftigenstrasse 310, 3084 Wabern.

Pour le printemps on cherche un
PORTEUR
Faire offres à la boulangerie Arthur Hänni, Ecluse 13 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 27 51.

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,
une sommière extra
pour le samedi;

une sommière garçon ou fille de maison
Congé le dimanche.
S'adresser à l'hôtel du Marché. Tél. (038) 5 30 31.

Pour date à convenir, nous engageons,
APPAREILLEURS
Semaine de 5 jours, salaire mensuel si désiré.
Amos Frères, installations sanitaires, Neuchâtel.
Tél. 5 60 32.

DEMANDES D'EMPLOIS
Jeune employée de commerce
parlant l'allemand et possédant de bonnes connaissances de français cherche place. Entrée début de mai ou date à convenir.
Faire offres sous chiffres C 2689 SN à Publicitas S.A., 4500 Soleure.

DEUX SUISSESSES ALLEMANDES
de 20 et 21 ans, désirant être mises au courant du Computer (cartes perforées) ou de travaux de bureau courants, cherchent places. Prière d'écrire au plus tôt sous chiffres OFA 937 Sch. à Orell Füssli-Annonces S.A., 8201 Schaffhouse.

Je cherche pour ma
filie
(19 ans, études commerciales) une place en Suisse romande spéc. pour se perfectionner dans la langue française. Bureau ou place chez famille, éventuellement

échange avec Suisse romande
Ecrivez à: Me Hess, avocat, Elfenauweg 38, 3000 Berne.

Jeune Allemand, 25 ans, ayant fait sa scolarité en France, travaillant actuellement en Allemagne dans l'exportation,
cherche situation stable
à Neuchâtel.
Faire offres sous chiffres P 500,060 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Jeune Suisse allemande ayant suivi l'école de commerce cherche, pour le 1er mai 1968,
PLACE DANS BUREAU
à Neuchâtel, pour se perfectionner en langue française.
Adresser offres sous chiffres OFA 291 Li à Orell Füssli-Annonces S.A., 4410 Liestal.

Jeune Suisse allemand
sachant assez bien le français, ayant terminé son apprentissage commercial, cherche place dans un bureau.
Faire offres sous chiffres OFA 6611 S à Orell Füssli-Annonces S.A., 4500 Soleure.

Sommelière
cherche à faire des remplacements 3 ou 4 jours par semaine.
Samedi et dimanche exclus. Téléphoner au (038) 8 46 36, entre 12 et 13 heures.

Programmeur irlandais
ayant une année et demie d'expérience, connaissant les ordinateurs IBM/1400 (tapes), utilisant auto-codes et S.P.S., cherche emploi. Adresser offres écrites à 273-219 au bureau du journal.

Secrétaire
sténodactylo, expérimentée, cherche emploi; libre tout de suite. Adresser offres écrites à 18 3705 au bureau du journal.

Nous cherchons
1 APPRENTI
vendeur pour notre service des pièces de rechange et accessoires.
(Formation en 2 ans, suivie par chef diplômé, avec cours à l'école commerciale.)
Conditions de travail intéressantes, ambiance agréable, avantages sociaux, semaine de 5 jours.
Faire offres ou se présenter après rendez-vous par téléphone **5 48 16**: Garages APOLLO S.A. et carrosserie 19, fbg du Lac, Neuchâtel Citroën - BMW - NSU

L'annonce reflète le marché

Entreprise industrielle de la place, de moyenne importance, engagerait pour le printemps 1968

APPRENTIE DE COMMERCE
(3 ans)
Semaine de 5 jours, ambiance jeune, agréable et dynamique.
Adresser offres écrites à MC 3678 au bureau du journal.

REMERCIEMENTS
Dans l'impossibilité de répondre à chacun, et très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de
Madame Arnold
MATTHEY-DE-L'ETANG-MAIRE
sa famille remercie du fond du cœur tous ceux qui ont pris part à son grand deuil et les personnes qui ont pensé à l'hôpital.
Un merci spécial à sœur Renée et au personnel de l'hôpital de Fleurier pour les soins dévoués et pour avoir si gentiment entouré leur chère maman.
Famille Charles Sandoz
Les Ponts-de-Martel
Famille Albert Nussbaum
Pesieux

La famille de
Monsieur Emile HUGUENIN
très touchée des marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de cruelle séparation, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, ont pris part à son grand chagrin.
Les Verrières, mars 1968.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de
Madame Jean-François
JABERG-PORTMANN
exprime sa profonde reconnaissance et ses remerciements sincères à toutes les personnes qui y ont pris part.
Cormondrèche, mars 1968.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement,
Monsieur Ernest CAMERONI
et ses enfants
profondément touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, nous prions toutes les personnes qui ont honoré la mémoire de notre chère maman et grand-maman, par leur témoignage d'affection et de profonde sympathie, et qui ont partagé notre douleur, de croire à notre reconnaissance émue.
Les paroles sont impuissantes à exprimer nos sentiments, mais notre cœur en gardera un reconnaissant souvenir.
Les enfants et petits-enfants de
Madame
Frida HUGUENIN-HUGLI.
Le Quartier, la Chaux-du-Milieu et la Brévine, le 27 mars 1968.

La famille de
Monsieur Raymond MERLOTTI
profondément émue des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie de tout cœur les personnes qui, par leur présence et leur message, ont pris part à son grand chagrin.
Neuchâtel, mars 1968.

COLOVINYL

REVÊTEMENTS RÉSISTANTS

COMMERCES FABRIQUES ÉCOLES

CUISINES CORRIDORS VESTIBULES

- FONDS MODERNES LUMINEUX aux teintes vives, à l'entretien facile.
- LES DALLES « COLOVINYL » sont des fonds chauds, insonores, résistant au poids, à l'usure, à l'acide et au feu.
- LES POSES se font sur sols bois, ciment, catelles, après nivelage et pose d'une sous-couche.
- REMISE EN PLACE DU MOBILIER et utilisation des locaux sitôt la pose terminée. Pour l'entretien, lavage à l'eau de savon.
- LA POSE D'UN LOCAL MOYEN se fait en un jour et dure 40 ans.
- LES DALLES « COLOVINYL » sont indiquées pour recouvrir: vestibules, cuisines, bains, W.-C., corridors, cafés, écoles, fabriques, magasins et tous locaux à circulation intense.
- NOUS REMETTONS devis, échantillons, albums de dessin et nos conseils, sans engagement pour vous.

Masserey

Tél. (038) 5 59 12 Neuchâtel

Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades et démodés

ROULOTTE A VENDRE

Bon état, électricité; dimensions: 6 m 50 x 2 m 50; conviendrait pour week-end ou chantier.

Téléphoner à François Chollet, dès 19 h, au (038) 7 06 62.

COMMUNIONS

A cette occasion, nous vous proposons un grand CHOIX DE MONTRES FILLES ou GARÇONS

Visitez nos deux magasins: Grand-Rue 1 a et place Pury

ROGER RUPRECHT
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
NEUCHÂTEL

Réparations de machines à laver

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.

TANNER-NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 - Tél. 5 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

SKIEURS
Tous les samedis et dimanches de mars:

Lauterbrunnen - Petite-Scheidegg - Murren - Schilthorn
Demandez notre prospectus des excursions d'hiver

PÂQUES
4 jours 12 au 15 avril Marseille - Nice - Côte-d'Azur Fr. 250.-
« Compact Tour »
7 jours 12 au 18 avril la Hollande Fr. 445.-
2 jours 13 au 14 avril Joyeux Rüdeshheim Fr. 120.-
4 jours 12 au 15 avril Salzbourg Fr. 235.-
4 jours 12 au 15 avril Florence - Riviera italienne Fr. 250.-
4 jours 12 au 15 avril à skis à Arolla Fr. 139.-
13 jours 17 au 29 mars séjour de cure de boue à Montegrotto Fr. 510.-

VOYAGES & TRANSPORTS S.A., NEUCHÂTEL
tél. (038) 5 80 44

BÉROCHE EXCURSIONS SAINT-AUBIN tél. (038) 6 73 15

«CADDIE»

CHARIOT DE MARCHÉ

Sac en toile, intérieur plastifié, dessin écossais

3980

Avec ristourne ou 5% rabais

La Treille

A vendre cloisons amovibles Holoplast

indéformables, éléments standard préfabriqués, bonne isolation acoustique et thermique, étanches avec portes, joints, fixations en anticorrosif, partiellement vitrées.

MIKRON HAESLER S.A.,
fabricque de machines transfert
2017 Boudry.
Tél. (038) 6 46 52.

jeunes filles

Groupement de jeunesse cherche voulant s'occuper bénévolement de garçons entre 6 et 10 ans. Pour tous renseignements, téléphoner au 8 28 27, dès 19 heures.

NOS MACHINES A COUDRE

Zigzag, neuves, à Fr. 398.-

Garantie 5 ans
Gd-Rue 5 Seyon 16 Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 20 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A louer

APPARTEMENT de 3 1/2 pièces, tout confort, pour le 24 juin. Tél. (038) 8 64 65.

WEEK-END, dans jolie situation dans le Jura, altitude 1000 m. Bel appartement, libre dès avril. Tél. 8 69 13.

CORCELLES, chambre tout confort, balcon, vue, à monsieur. Tél. 8 18 03.

CHAMBRE au centre, à jeune homme, part à la salle de bains. Tél. (038) 5 26 75.

CHAMBRE tranquille pour monsieur. Téléphone 5 51 84.

CHAMBRE à Thielle, dès le 1er avril. Téléphone 3 33 55.

PESEUX, rez-de-chaussée, trois pièces, prix modeste. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à BT 3698 au bureau du journal.

CHAMBRE MEUBLÉE part à la salle de bains, à jeune fille sérieuse, à Colombier. Adresser offres écrites à NG 3710 au bureau du journal.

CHAMBRE MEUBLÉE à jeune fille sérieuse; chauffage central, bains, Av. 1er-Mars 6, 4me étage à droite.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES + hall, confort, garage, à Cortaillod, Bas-de-Saichet, à proximité du tram, pour date à convenir, 360 fr. chauffage, et eau chaude compris. Tél. (038) 6 11 18.

CHAMBRE AVEC PENSION SOignée à étudiant. S'adresser à Mme Chaignat, tél. 5 57 93.

CHAMBRES ET PENSION, soignée, pour étudiants. Tél. 5 51 84.

Demandes à acheter

VELO POUR GARÇON de 10 ans. Téléphone 5 19 13.

FUSILS, sabres, pistolets, képis sont achetés au meilleur prix. Tél. 6 20 57.

A vendre

BOIS DE FEU et de cheminée livré à domicile. Tél. 5 89 89.

ROBE DE MARIÉE, longue, taille 38, forme princesse. Tél. 8 69 51.

CLARINETTE SI B Buffet Crampon, en parfait état. Valeur 600 fr., cédée à 300 fr. Tél. 8 17 84.

ARMOIRE BOIS MASSIF avec glace. Téléphone 8 69 18.

MAGNIFIQUE COMPLET de communion porté 2 fois, taille 48. Tél. 8 32 78.

TABLE DE CUISINE, 4 tabourets, 50 fr. Tél. 5 94 73.

CUISINIÈRE A GAZ, 3 feux, bon état, prix à discuter. Tél. 8 22 25.

BERCEAU forme très gracieuse, seaux à charbon avantageux. Téléphone dès 19 h au 6 30 92.

TENTE SUR REMORQUE Tubro Campfix Super 4 à 5 places, état de neuf, cédée pour cause de double emploi. Tél. (038) 4 09 67.

APPAREIL RÉTINA, 24 x 36, avec étui de cuir, 30 fr. Tél. 8 38 64.

BOITE DE COMPAS neufs, complète, avec 28 accessoires. Tél. 8 38 64.

RAQUETTE DE TENNIS avec cadre de protection, 40 fr. Tél. 8 38 64.

COMPLET DE COMMUNION bleu, pour jeune homme, 165 cm; état de neuf, 70 fr., taille moyenne. Tél. 5 51 50.

ORGUE ÉLECTRONIQUE comme neuf, amplificateur inséré, pour cause de non-emploi, 1700 fr. Adresser offres écrites à 273 - 221 au bureau du journal.

COMPLET BRUN ET NOIR, taille 42-44 noir, convient pour communion. Tél. (038) 5 20 31.

MACHINE A LAVER (5 à 6 kg) entièrement automatique; cuisinière électrique avec minuterie; beau buffet de cuisine à 3 corps; 1 bureau clair, 4 tiroirs, et buffet; 1 bibliothèque vitrée 9 1/2 m de rayons, 3 tiroirs et 2 buffets; 1 secrétaire, 4 grands tiroirs. Téléphone (038) 8 43 37, heures des repas.

GRAND LIT transformé en divan. Crin animal. Tél. 5 51 84.

AMPLIFICATEUR 25 watts, 2 colonnes. Tél. (038) 5 21 58, heures des repas.

POUSSETTE MODERNE en bon état; manteau 7/8 daim, manteau mi-saison. Téléphone 4 14 22.

PANTALON D'ÉQUITATION pour homme, état de neuf; Tél. (038) 8 61 14.

PLAQUES DE CHEMINÉES d'époque, toutes dimensions. Adresser offres écrites à LE 3708 au bureau du journal.

SPLÉNIDES MONTRES dames et hommes, grand choix, prix imbattables, garantie une année. Tél. 3 14 49.

CHAMBRE A COUCHER en bon état. Tél. 8 44 30, le matin et dès 17 heures.

MIEL DU PAYS, bideon de 2 kg net, 22 fr. franco. Bruno. Reithlisberger, 2075, Wavre. Tél. (032) 83 15 35.

POUSSE-POUSSE pour jumeaux, avec capote, tablier et sac, couleur écossaise rouge en parfait état. Tél. 3 20 39, aux heures de travail.

TENTE de 3-4 places, utilisée une saison, bas prix. Tél. 4 18 79.

ARMOIRE LOUIS-PHILIPPE en cerisier, deux portes. Pury, Rouges-Terres 23, Hauterive.

ANCIEN HARMONIUM; petite table Biedermeier; 3 bahuts; 2 commodes; pendule de cheminée. Tél. (038) 7 74 18.

300 COUPONS de tissu pour confection de rideaux, jupes, robes, jupes, etc., à partir de 1 fr. 90 le mètre. Tél. 4 26 45, heures de bureau.

DEMANDES À ACHETER

L'Imprimerie Centrale, Neuchâtel achète **CHIFFONS** toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **Dauphine** modèle 1963, très soignée, en parfait état. Prix intéressant. R. Aubert, chauffeur, Orée 54. Tél. 5 79 95.

A vendre **Vespa 125 cm3** en très bon état. Tél. 8 46 84, aux heures des repas.

Particulier vend **Opel Record 1700** modèle 1967, 8000 km, couleur verte, intérieur noir. Très bon état. Tél. (032) 2 97 34, dès 18 heures.

A vendre **Mercedes 220 SE** expertisée. Prix 5950 francs. Tél. 5 20 33.

A vendre **MORRIS 1100** 31,000 km, superbe occasion, en parfait état. Prix Fr. 4400.-

Garage R. WASER rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel.

Demandes à louer

LOCAL MODESTE à l'usage de bureau non permanent, est cherché à Neuchâtel. Minerva-Press, Essertines.

CHAMBRE CONFORT, pour le mois de juin, pour personne sérieuse, haut de la ville ou quartier ouest. Adresser offres écrites à 273 - 220 au bureau du journal.

ON CHERCHE APPARTEMENT avec jardin et salle de bains, pour mi-avril, aux Verrières. Faire offres sous chiffres OH 3711 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE CHERCHE APPARTEMENT de 3-4 pièces, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à VM 3716 au bureau du journal.

GALETAS est cherché en ville, par artiste, pour aménager atelier. Adresser offres écrites à 263-216 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 2 OU 2 1/2 pièces, région Neuchâtel, Saint-Blaise. Tél. 5 39 81, demander Mlle Pianfetti.

Demandes d'emplois

ÉTUDIANT cherche travail jusqu'au 6 avril. Tél. 8 13 48.

TRAVAIL DE BUREAU serait pris à domicile. Tél. 8 69 18.

ÉTUDIANT cherche travail du 1er au 20 avril. Tél. (038) 5 20 31.

SOMMELIER suisse, connaissant les deux services, cherche emploi. Adresser offres écrites à KD 3707 au bureau du journal.

JEUNE SUISSE ALLEMAND possédant un diplôme de dessinateur en machines cherche place à Neuchâtel ou aux environs, pour début mai. Adresser offres écrites à JC 3706 au bureau du journal.

JEUNE SECRÉTAIRE, possédant certificat de capacité, de langue française avec notions d'anglais, cherche place dans bureau. Adresser offres écrites à EX 3701 au bureau du journal.

REPRÉSENTANT. — Monsieur désire emploi de représentant, immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à 263-0215 au bureau du journal.

Offres d'emplois

PERSONNE est cherchée pour la taille de jardins; conviendrait à retraité. Tél. (038) 3 37 72, heures des repas.

VENDEUSE ACTIVE, ayant des connaissances en littérature, est demandée. Adresser offres écrites à SK 3714 au bureau du journal.

STENOGRAPHE est demandée par magasin de musique de la place. Travail à la demi-journée (après-midi). Adresser offres écrites à MF 3709 au bureau du journal.

APPRENTIE DE BUREAU serait engagée dans étude de la ville. Adresser offres écrites à FY 3702 au bureau du journal.

MANGEVRE suisse est demandé pour divers travaux sur machines semi-automatiques (branches annexes de l'horlogerie); engagement immédiat ou à convenir. Tél. 5 77 34.

Perdus-Trouvés

PERDU CANARI jaune et brun, quartier du Mail. Tél. 5 77 45.

Prof. médicales

DOCTEUR **BOVET DE RETOUR**
10, rue du Môle.
DOCTEUR **Charles-Ed. Pfister ABSENT**
jusqu'au 16 avril.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle Française **Girard** pédicure diplômée
reçoit sur rendez-vous, 2, fbg du Lac - Tél. 5 25 15.

COMMERCES

A remettre à Neuchâtel, immédiatement ou pour date à convenir,

bar à café

Installations modernes, jeux, pistes de petites voitures, conditions d'exploitation et de remise intéressantes.
Adresser demandes sous chiffres DW 3700 au bureau du journal.

Confiserie - Pâtisserie

à remettre dans ville du Jura. Prix intéressant.
Faire offres sous chiffres P 50313-29 Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

DEMANDES À ACHETER

L'Imprimerie Centrale, Neuchâtel achète **CHIFFONS** toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **Dauphine** modèle 1963, très soignée, en parfait état. Prix intéressant. R. Aubert, chauffeur, Orée 54. Tél. 5 79 95.

A vendre **Vespa 125 cm3** en très bon état. Tél. 8 46 84, aux heures des repas.

Particulier vend **Opel Record 1700** modèle 1967, 8000 km, couleur verte, intérieur noir. Très bon état. Tél. (032) 2 97 34, dès 18 heures.

A vendre **Mercedes 220 SE** expertisée. Prix 5950 francs. Tél. 5 20 33.

A vendre **MORRIS 1100** 31,000 km, superbe occasion, en parfait état. Prix Fr. 4400.-

Garage R. WASER rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel.

BERLINE GRAND TOURISME 404

PEUGEOT

BELLES OCCASIONS CONTRÔLÉES ET GARANTIES

à partir de **Fr. 4900.-**

vendues avec facilités de paiement. Demandez la liste complète, avec détails, kilomètres et prix, en envoyant le coupon ci-dessous.

Nom _____
Adresse _____

désire que vous lui fassiez parvenir SANS engagement votre liste de voitures d'occasion Peugeot.

SEGESSEMANN & FILS - GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Neuchâtel
AGENTS PEUGEOT depuis 1931

A vendre

MORRIS COOPER

en bon état de marche.
Expertisée. Prix Fr. 3200.-
Garage R. WASER rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel.

A LIQUIDER pour cause de double emploi.

VW

en état de marche. Fr. 350.-
Tél. 3 38 81.

On cherche voitures **Peugeot 404**
VW 1200 et 1300 modèles récents. Paiement comptant. Tél. (037) 4 23 44.

A vendre

MORRIS COOPER

en bon état de marche.
Expertisée. Prix Fr. 3200.-
Garage R. WASER rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel.

A vendre **Citroën Ami 6** avec taxe assurance, 1500 fr. Adresser offres écrites à 273 - 218 au bureau du journal.

VAUXHALL CRESTA 1965 17 CV, beige, 4 portes, intérieur si-mil. Overdrive, radio.

JAGUAR MK 10 1964 19 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir, radio, 28,000 km.

RENAULT 1961 5 CV, Floride, blanche, hard-top, simili.

Voitures expertisées et garanties
Facilités de paiement
SEGESSEMANN & FILS
GARAGE DU LITTORAL
Téléphone 5 99 91 Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 51

A vendre de particulier **VOLVO 144 S**
15,000 km, reprise éventuelle d'une Volvo 121 en bon état. Tél. (038) 6 61 85.

Pour une

VW

neuve ou d'occasion chez l'agent officiel

GARAGE HIRONDELLE

Pierre Senn
Pierre-à-Mazel 25 Neuchâtel
Tél. 5 94 12.

A vendre

VW

Ghia Karmann modèle 1966

A vendre

VW

Ghia Karmann modèle 1965.

A vendre

VW

1200, modèle 1965

A vendre

VW

1600 TL, modèle 1966

A vendre

VW

1500, modèle 1962, etc.
Garantie-Echange Crédit.

FOOTBALL Dernier club suisse engagé dans une compétition internationale (coupe des villes de foire)

Zurich joue un match difficile ce soir à Dundee L'entraîneur Mantula met beaucoup d'espoir en son gardien Grob

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Le F.C. Zurich est très sollicité. Son programme ne lui laisse plus une minute de libre et toutes les rencontres ont leur importance: après Grasshoppers, dimanche, il faudra jouer, ce soir, à Dundee, contre le club local, pour la coupe des villes de foire. Puis revenir précipitamment préparer le match des Charmilles, où aucun fax pas ne sera permis si l'on tient à conserver ses chances pour le titre. Tout cela après le succès, pas si lointain, contre Sporting Lisbonne.

Mais Zurich semble avoir les reins assez solides pour chasser tous ces lièvres à la fois: pour son entraîneur, pour ses joueurs, pour ses « supporters » aussi, la qualifica-

tion est au bout de cette route écossaise. Car les joueurs des bords de la Limmat sont bien connus au nord — comme au sud — de l'île britannique. Leur passage, dans une autre compétition internationale, à Glasgow, avait forgé leur réputation: « Nous avions tenu soixante-dix minutes sans prendre de but. Puis Iken avait commis une erreur de taille, qui avait permis à Gemmel d'ouvrir la marque. Sans quoi le résultat eût été tout autre... »

Ce sont les anciens qui parlent, qui se souviennent, et qui espèrent beaucoup en cette sortie d'aujourd'hui.

GROS ATOUT

Pour Léo Mantula, toujours aussi réservé, il faudra jouer avant de se prononcer.

Il y a, d'un côté, la force de ses joueurs et la faiblesse relative de l'adversaire (huitième de son championnat). Mais il y a d'autres facteurs:

« Nous aurions dû quitter Zurich directement après la rencontre de dimanche Malheureusement, quand on est amateur, on va travailler au moins le lundi. C'est dommage. D'autant plus que, pour la première fois depuis longtemps, nous avons évolué sous un chaud soleil; peut-être mettrons-nous plus de temps à récupérer. »

L'excuse est valable. Mais il n'y a pas que ces points négatifs. Il y a aussi, pour l'entraîneur zuricois, le fait que Grob est dans une forme extraordinaire. « C'est le meilleur gardien du pays. A Dundee, il sera notre atout No. 1. »

Il y a aussi Xavier Stierli, immobilisé depuis un an à la suite d'un accident, qui revient en forme. C'est lui qui, justement à Glasgow, lors de ce fameux match contre Celtic, avait immobilisé Johnston, le petit ailier rouquin. Ce soir, il aura une même tâche, face à un autre homme. Car ce n'est un secret pour personne: Zurich s'en va chercher le plus petit résultat possible. Agir autrement serait stupide. Quoique, avec des ailiers comme Widiger et Meyer, avec un avant-centre comme Kunzli, on peut espérer mieux. « Il faudra voir sur place », dit Mantula.

RÉFÉRENCES

Qui est le FC Dundee? C'est une formation qui ne « tourne » pas très rond ces temps-ci. Mais une formation qui a un palmarès européen à faire valoir et qui peut se retrouver d'un moment à l'autre. Ses titres? Champion national en 1962, vainqueur de la coupe en... 1910. A participé

aux trois compétitions européennes depuis leur création; à même été demi-finaliste de celle des champions en 1962-1963 (il avait battu Cologne par 8-1. Ce n'est pas si mal).

Cette saison, malgré une huitième place au championnat, Dundee a éliminé, pour la coupe des villes de foire, D.W.S. Amsterdam (3-0, 1-2), puis Standard Liège (3-1, 4-1) avant de se qualifier d'office pour recevoir Zurich.

Ah! encore un renseignement qui a sa valeur: Dundee n'a jamais été battu, à l'échelon européen, sur son terrain... Et puis, Dundee est un club écossais. Cela aussi, c'est une référence: on joue vite, sèchement. Avec deux bétonneurs pointant, disent les critiques, ce qui doit diminuer le rendement offensif.

Zurich s'alignera, ce soir, contre cette formation qui a joué lundi en championnat et qui a battu Andriéoniens par 1-0, devant 5000 spectateurs seulement. Car Dundee ne fait pas recette. Mais les prévisions les plus optimistes disent qu'il pourra y avoir une vingtaine de milliers de personnes autour de la pelouse du « park » local.

Serge DOURNOW



HÉROS DU MATCH? — Zurich attend de son jeune gardien Grob (à la parade devant Odermatt) qu'il accomplisse de nouvelles merveilles ce soir.

(Photopress)

Agréable rencontre d'entraînement à Serrières La Chaux-de-Fonds s'impose logiquement

XAMAX - LA CHAUX-DE-FONDS 1-4 (0-3).

MARQUEURS: Jeandupeux 23me; Clerc 30me et 32me; Mantoan II 47me; Duvoisin 83me.

XAMAX: Jaccottet; Frutig, Sandoz, Mantoan II, Moulin; Favre, G. Facchinetti; Guillod, Porret, Manzoni, Mantoan I. Entraîneur: Humpal.

LA CHAUX-DE-FONDS: Eichmann; Voisard, Russi, Fankhauser, Keller; Burri, Polencent; Duvoisin, Jeandupeux, Clerc, Schneeberger. Entraîneur: Vincent.

ARBITRE: M. Longaretti, de Neuchâtel.

NOTES: Match joué en début de soirée sur le terrain d'entraînement de Serrières. Température assez fraîche, fort joran. 150 spectateurs. La Chaux-de-Fonds joue sans Zappella qui évoluera ce soir à Bienne avec les « espoirs » et sans Silvant et Brossard, au service militaire. Pour sa part, Xamax aligne de nombreux réservistes. A la mi-temps, Jean-Claude Facchinetti, Walter et Monnier remplacent G. Facchinetti, Mantoan II et Frutig alors que chez les Chaux-de-Fonniens, Burri cède sa place à Hoffmann. Dix minutes après la pause, Sandoz sort et Wuthrich le remplace. Coups de coin: 3-9 (2-7).

AU FOUR ET AU MOULIN

Affrontant la quasi-réserve de Xamax, La Chaux-de-Fonds en a profité pour prendre la direction des opérations et dominer assez aisément son adversaire durant toute la première mi-temps. La balle circulait d'un homme à l'autre avec belle facilité et le spectacle était vraiment

agréable. Il fallait que Sandoz et Mantoan II soient au four et au moulin pour endiguer les nombreux assauts de leurs partenaires. Au bénéfice d'une excellente technique et bien soutenus par Polencent, les attaquants de Vincent ne ménageaient pas leur peine et ce n'était que logique qu'ils aient pris une avance de trois buts au repos. Cette marge aurait même pu être encore plus grande sans l'excellente prestation de Jaccottet, qui ne commit qu'une seule erreur: mauvais dégagement lors du deuxième but.

L'apport de sang neuf dans les rangs xamaxiens au cours de la seconde période rétablit quelque peu l'équilibre. Le milieu du terrain était mieux occupé par les Neuchâtelois du Bas, on vit alors la défense chaux-de-fonnière plus souvent en danger. Le résultat nul de cette seconde période paraît équitabe. Durant ce laps de temps, on remarqua plus spécialement dans les rangs xamaxiens le jeune Monnier, qui, jouant comme demi, n'a souffert d'aucun complexe face à des adversaires chevronnés. Et la défense d'Humpal, pourtant affaiblie par les départs de Sandoz, Mantoan et Frutig, ne se tira finalement — parfois avec un peu de chance — pas trop mal d'affaire.

Quant aux Chaux-de-Fonniens, ils ont confirmé ce que l'on savait d'eux: de brillants techniciens auxquels l'inspiration ne manque pas. Il faudrait, cependant, leur voir face à des adversaires plus solides avant de porter un jugement définitif. Mais il ne fait pas de doute que, pour eux, la rencontre d'hier soir constituait un excellent entraînement.

Ca.

Ce soir à Bienne «Espoirs» suisses

L'équipe suisse des espoirs, qui affrontera ce soir, à Bienne, le F.-C. Besançon, sous la direction d'Erwin Ballabio, jouera dans la composition suivante:

Janser (Young Fellows, 25 ans); Guerdler (Lucerne, 22), Mundschein (Bâle, 21), Sandoz (Xamax, 23), Ramseier (Bâle, 24); Sutter (Lucerne, 23), Renfer (Bienne, 22), Hasler (Lucerne, 20); Zappella (La Chaux-de-Fonds, 21), Amezdroz (Servette, 23), Wenger (Bâle, 24).

Remplaçants: Deck (Grasshoppers, 23), O. Messerli (Young Boys, 23), Bruttin (Stion, 23) et Elsig (Stion, 21).

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe LIGUE FRIBOURGEOISE La lanterne rouge change de mains

Deuxième ligue: Tandis que Fétigny poursuit sa course à l'étoile, Morat, qui a causé une surprise à Bulle, où il gagna par 1 à 0, transmet la « lanterne rouge » du tournoi de queue à Cormondes, battu normalement chez le chef de file.

Troisième ligue: Vainqueur de Broc, qui lui portait ombre, Bulle II rejoint, en tête du groupe I, la Tour-de-Trême qui a perdu à Siviriez. Corninbœuf n'ayant pu vaincre Central II B, Arconciel revient premier du groupe II à la faveur d'un succès obtenu à Chérens. Tavel et Montbrelloz restent sur les autres fronts.

Quatrième ligue: Surprise à Porsel, où le chef de file du groupe II a perdu contre Châtel B, laissant ainsi Promasens reprendre le commandement. Marly C a profité de la bataille entre les prétendants Ependes A (précédemment premier) et Corpaux A. Vainqueur à Arconciel, il passe en tête du groupe V. Marly B conserve le premier rang du groupe VI. Ueberstorf A redevient leader... du groupe VII. Autres chefs de file sans changement, avec Riaz, Vuistrenens-sous-Romont A, Farvagny, Guin II A, Cressier A, Dompière, Vallon et Surpière.

Valais

Deuxième ligue: Le premier, Saxon, a remporté une importante victoire en battant son rival Sierre sur le terrain de ce dernier. Sa position s'en trouve consolidée. En queue de liste, Grône abandonne le dernier rang au benjamin Collombey, qu'il a été battu chez lui.

Troisième ligue: Le chef de file du groupe I a remporté à Lens une victoire qui renforce sérieusement ses chances. En revanche, le premier de l'autre subdivision, Riddes, n'a rapporté qu'un point de Muraz et n'est pas encore libéré de tout souci. Quatrième ligue: Rien de neuf dans la liste des chefs de file, où l'on trouve Agarn, Sierre II, Nendaz, Leyron et Port-Valais II, tandis que Granges et Evolène I se partagent toujours le premier rang du groupe III.

Vaud

Deuxième ligue: Le déclin d'Assens paraît se confirmer, puisque Renens, son principal adversaire, est allé le battre à domicile, par 3 à 1! Théoriquement, Renens n'est plus qu'à un point d'Assens dont l'avance au classement s'est singulièrement amoindrie depuis la reprise du championnat. Sans jouer, Nyon conserve son avance dans l'autre subdivision, où Malley joue toujours les trouble-fête.

Troisième ligue: Bursins, premier du groupe I, a neutralisé son rival Gingins par un match nul. Les autres chefs de file, Moudon, Bavois et Bex, maintiennent leurs positions.

Quatrième ligue: Vevey IIIB demeure seul en tête du groupe XI. Aucun changement en tête des autres subdivisions où l'on trouve: Italia Genolier, Coppet B, Es-

panol Morges, Vaulion, Ependes, Villars-Tiercelin, Crissier II A, Irlil, Malley II A, Chailly II, Moudon II, Bonvillars, Lausanne IIIB et Renens II.

Genève

Deuxième ligue: Dimanche sans surprise particulière, le chef de file, Meyrin, avant franchi sans coup férir un nouveau pas en gagnant à Vernier.

Troisième ligue: Le match le plus important, comptant pour la première place du groupe III, est demeuré nul, Saint-Paul conservant ainsi sa position de leader avec un point d'avance sur son rival Central Genève. City et l'U.S.I. Azzurri se maintiennent en tête des autres subdivisions. Quatrième ligue: Match « au sommet » dans le groupe I, où le chef de file, Urania II, a tenu en échec son rival Chénois III. Meyrin II A reprend, pour le moment, le premier rang du groupe V. Autres « leaders » sans changement: Onex II A, USPTT (A) et City II.

Classement de IIe ligue

VAUD I. — 1. Assens 17-25; 2. Renens 16-22; 3. Bussigny 16-18; 4. Le Sentier 17-

18; 5. Grandson 17-17; 6. Union 15-15; 7. Orbe 17-15; 8. Crissier et Yverdon II 16-14; 9. Sainte-Croix 16-13; 11. Le Mont-Lausanne 14-12; 12. Lausanne Sp. II 15-9; 5. VAUD II. — 1. Nyon 15-27; 2. Montreux 17-25; 3. Malley 15-23; 4. La Tour-de-Peilz 17-19; 5. Chailly 16-18; 6. Vevey II 17-16; 7. Lutry 15-15; 8. Payerne 15-14; 9. Forward 16-14; 10. Saint-Prex 17-13; 11. Concordia 17-6; 12. Aubonne 17-2.

GENÈVE. — 1. Meyrin 14-22; 2. International 15-20; 3. Plan-les-Ouates 13-17; 4. Chénois II 15-16; 5. Compèbres 14-14; 6. Signal Bernex 15-13; 7. Vernier 13-12; 8. Lancy 14-12; 9. Italien et Onex 15-12; 11. Saint-Jean 13-6.

VALAIS. — 1. Saxon 15-22; 2. Sierre 14-18; 3. Port-Valais et Saint-Léonard 17-13; 5. Saillon 14-15; 6. Saint-Maurice 15-13; 7. Vernayaz 14-12; 8. Fully 15-12; 9. Grône et Salquenen 14-11; 11. Collombey 15-10.

FRIBOURG. — 1. Fétigny 15-26; 2. Bulle 14-18; 3. Centre et Richemond 14-17; 5. Beaufort 15-17; 6. Domsdidier 15-13; 7. Friburgen II 13-12; 8. Villars-sur-Glâne 14-10; 9. Vully 13-9; 10. Morat 14-8; 11. Cormondes 15-8.

IVe LIGUE NEUCHÂTELOISE Rien de nouveau

Aucune surprise à noter pour la reprise du championnat de IVe ligue. Dans les Montagnes neuchâteloises, tous les matches prévus ont été renvoyés, une épaisse couche de neige recouvrant encore les terrains. Espérons que le soleil de ce début de semaine la fera fondre rapidement afin que les équipes puissent s'entraîner dans des conditions normales et reprendre prochainement la compétition.

Groupe 1: Cressier I B, en déplacement à Cortaillod, est bien reparti et s'est imposé assez facilement. Marin I A a réussi un carton face au Landeron I B et garde le contact avec le premier, tout comme Châtelard I A, net vainqueur de Gorgier. 1. Cressier I B 10 et 19; 2. Marin I A 10 et 16; 3. Châtelard I A 9 et 14; 4. Helvetia 9 et 9; 5. Boudry II 10 et 10; 6. Saint-Blaise II A 9 et 7; 7. Le Landeron I B 10 et 5; 8. Gorgier 9 et 3; 9. Cortaillod II B 10 et 3.

Groupe 2: Les « colenders » ont conservé leur position: Cortaillod II s'est imposé face à Auvernier II alors que Serrières II, quoique vainqueur, a été sérieusement accroché par Travers I B, équipe qui surprend en bien. Cortaillod II A n'a eu aucun problème pour venir à bout de Béroche et garde en point de mire la tête du classement. Bôle II, qui avait eu beaucoup de peine au premier tour, semble en meilleure forme et dispose par 4 à 1 de Noiraigue, ce qui lui permet de gagner deux places au classement.

1. Cortaillod II et Serrières II 11 et 19; 3. Cortaillod II A 11 et 18; 4. Colombier II 11 et 14; 5. Travers I B 11 et 9; 6. Bôle II et Béroche 11 et 8; 8. Auvernier II 11 et 7; 9. Noiraigue 11 et 5; 10. Châtelard I B 11 et 3.

Groupe 3: Un seul match dans ce groupe où Travers, premier, est revenu avec les deux points du difficile déplacement à Fleurier II A. Cette victoire est tout à l'honneur des compagnons de Hotz qui consolident ainsi leur position.

1. Travers I A 11 et 19; 2. Couvet II 10 et 15; 3. Fleurier II B 10 et 14; 4. Fleurier II A 11 et 13; 5. Môtiers 10 et 12; 6. L'Aréus II 10 et 11; 7. Saint-Sulpice I B 10 et 7; 8. Blue Stars 10 et 6;

9. Buttes II 10 et 3; 10. Saint-Sulpice I A 10 et 2.

Groupe 4: Le Landeron I A a obtenu sa onzième victoire consécutive en disposant de Saint-Blaise II B. Qui fera déboucher pour la première fois de la saison ce solide leader?

Coffrane I A a battu par 5 à 0 Corcelles II, équipe non négligeable pourtant. Audax III et Cressier I A se partagent toujours le troisième rang. L'équipe d'Espagnol II a été retirée du championnat. Tous les matches qui devaient encore être joués par cette équipe seront gagnés 3 à 0 par ses adversaires.

1. Le Landeron I A 11 et 22; 2. Coffrane I A 11 et 17; 3. Audax III et Cressier I A 11 et 15; 5. Corcelles II, Saint-Blaise II B et Lignières 11 et 10; 8. Comète II 11 et 6; 9. Espagnol II 11 et 3; 10. Marin I B 11 et 2.

Groupe 5: Un seul match a pu se dérouler, puisque Coffrane I B recevait le leader. Ticino II s'est imposé par 2 à 0. 1. Ticino II 10 et 17; 2. Le Locle III 9 et 13; 3. Le Parc II B et Saint-Imier 9 et 11; 5. Floria II A 9 et 8; 6. Etoile III A 9 et 7; 7. Coffrane I B 9 et 6; 8. Dombresson II 9 et 5; 9. Les Geneveys-sur-Coffrane I B 9 et 4.

Groupe 6: Tous les matches ont été renvoyés. Nous rappelons le classement: 1. Superga II 9 et 16; 2. La Chaux-de-Fonds III 9 et 15; 3. Les Geneveys-sur-Coffrane I A 9 et 13; 4. Le Parc II A 9 et 11; 5. Etoile III B 9 et 9; 6. Floria II B 8 et 8; 7. Sonvilier II 9 et 6; 8. La Sagne II 9 et 2; 9. Les Bois II 9 et 0. P. M.

SPORTS dernière

SKI

La championne olympique Nancy Greene a décidé d'abandonner la compétition après les deux dernières épreuves de la coupe du monde. « Cette décision a été très difficile à prendre. J'y étais résolue depuis près de deux semaines. Je savais que je devrais arrêter de skier un jour mais cela va être réellement dur pour moi », a déclaré la jeune championne canadienne. Interrogée sur ses projets d'avenir, Nancy a précisé: « Je vais garder des contacts avec le ski, peut-être en aidant les jeunes ou en donnant des leçons, ou encore en m'occupant de relations publiques pour un groupement de ski amateur ».

BOXE

A Birmingham, l'Italien Juan Carlos a conservé son titre de champion d'Europe des poids moyens en battant l'Anglais Wally Swift, par disqualification à la 10me reprise pour coups de tête répétés. Ce verdict a provoqué de vives réactions du public qui a manifesté son mécontentement en lançant sur le ring des journaux, des programmes et même des chaises. La police a dû intervenir pour rétablir l'ordre et escorter le champion d'Europe jusqu'à son vestiaire.

FOOTBALL

A l'Ibrox Park de Glasgow, devant 60.000 spectateurs, Glasgow Rangers et Leeds United ont fait match nul (0-0) en match aller comptant pour les quarts de finale de la coupe des villes de foire. Le match retour aura lieu le 9 avril. Notons que Leeds vient de jouer 37 matches consécutifs sur son terrain sans connaître la défaite.

VIN DE VIAL

Fr. 6.—

AUTO

Victoire suisse aux 4 Heures de Monza

Lors des 4 Heures de Monza, courses officielles de Suisse, Peter Schetty, pilote officiel de l'usine Abarth, a remporté en compagnie de Gedenmans la catégorie de moins de 1000 cmc. Au volant de son Abarth, il a couvert 595 km 735 à la moyenne de 148 km 933. Il a devancé le Britannique John Handley (BMC) de 22 km.

L'ingénieur Vittorio Bellantani, à qui l'on doit de nombreux projets de voitures de course et de grand tourisme, est décédé à l'âge de 62 ans, à Modène. Pendant plusieurs années, l'ingénieur italien fut l'un des plus directs collaborateurs de M. Enzo Ferrari. Ensuite, il avait préparé, pour le compte de l'écurie Maserati, les toutes premières voitures de formule 1 à 1500 et 2500 cmc.

CYCLISME Championnat des clubs neuchâtelois Les coureurs de Colombier en vedette

La cinquième manche du championnat des clubs neuchâtelois s'est déroulée par un temps magnifique, printanier. Les juniors sont partis avec un avantage de 5 minutes. C'est à nouveau au cours de la montée des Cadolles que les « grimpeurs », sous la forme d'un groupe de 4 coureurs réputés comprenant trois gars du V.C. Colombier: Probst, Guerdat et Ducommun, accompagnés du Chaux-de-Fonniier Balmer, vainqueur de la quatrième manche, se sont débarrassés des autres. Au premier passage à Boudévillers, ce quatuor actif rejoignait les juniors pour les lâcher lors de la seconde montée jusqu'à Valangin. Puis l'écart se creusait et, derrière, le peloton des juniors se cassait sous l'impulsion du valeureux Carcani et de Guillat, de Delémont.

Au sprint, Probst s'est imposé magistralement cette fois-ci à Balmer, leurs deux compagnons d'échappée, Guerdat et Ducommun, se contentant des 3me et 4me places. A un peu plus d'une minute, surgissaient les deux meilleurs juniors et « l'ex-

terne » Guillat enlevait brillamment la 5me place. Il fallait ensuite attendre encore 3 minutes pour voir Rieder, de Colombier, battre les hommes du gros peloton.

En cadets, Kopp (Le Locle) remportait une nouvelle victoire en se détachant irrésistiblement dans les derniers mètres.

RÉSULTATS

Amateurs: 1. G. Probst (Colombier) 1 h 33'50"; 2. J.-M. Balmer (Francs-Coureurs); 3. G. Guerdat (Colombier); 4. L. Ducommun (Colombier) tous même temps; 5. B. Guillat (Delémont) 1 h 35', 1er junior; 6. Carcani (Colombier), 2me junior, même temps; 7. Rieder (Colombier) 1 h 38'10"; 8. Smordoni (Le Locle); 9. Richard (Francs-Coureurs) tous même temps.

Cadets: 1. A. Kopp (Le Locle) 1 h 10' 28"; 2. Montanri (Delémont) 1 h 10'31"; 3. Dovidier (Moutier); 4. Bourqui (Colombier); 5. Steiner (Francs-Coureurs) tous même temps.

SKI Les nordiques suisses vont-ils perdre leurs chefs de file?

A. Kaelin, J. Haas et l'entraîneur Lennart Olsson pourraient ne plus être de la partie l'an prochain

Dimanche, à Saint-Moritz, Hischier, Kaelin et Haas ont été interrogés sur leurs projets d'avenir. Pour le ski nordique suis-



Il est des pays où il ne fait pas bon tutoyer la discipline. Ceux de l'Est, plus particulièrement, ont le geste écrasant pour les faufileux. La suspension pour un ou trois dimanches, telle que nous la connaissons, serait là-bas un dessert. L'unité, dans ces démocraties, est l'armée, la prison, l'amende, la suspension à vie. Dire qu'il y en a qui aiment ça!

Dernièrement, en Hongrie, deux arbitres de football ont été suspendus à vie pour s'être présentés ivres sur le terrain. Pour bien mesurer l'infamie, on cite les noms de ces voleurs du 0,8. C'est bête à s'en taper le tasterin car, pour une fois, on voyait des arbitres joyeux.

Je troupe ces deux gaillards fort sympathiques. Un peu de vent dans les voiles, le sifflet enjôleur, les poteaux de but pour s'accrocher aux branches, hein! ça n'aurait gêné personne.

L'histoire est pleine de génies qui se conservaient dans l'alcool. Allez savoir si ces deux-là n'étaient pas meilleurs avec un verre dans le nez que sans. Ou s'ils ne cherchaient pas dans les fonds de bouteilles la consolation d'un mauvais spectacle. Radiés à vie! Après ça, étonnez-vous que le recrutement soit si difficile.

DEDEL

Rasez-vous mieux - Sunbeam prenez Sunbeam!

TENNIS Premier tour de la coupe Davis

L'équipe suisse est composée Elle comprend le junior Rolf Spitzer

Dimitri Sturdza (Genève), Thedy Stalder (Langnau), Mathias Werren (Genève) et le junior Rolf Spitzer (Zurich) défendront les couleurs suisses lors du premier tour de la zone européenne de la coupe Davis contre l'Allemagne, les 3, 4 et 5 mai, à Fribourg-en-Brigau. M. Heinz Grimm (Bâle) sera une nouvelle fois le capitaine de l'équipe helvétique.

Stalder, Werren et Spitzer commenceront leur entraînement, sous la direction de l'ancien champion suisse, sur la Côte-d'Azur où ils participeront aux tournois internationaux de Nice (1er-7 avril) et de Monte-Carlo (8-15). Pour sa part, Dimitri Sturdza, champion suisse, se rendra en compagnie d'Anne-Marie Studer, championne suisse, à Johannesburg, où ils prendront part aux championnats internationaux d'Afrique du Sud. Ils auront, ainsi, l'occasion de s'entraîner avec des joueurs de classe mondiale.

à tout travail ménager...
...un appareil

AEG

TOUT POUR L'ENFANT



- MANTEAUX
- CABANS
- BLAZERS
- VESTES-BLOUSONS
- ROBES
- JUPES
- PULLS
- PANTALONS

chez le spécialiste

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue du Seyon

NEUCHÂTEL

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

ECOLE BENEDICT

Neuchâtel : 13, ruelle Vaucher, tél. (038) 5 29 81
La Chaux-de-Fonds : 15, rue de la Serre, tél. (039) 3 66 66

- Section préparatoire
- Section administration
- Section d'orientation professionnelle
- Section commerciale
- Section de français pour étrangers
- Section des cours du soir

Demandez nos programmes détaillés. Seule école du canton délivrant des diplômes de commerce reconnus par la Fédération suisse des écoles privées.

Rentrée scolaire de printemps: 17 avril

Ford for men



Cougar

Un sentiment enchanteur: Cougar. Aimez-vous les formes élégantes? Une calandre classique. Une ligne sans défaut. Aimez-vous le luxe? Des fauteuils confortables. Des phares entièrement escamotables. Un intérieur d'une finition exemplaire. Aimez-vous la puissance? Dans votre Cougar, vous roulez rapidement, silencieusement. Cougar, la voiture des vrais individualistes. Modèle livrable: Mercury Cougar Hardtop, 2 portes. Moteurs: V8 4,9 l (25/210 CV) ou V8 GT (33/335 CV).

A partir de Fr. 21500.-

* Avec système de freinage à double circuit et équipement américain de sécurité et pour les modèles V8: freins à disque à l'avant, freins assistés et pneus radiaux.

Mustang

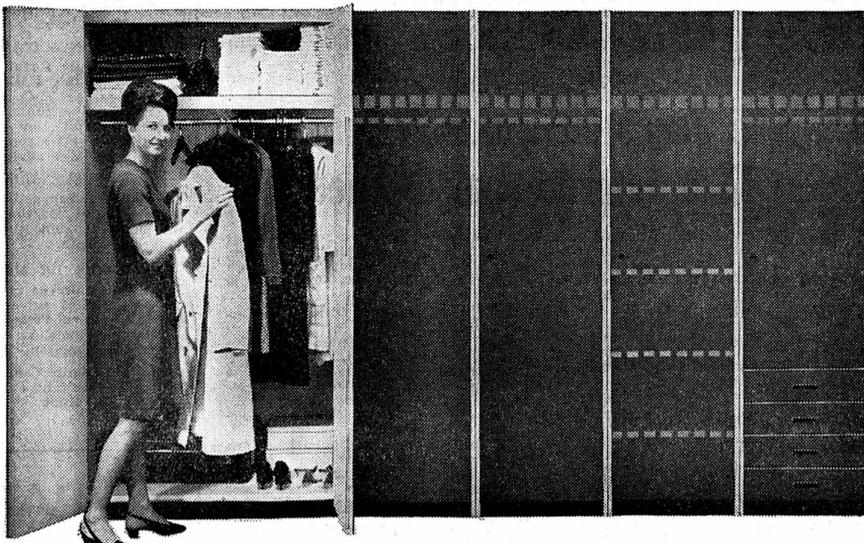
Un sentiment viril: dompter la Mustang. Excitant d'éperonner 115, 195, 230 ou même 335 chevaux. Fascinant de respirer cette atmosphère de cockpit. Merveilleux de goûter cette ambiance de luxe. Mais aussi rassurant de maintenir l'impétuosité de la Mustang. L'irremplaçable «galop» d'essai vous le confirmera. Modèles: Hardtop, Cabriolet, Fastback. Moteurs: 6 cylindres (17/115 CV), V8 (24/195 CV ou 25/230 CV), V8 GT (33/335 CV). - A partir de Fr. 14900.-

Vainqueur du Mans 1966/1967



Neuchâtel: Garage des Trois Rois, J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01.
La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois, S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 101-102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05. — Le Locle: Garage des Trois Rois, J.-P. et M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31.

108 cm 55 cm 55 cm 55 cm 55 cm



neutre 298.- 185.- 210.- 265.-

Voici l'armoire à éléments la plus avantageuse de Suisse!

Exemple: à 6 portes, ensemble 324 cm peintes dès 960.-, neutre déjà dès **894.-**

- Armoire à 3 portes, 163 cm, dès 483.-
- Armoire à 4 portes, 216 cm, dès 596.-
- Armoire à 5 portes, 271 cm, dès 781.-



Incredibly, n'est-ce pas? — et bien sûr, 10 ans de garantie!
● D'un seul coup, tous vos problèmes de places résolus! Se complète à volonté, également avec élément commode! ● Le clou: les éléments de chambre à coucher ou de studio correspondants offrent des possibilités de combinaisons multiples, à des prix imbattables! ● Le plus grand choix de Suisse en armoires hautes et à éléments. ● N'achetez aucune armoire avant d'avoir examiné SPARTA. ● Création et vente exclusive:

Pfister ameublements sa

BIENNE, Place du Marché-Neuf
Le «Centre du meuble et du tapis» du Jura et du Seeland ● Exposition sur 8 étages
[] devant l'immeuble et environs — Lundi matin fermé — Tél. 032/3 68 62
Essence gratuite/billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-



NEUCHÂTEL, Terreaux 7 Tél. 038/5 79 14 [] à proximité Immedate
Ouvert tous les jours de 8.00 à 12.00 h et de 13.30 à 18.30 h, samedi ouvert sans interruption jusqu'à 17.00 h — Voyages gratuits à la fabrique-exposition à SUHR p/Aarau

ANGLETERRE

Roger Hunt meilleur marqueur de l'histoire de la ligue

Leeds (en fine forme) peut gagner championnat et coupe

Manchester City n'est resté en tête que l'espace d'une semaine, plus longtemps que la rose il est vrai. Leeds lui a succédé, totalisant le même nombre de points que Manchester United à nouveau victorieux.

artilleurs n'avaient plus gagné à l'extérieur. Le sort de Fulham, sans être scellé, est pratiquement connu car les Londoniens ont quatre points de retard sur Sunderland et cinq sur Coventry.

Chelsea, qui n'arrête pas de gravir l'échelle, il est vrai qu'il était tombé si bas... West Bromwich Albion a gagné à Leicester, Liverpool s'est imposé dans la cité de l'acier face à Sheffield Wednesday, et Wolverhampton s'est curieusement incliné devant Sheffield United.

L'équipe championne du monde, est demeuré le joueur ayant réalisé le plus de buts en championnat. Il a obtenu son 216ème tir victorieux en trois cent quarante matches et ce n'est pas fini, a ajouté le valeureux et opportuniste Hunt.



PRATI. — Le jeune attaquant de Milan (bousculé ici par le Bolognais Janich) est certes pour beaucoup dans le succès de son club.

ITALIE

Le jeune Milanais Prati redoutable

Rome réussit un exploit à Cagliari

A moins d'événements extraordinaires, Milan sera champion d'Italie. Huit points d'avance à cinq journées de la fin, voilà qui permet à Rivera et à ses amis de dormir tranquille.

nagé sa peine. Elle s'est ruée à l'attaque du but de Vavassori. Mais son jeu manquait singulièrement d'inspiration et les défenseurs bolognais n'eurent aucune peine à préserver l'avantage pris grâce à des buts de Turra (5me) et Pace (15me).

Spal, semble s'être mis à l'abri du danger. Mais l'exploit de cette vingt-cinquième journée a été obtenu par Rome. Depuis le 8 mai 1966, Cagliari n'avait plus connu la défaite sur son terrain.

FIN DE LA SERIE NOIRE ?

Manchester United a, peut-être, mis un terme à la série noire qui lut a voulu de perdre son avance sur ses poursuivants. Après trois défaites consécutives, l'équipe de Matt Busby a pu renouer avec la victoire en battant nettement Nottingham Forest (3-0).

ETONNANT

On a enregistré cinq victoires à l'extérieur. C'est inhabituel pour ne pas dire plus. Arsenal battu Fulham 3-1; il y a deux mois que les

ALLEMAGNE

Beckenbauer abat Eintracht Braunschweig

Deux surprises de taille à Hambourg

Alors qu'il y a deux semaines, Hambourg se faisait rejoindre par Olympique Lyon à la 92ème minute, à cause de ses propres manœuvres dilatoires, le moral était à zéro et des mots furent même échangés entre plusieurs joueurs et dirigeants.

éternels, tira magnifiquement les ficelles et se permit de marquer les deux buts. Une nouvelle ère a peut-être commencé pour lui.

effet, bien que n'ayant gagné que deux fois lors des 10 dernières rencontres, Nuremberg possède toujours 5 points d'avance sur Bayern, Mönchengladbach et Brème et 7 points sur Cologne.

Opinions

La raison principale des succès alémaniques et liganais est fort simple à découvrir

Que manque-t-il aux Romands? Avant tout la volonté de gagner

Si prendre en considération la petitesse du territoire romand en comparaison de la Suisse alémanique est une excuse valable, il n'y a pas lieu de s'alarmer de l'ordre de grandeur des succès de ceux-ci ou de ceux-là.

En attendant, les équipes suisses romandes traînent les crampons d'abominable façon, cette saison. Nous en avons perdu l'habitude, car n'avaient-elles pas gagné quatre titres sur les sept derniers distribués?

Un point, toutefois, mérite d'être relevé; l'observateur même non averti s'en sera rendu compte: c'est la froide et rageuse détermination de vaincre dont sont habitées les équipes alémaniques.

DISCOURS DÉFORMANTS

Toutefois, par ici, on est fort chatouilleux dans le domaine du football, et si l'on est magnanime dans l'abandon de supériorité de maintes autres disciplines, celle du football ne laisse personne indifférent.

NOUVELLE PREUVE

Dimanche dernier, à la Pontaise, on a eu la surprise d'un Young Boys piaffant, ruant, mais combien sympathique dans son refus de s'incliner.

RIEN A VOIR

Le football obéirait-il donc à d'autres lois que les méridiennes? Oui, mes jolis, et vous devriez le savoir, depuis le temps que je vous le dis.

CLASSEMENTS

ALLEMAGNE

Table with columns: Matches, J. G. N. P., B. p. c. Pts. Rows include Nuremberg, Bayern Munich, Borussia Dortmund, etc.

ITALIE

Table with columns: Matches, J. G. N. P., B. p. c. Pts. Rows include Milan, Torino, Fiorentina, etc.

ANGLETERRE

Table with columns: Matches, J. G. N. P., B. p. c. Pts. Rows include Manchester Utd, Leeds United, Manchester City, etc.

FRANCE

Table with columns: Matches, J. G. N. P., B. p. c. Pts. Rows include Saint-Etienne, Marseille, Bordeaux, etc.

FRANCE

Table with columns: Matches, J. G. N. P., B. p. c. Pts. Rows include Saint-Etienne, Marseille, Bordeaux, etc.

FRANCE

Table with columns: Matches, J. G. N. P., B. p. c. Pts. Rows include Saint-Etienne, Marseille, Bordeaux, etc.

FRANCE

C'est le temps des compromis: il faut savoir parlementer et traiter sans perdre la face. Le championnat est presque « en roue libre »; on ne se fait plus trop de mauvais sang.

Nantes retrouve son efficacité

nier tableau de chasse, il aura pu épingleur, entre autres, Saint-Etienne et Bordeaux.

La guerre des dents

Le printemps est officiellement là; sauf, peut-être, à la Charrière où les poêles continuent à ronfler malgré le réveil du championnat.

Le rusé Jaccottet a donné beaucoup de fil à retordre aux Brodeurs

A la bataille des fleurs (pas de rhétorique), les belles orchidées argoviennes ont été éclipsées par les modestes violettes prévoitaises; le terrible Lion de Winterthour n'effraya pas plus les Oberlandais que le brave lion de la Metro Goldwyn Mayer.

Des... dents de lion pour Lucerne

travail plein les mains, il n'a rien reçu: pas le moindre petit but de la part d'une équipe qui est pleine d'as.

Association cantonale neuchâteloise de football

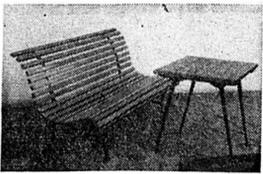
Communiqué officiel No 22

5 FRANCS D'AMENDE Liuzzo Carmelo, F.-C. Superga I, jeu dur; Senes Agostino, F.-C. Saint-Blaise IIa, réclamations; Kunz René, F.-C. Cortaillod IIa, réclamations; Viel Claudii, F.-C. Bôle II, réclamations; Telesca Franco, F.-C. Coffrane Ia, réclamations.

A PARIS

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » EST EN VENTE CHAQUE JOUR aux Nouvelles Messageries de la Presse parisienne - Métro Bourse 111, rue Réaumur, Paris 2me Tél. GUT. 84-90

Vos bancs et tables de jardin...



... directement chez le fabricant confortables, à lamelles de bois, cintrés, pieds en fer forgé. Longueur 1 m 80. Couleur selon désir. Prix imbattables. Le banc 120 fr. La table 55 fr. Robert THÉVENAZ chalet les Grillons, 1394 Concise. Tél. (024) 4 54 21

PRÊTS

Rapides
Discrets
Sans caution



BANQUE EXEL

Ouvert le samedi matin

Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

SAUCISSONS pur porc

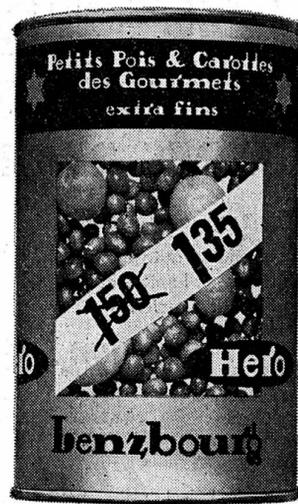
Margot

Nos excellents

BOUCHERIES-CHARCUTERIE
TEL. 5.14.56 / 5.66.21
SEYON 5 - PAROISSE

Qualité supérieure

Prix avantageux



Conserves Hero Lenzbourg

Petits Pois & Carottes des Gourmets extra fins

Utilisez maintenant les Petits Pois & Carottes des Gourmets extra fins Hero pour composer vos repas! Des légumes tendres et légers - voici le moment venu! Petits Pois & Carottes des Gourmets extra fins. Avec la viande, chaude ou froide. Un repas du dimanche pour les jours de semaine!

Avec Hero vous êtes bien servi



LA JOLIE CONFECTION POUR ENFANTS

CHEZ *Savoie-Petitpierre s.a.*

rue du Sejon Neuchâtel

BANQUE ORCA

un nom sûr pour vos prêts

Genève - 13, quai de l'Île
Filiales: Berne - Zurich

16

Veuillez me faire parvenir votre documentation.

Nom: Prénom:

Rue: Localité:

5 tapis

superbes milieux moquette, 260 x 350 cm, fond rouge ou beige, dessins Chiraz, 190 fr. pièce

G. KURTH
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19.

Nouveau!

HANY

La pompe plongeante avec commande automatique incorporée et moteur submersible pour eaux d'infiltration, de machines à laver et pour drainer les caves.

HANY & CIE.
fabr. de pompes 8706 Meilen tél. 73 05 55

Confédération suisse

Emprunt fédéral 4³/₄% 1968 de fr. 250 000 000

à 15 ans de terme

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt fédéral 3 1/2% 1943 dont il reste un solde de 77 900 000 francs, venant à échéance le 15 avril 1968 et à procurer à la Confédération des disponibilités pour ses besoins courants.

Modalités de l'emprunt: Taux d'intérêt 4 3/4%; coupons annuels au 15 avril. Remboursement de l'emprunt au pair le 15 avril 1983. Droit de dénonciation anticipé réservé au débiteur pour le 15 avril 1980 au plus tôt.

Prix d'émission: 100,40%

plus 0,60% timbre fédéral sur les obligations

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 27 mars au 3 avril 1968, à midi, par les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse.

L'émission de l'emprunt a lieu sous forme de titres et de créances inscrites. Si les souscriptions contre espèces dépassent le montant disponible, elles seront réduites.

Des prospectus détaillés peuvent être retirés aux guichets des banques.

Cartel de banques suisses

Union des banques cantonales suisses

Pourquoi le **Crédit Renco** est-il si intéressant?

Parce que rapidement, discrètement et avantageusement, vous avez la possibilité de disposer

d'argent comptant

que vous pouvez utiliser à chaque moment. Si vous devez acquiescer un bien, si vous devez remplir certaines obligations inattendues et momentanées, vous n'avez plus qu'à passer à nos bureaux. N'hésitez donc pas à bénéficier, comme nos milliers de clients, des avantages du

Crédit Renco S.A.

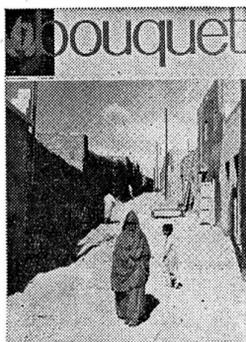
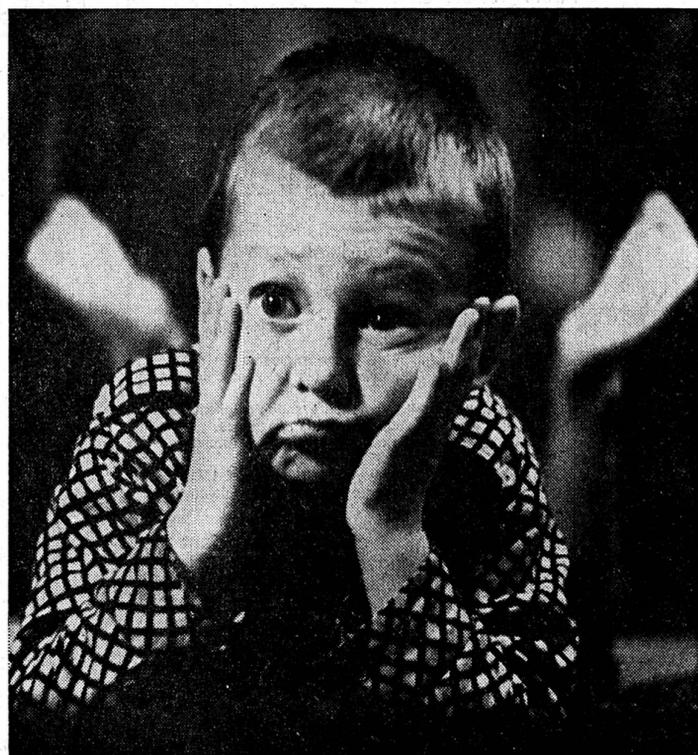
1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 13 h. 45.

Nom _____
Rue _____
Lieu _____ IV /344

Attention!
Utilisez le service express:
Téléphone 022 246353

Les enfants face à la TV

Une grande enquête, conduite à travers toute la Suisse romande par Renée Senn qui a interrogé: des parents, des éducateurs, des responsables d'émissions pour enfants, des curés, des pasteurs, des enfants et le directeur de notre Télévision romande.

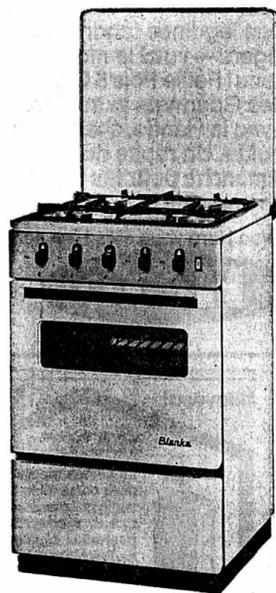


bouquet
en vente partout dès le 27 mars



REPRISE JEANNERET & Co - CONFORT MÉNAGER

GRANDE EXPOSITION - DES PRIX ÉPOUSTOUFLANTS
CUISINIÈRES REPRISES (PEU IMPORTE LEUR ÉTAT) PROFITEZ



Blanka tous gaz

flammes pilotes autostabilisées
 four géant avec lumière et hublot,
 placard chauffe-assiettes

reprise
 de votre ancienne
 cuisinière

379.-
100.-

Seulement 279.-

couvercle compris

4 feux

reprise
 de votre ancienne
 cuisinière

435.-
100.-

Seulement 335.-

couvercle compris



Triplex de luxe gaz de ville

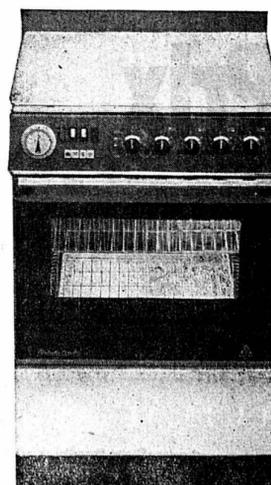
4 feux, grill-four géant vitré, avec
 lumière.
 Tourne-broche compris, flammes
 pilotes, placard sous le four

reprise de
 votre ancienne
 cuisinière

498.-
100.-

Seulement 398.-

couvercle-table compris



Encore jamais vu

Cuisinière électrique automatique
 4 plaques dont 2 rapides
 Four géant vitré-gril au plafond.
 Automatisation intégrale, y compris
 le tourne-broche, lampes témoins
 de contrôle, plaques et four

reprise
 de votre ancienne
 cuisinière

798.-
100.-

Seulement 698.-

couvercle-table compris

ATTENTION! Nos cuisinières sont agréées par la Société suisse de l'industrie du gaz

Une année de garantie, livraison gratuite, grandes facilités de paiements, service après-vente assuré. Les installations, raccordements et accessoires ne sont pas compris. **A QUALITÉ ÉGALE PRIX PLUS BAS** chez Jeanneret c'est encore meilleur marché.

Prix choc sur les grandes marques:
**SIEMENS-A.E.G.-TRIPLEX-
 BLANKA, à partir de Fr. 275.-**

JEANNERET & Co - confort ménager
 Nouveaux locaux - 3 immeubles Seyon 26-28-30-NEUCHÂTEL, Tél. 5 45 24



PENSEZ

pour un anniversaire, un jubilé, à offrir des

ARMOIRES

de familles, peintes sur bois, porcelaine, papier, parchemin.

Adressez-vous à
R. Vuille-Robbe

Atelier d'art
 30, fbg de l'Hôpital
 Tél. (038) 5 22 86

Originalité...



DÉVELOPPEZ votre MÉMOIRE

Il suffit, pour cela, d'apprendre la méthode CARTING, simple, efficace et surtout à la portée de tout le monde. Demandez documentation gratuite, sans engagement, à l'Institut pratique de mnémotechnie, 1604 Puidoux.

Un excellent café au

SLOT-RACING

Tunnels 1, Neuchâtel
 Ouvert dès 12 h 30, mardi fermé

2. Internationale Pferde-Auktion



27.-30. März 1968
 in der Städtischen
 Reitschule Biel

Katalog durch
 HIPPOS AG, 8036 Zürich
 Telefon 051/25 52 95

Très grand choix de DISQUES 45 tours

au rabais,
 yé-yé, chansons françaises, italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

Comaz Automatic

Ecluse 14 - Tél. 5 24 02, Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

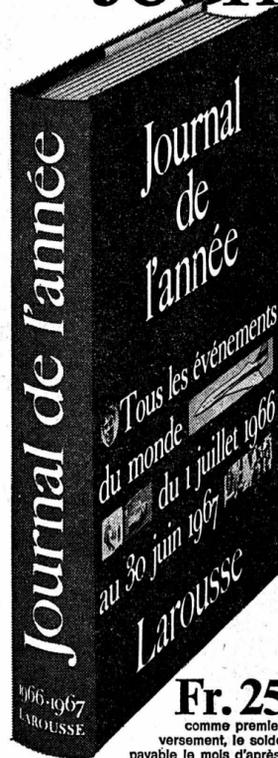
Nos délicieuses spécialités

Tourtes de la Forêt-Noire
 Tourtes suédoises

Walker

Tél. 3 16 55
 Pâtisserie Saint-Blaise

Complet, pratique, détaillé, indispensable à l'homme d'aujourd'hui
 voici le **Journal de l'année**



Pour votre profession, vos études, vos loisirs, une documentation irremplaçable sur les derniers 365 jours de la vie du monde.

Tous les événements du monde
 du 1^{er} juillet 1966 au 30 juin 1967
 en trois grandes sections

La vie politique



La vie intellectuelle et religieuse



La vie quotidienne



N'attendez plus que les événements aient une place dans l'histoire pour les découvrir... faites cette découverte année par année.

Admirablement conçu, le « dernier-né » LAROUSSE vous livre les événements les plus importants d'une année de la vie du monde.

La vie politique, l'évolution des gouvernements de chaque pays, leurs problèmes économiques, les problèmes internationaux.

La vie intellectuelle et religieuse: les grandes manifestations des lettres, des arts, des sciences et des spectacles.

Enfin, la vie quotidienne, les records sportifs, les grands procès, la mode, l'éducation, les loisirs.

Véritable encyclopédie annuelle, le JOURNAL DE L'ANNÉE vous permet de mieux comprendre l'histoire du monde en train de se faire!

Fr. 25

comme premier versement, le solde payable le mois d'après.

Un volume relié 17,5 cm x 24 cm sous luxueuse jaquette glacée en couleurs - 416 pages - nombreuses illustrations, dessins, photographies, cartes, schémas - tableau chronologique, Index.

Examinez gratuitement chez vous pendant 10 jours sans aucun engagement le Journal de l'année-66/67. Pour cela, retournez-nous le bon ci-dessous. Si vous êtes convaincu de l'intérêt de cet ouvrage, vous le garderez pour Fr. 52.-. Attention! Si vous désirez recevoir aussi le Journal de l'année 67/68, vous bénéficierez d'un prix spécial de Fr. 47.- le volume.

BON à envoyer à **Librairie Larousse** case 109, 1211 Genève 6, ou à votre libraire habituel

Je désire recevoir à l'examen gratuit pendant 10 jours sans aucun engagement d'achat:

le Journal de l'année 66/67 et le Journal de l'année 67/68 au prix de Fr. 47.- le volume (port compris)

le Journal de l'année 66/67 au prix de Fr. 52.- le volume (port compris)

(Cochez X la case correspondant à l'option que vous désirez.)

Nom _____

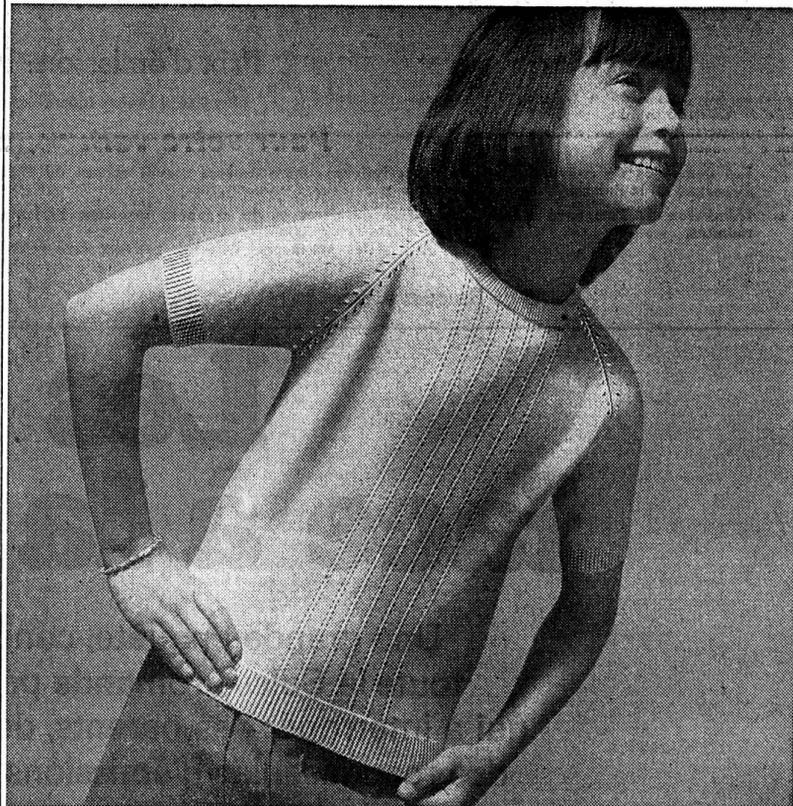
Prénom _____

Adresse _____

N° postal _____ 11

Signature _____

Prix Cité



ego encore plus avantageux!

pullover en Acrylic
 manches courtes fully-
 fashioned,
 fermeture éclair au dos,
 3 dessins dans plusieurs
 couleurs mode
 4 à 16 ans, 4 ans **7.90**

+ 1.- par 2 âges

avec ristourne ou 5% rabais

790

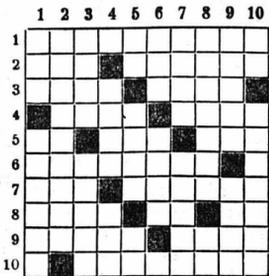
ego

La Cité

Le bonheur chez soi... commence avec des meubles Meyer

MOTS CROISÉS

Problème No 449



VERTICALEMENT

1. Corne du bois. — Prénom d'un célèbre fils de forgeron. 2. Métal très léger. 3. Noire, on la détecte. — Meurtrie, en parlant d'une poire. 4. Pâle et défat. — Côté de l'horizon. 5. Possessif. — Vaux mieux que jamais. — Résidence princière. 6. Transport. — Unie. 7. Remarque en marge. — Rendu moins honorable. 8. Elles sont risquées pour les pralines. — S'opposent sur une rose. 9. Glacée. — Elle s'attache au foyer. 10. Préposition. — Comptes.

Solution du No 448



HORIZONTALEMENT

1. Façon de jouer d'un mauvais acteur. 2. Pour encourager. — Principes odorants. 3. Femme de Booz. — On vous y attend avec un couteau, un fusil. 4. Orifice. — Sur le bât. 5. Répété, c'est un petit chapeau. — Entre deux coteaux. — On ne les ramasse que pour les jeter. 6. Inflammation intestinale. 7. Contesta. — Son port est remarquable. 8. Mille-pattes. — Fin d'infinifinit. — Ville biblique. 9. Séparation de deux éléments d'un mot par intercalation. — Fait disparaître. 10. Calculées.

HOROSCOPE

MERCREDI 27 MARS 1968

Très bonne journée favorisant les études, les voyages, les recherches et les réunions familiales ou amicales.

Naissances: Les enfants de ce jour seront sérieux, actifs, concentrés et réussiront leurs études.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Méfiez-vous des boissons fortes ou alcoolisées. Amour: Tenez compte des avis de l'être cher. Affaires: Un voyage d'affaires sera annulé.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Essayez un traitement homéopatique. Amour: Oubliez vos griefs et vos rancunes. Affaires: Possibilité d'augmenter vos revenus.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Soignez vos dents qui sont abîmées. Amour: Votre mauvais humeur éloigne l'être cher. Affaires: Légère irritabilité au bureau.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Surveillez de près votre ligne. Amour: Ne modifiez pas la personnalité de l'être aimé. Affaires: Lutez contre une personne sans scrupule.

LION (23/7-23/8)

Santé: Préférez les herbes aux épices. Amour: Petite déception sentimentale. Affaires: Utilisez vos capacités pour arriver.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Vous avez besoin de beaucoup de repos. Amour: N'envenimez pas les choses. Affaires: Rétablissez l'équilibre d'une situation.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Gorge très vulnérable. Amour: Votre bonne humeur dissipera les nuages. Affaires: Sivez fidèlement votre emploi du temps.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Un changement d'air vous ferait du bien. Amour: Prévoyez un petit voyage à deux. Affaires: Les questions d'intérêt prévaudront.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Ne prenez pas n'importe quel médicament. Amour: Surveillez votre bonheur. Affaires: Vous réussirez de petits exploits.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Portez des chaussures confortables. Amour: Ne perdez pas de temps dans un flirt. Affaires: Faites preuve de tact pour résoudre un problème.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Préférez une nourriture simple et frugale. Amour: Vous devrez donner votre opinion. Affaires: Soyez plus efficace.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Combattez votre constipation. Amour: N'engagez pas de discussions stériles. Affaires: Ne dépensez pas trop d'argent.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	25 mars	26 mars
3% Fédéral 1949	93.25 d	93.50
2 1/2% Féd. 1954, mars	95.75	95.75 d
3% Féd. 1955, juin	92.85	92.85 d
4 1/2% Fédéral 1965	99. — d	99.25 d
4 1/2% Fédéral 1968	99.75 d	99.75
5% Fédéral 1967	103. — d	103. — d

ACTIONS

Swissair nom.	764. —	779. —
Union Bques Suisses	3930. —	3990. —
Société Bque Suisse	2600. —	2640. —
Crédit Suisse	2985. —	2985. —
Bque Pop. Suisse	1900. —	1900. —
Bally	1420. —	1430. —
Elecro Watt	1640. —	1650. —
Indolec	1330. —	1350. —
Motor Columbus	1345. —	1365. —
Italo-Suisse	217. —	218. —
Reassurances Zurich	1790. —	1820. —
Winterthur Acclid.	970. —	975. —
Zurich Assurance	5410. —	5575. —
Aluminium Suisse	3700. —	3875. —
Brown Boveri	2645. —	2685. —
Saurer	1545. —	1540. —
Fischer	1070. —	1090. —
Lonza	1355. —	1360. —
Nestlé porteur	2860. —	2870. —
Nestlé nom.	1870. —	1885. —
Sulzer	4175. —	4190. —
Oursina	5410. —	5475. —
Alcan Aluminium	97 1/2	98 3/4
American Tel & Tel	213 1/4	214. —
Canadian Pacific	200 1/2	197 1/4
Cheapeake & Ohio	268 1/2	267. —
Du Pont de Nemours	648. —	646. —
Eastman Kodak	589. —	590. —
Ford Motor	210 1/4	210. —
General Electric	375. —	372. —
General Motors	318. —	317. —
IBM	2550. —	2550. —
International Nickel	464. —	462. —
Kennecott	178. —	177. —
Montgomery Ward	118 1/2	118. —
Std Oil New-Jersey	298. —	298 1/2
Union Carbide	177. —	180 1/2
U. States Steel	167. —	168. —
Machines Bull	66. —	67 1/2
Italo-Argentina	34. —	33 3/4
Phillips	152. —	152 1/2
Royal Dutch Cy	184. —	185 1/2
Sodec	234 1/4	236. —
A. E. G.	528. —	531. —
Farbenfabr. Bayer AG	215. —	217. —
Farbw. Hoechst AG	277. —	279 1/2
Mannesmann	159. —	160. —
Siemens	324. —	324. —

LAUSANNE

OBLIGATIONS	25 mars	26 mars
3% Fédéral 1949	93.25 d	93.50
2 1/2% Féd. 1954, mars	95.75	95.75 d
3% Féd. 1955, juin	92.85	92.85 d
4 1/2% Fédéral 1965	99. — d	99.25 d
4 1/2% Fédéral 1968	99.75 d	99.75
5% Fédéral 1967	103. — d	103. — d

ACTIONS

Ciba, porteur	8200. —	8225. —
Ciba, nom.	6450. —	6500. —
Sandoz	6900. —	6980. —
Geigy, porteur	12550. —	12600. —
Geigy nom.	5050. —	5275. —
Hoff-La Roche (b)	107250. —	109500. —

LAUSANNE

OBLIGATIONS	25 mars	26 mars
3% Fédéral 1949	93.25 d	93.50
2 1/2% Féd. 1954, mars	95.75	95.75 d
3% Féd. 1955, juin	92.85	92.85 d
4 1/2% Fédéral 1965	99. — d	99.25 d
4 1/2% Fédéral 1968	99.75 d	99.75
5% Fédéral 1967	103. — d	103. — d

ACTIONS

C. O. Vaudoise	1420. — d	1440. —
Crédit Fonc. Vaudois	920. —	920. —
Innovation S.A.	345. — d	350. —
Rom. d'Electricité	425. — d	430. —
Ateliers constr. Vevay	700. — d	705. —
La Suisse-Vie	3200. — d	3200. — d

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	6.30
U. S. A.	4.28	4.36
Angleterre	10.20	10.60
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119. —	121.50
Autriche	16.55	16.95

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	6.30
U. S. A.	4.28	4.36
Angleterre	10.20	10.60
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119. —	121.50
Autriche	16.55	16.95

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	6.30
U. S. A.	4.28	4.36
Angleterre	10.20	10.60
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119. —	121.50
Autriche	16.55	16.95

Bourse de Neuchâtel

Actions	25 mars	26 mars
Banque Nationale	550. — d	555. — d
Crédit Fonc. Neuchât.	730. — d	740. — d
La Neuchâteloise as.g.	1375. — d	1375. — d
Appareillage Gardy	295. — o	285. — d
Cabl. élect. Cortaliod	8800. —	8600. — d
Cabl. et tréf. Cossouay	3500. — o	3500. — o
Chaux et cim. Suls r.	515. — d	515. — d
Ed. Dubled & Cie S.A.	2050. — o	2050. — o
Ciment Portland	4600. — d	4700. — d
Suchard Hol. S.A. «A»	1950. — d	1925. — d
Suchard Hol. S.A. «B»	12400. — o	12500. — o
Tramways Neuchâtel	360. — o	360. — o
Sté navigation lac	—	—
Ntel-Morat, priv.	65. — d	65. — d

Obligations

Etat Neuch. 2 1/2 1932	94. — d	93.50 d
Et. de Ntel 4 1/2 1965	96.50 d	96.50 d
Etat Neuch. 3 1/2 1949	99.75 d	99.75 d
Com. Neuch. 3 1/2 1947	97.75 d	97.75 d
Com. Neuch. 3% 1961	93.25 d	93.25 d
Chx-de-Rds 3 1/2 1946	99. — o	99. — o
Le Locle 3 1/2 1947	98. — d	98. — d
Châtelot 3 1/2 1951	99.25 d	99.25 d
Elec. Neuch. 3% 1951	94. — d	94. — d
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	93. — d	93. — d
Pallard S.A. 3 1/2 1960	93. — d	93. — d
Tabacs N.-Ser.4%1962	90.50 d	90.50 d
Raf. Cressier 5 1/2 1966	102.50 d	102.50 d

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	6.30
U. S. A.	4.28	4.36
Angleterre	10.20	10.60
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119. —	121.50
Autriche	16.55	16.95

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	6.30
U. S. A.	4.28	4.36
Angleterre	10.20	10.60
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119. —	121.50
Autriche	16.55	16.95

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	6.30
U. S. A.	4.28	4.36
Angleterre	10.20	10.60
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119. —	121.50
Autriche	16.55	16.95

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	6.30
U. S. A.	4.28	4.36
Angleterre	10.20	10.60
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119. —	121.50
Autriche	16.55	16.95

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	6.30
U. S. A.	4.28	4.36
Angleterre	10.20	10.60
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119. —	121.50
Autriche	16.55	16.95

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	6.30
U. S. A.	4.28	4.36
Angleterre	10.20	10.60
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119. —	121.50
Autriche	16.55	16.95

Cours des billets de banque

26 mars 1968	Achat	Vente
France	86. —	89.50
Italie	— 68	— 70 1/4
Allemagne	107. —	109.50
Espagne	6. —	

DEMAIN JEUDI, RÉOUVERTURE

de la droguerie-parfumerie

KINDLER

À L'ANCIENNE ADRESSE: RUE DE L'HÔPITAL 9

CRESTA

Pension pour chiens nouvellement installée (route Neuchâtel-Morat, 4 km avant Morat) accueille avec plaisir votre chien pendant vos week-ends et vacances.

A vendre, de notre propre élevage, de magnifiques caniches nains blancs ou noirs.
Tél. (037) 71 36 60 ou 2 19 05.

Vos vacances à CATTOLICA

(Riviera Adriatique)

Pension MIMOSA, tél. 541-61659, à 150 m de la mer.
Juin - septembre: Lit. 1700.-
Juillet - août: Lit. 2500.-
Tout compris

DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France

POLDI JAQUET

Neuchâtel Tél. 5 55 65

DOMBRESSON

samedi 30 mars 1968
dernier match au loto.

PRETS

rapides et discrets

Renseignements contre envoi de ce bon

Nom: _____
Adresse: _____
Localité: _____

COFINANCESA

9, rue de Berné, 1211 Genève

PRÊTS

et ESCOMPTES SA

LAUSANNE

Rue

Haldimand 14

Sans caution

Fr. 500.-

à 3000.-

modèles de remboursement variés

Tél. (021)

23 92 57 - 58

(3 lignes)

Savez-vous ?

Mécaniciens qui cherchent satisfaction, perfection, rétribution élevée, demandez formules d'inscription au (038) 6 46 52.

Mikron-Häsel S. A., Boudry, fabrique de machines transfert.

Maculature

en vente au bureau du journal

CLAIR et NET

NETTOYAGES

Laquage

Bâtiments

Bureaux

Appartements

Villas

Prix raisonnables.

Tél. 4 18 70.

DAIM-CUIR

Toutes transformations, remise à la taille.

Pitteloud

Temple-Neuf 4

Neuchâtel Tél. 5 41 23

Pour vous départir

combien vous faut-il ?

500 ?

1000 ?

2000 fr.

rapidement et sans formalités ?

Alors envoyez ce coupon

à

Banque de Prêts et de Participations sa.

11 rue Pichard

1003 Lausanne

Tél. (021) 22 52 77

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

Localité: _____

N° postal: _____

VOYAGES LIDO

CROISIÈRES

avec arrêt en cours de voyage pour

UN SÉJOUR BALNÉAIRE

Nouvelle formule de vacances très appréciée

Quelques suggestions:

22 jours, ANDREA C, juin - août

Venise - Bari - Le Pirée - Istanbul - Kusadasi - Rhodes - Corfou - Dubrovnik - Venise. Croisière 11 jours dès Fr. 775.-

VACANCES BALNÉAIRES: Corfou, Voula, Kavouri, Glyfada ou Rhodes

11 jours min. Fr. 166.-

14 jours, ANNA C, mai - septembre

Gênes - Ajaccio - Cannes - Barcelone - Palma - Tunis - Palerme - Naples - Gênes. Croisière 7 jours dès Fr. 530.-

VACANCES BALNÉAIRES: Majorque, Tunisie ou Palerme,

7 jour min. Fr. 200.-

20 jours, ENRICO C, juin - septembre

Gênes - Cannes - Malaga - Funchal - Ténériffe - Casablanca - Gênes. Croisière 10 jours dès Fr. 775.-

VACANCES BALNÉAIRES: Madère ou Ténériffe, 10 jours min. Fr. 314.-

22 jours, CARINA, mai - octobre

Venise - Corfou - Le Pirée - Rhodes - Kos - Patmos - Izmir - Mykonos - Hydra - Nauplie - Corinthe - Dubrovnik - Venise. Croisière de 12 jours dès Fr. 568.-

VACANCES BALNÉAIRES: Corfou, Voula, Kavouri, Glyfada ou Rhodes,

10 jours min. Fr. 152.-

14 jours, JADRAN, mai - septembre

Venise - Pula - Opatija - Rijeka - Split - Dubrovnik - Corfou - Le Pirée - Itéa - Corfou - Bar - Sveti - Stefan - Kotor - Dubrovnik - Venise. Croisière 7 jours dès Fr. 573.-

VACANCES BALNÉAIRES: Dubrovnik ou Sveti Stefan,

7 jours min. Fr. 191.-

ENVOI GRATUIT ET IMMÉDIAT DE NOS BROCHURES

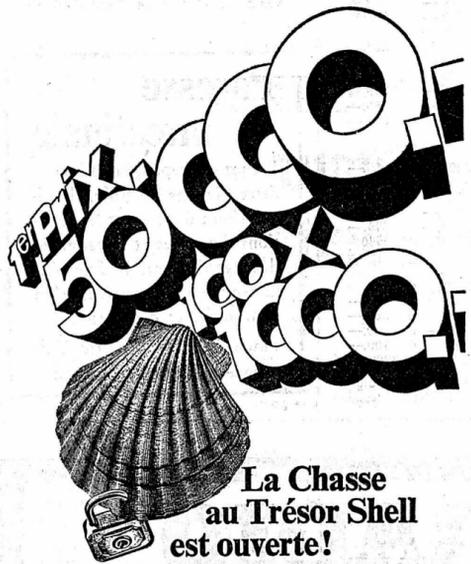
Veillez m'adresser sans frais vos brochures:

CROISIÈRES AVEC SÉJOURS BALNÉAIRES

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

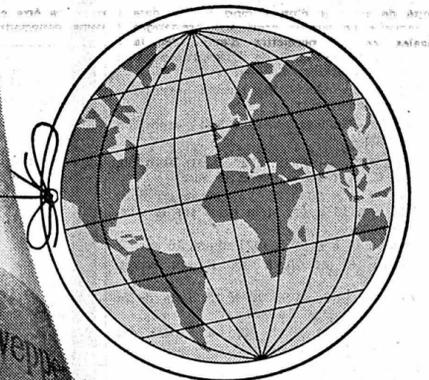
4, TERREAUX LAUSANNE
VOYAGES LIDO
s.a.r.l.
(021) 23 72 72



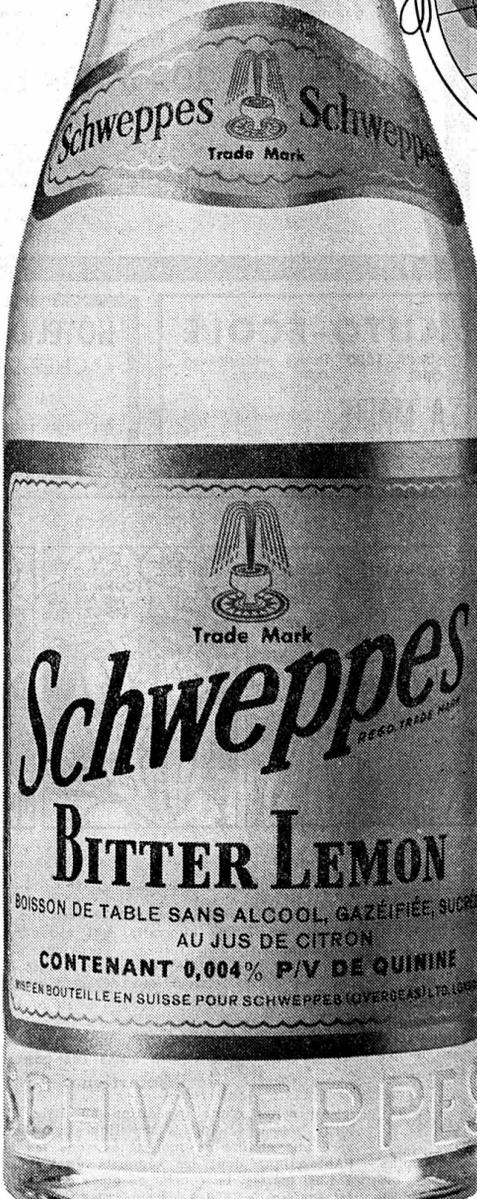
La Chasse au Trésor Shell est ouverte!

Demandez votre carte pour ce jeu facile et amusant dans n'importe quelle station-service Shell portant le panneau « Chasse au Trésor ». Aucune obligation d'achat.

Bonne chasse!



Internationalement connu:
the real bitter taste...



En Amérique on en raffole. En Angleterre c'est une des boissons les plus demandées. Schweppes Bitter Lemon, juste une pointe de saveur amère. Un plaisir pour le palais. Dégustez, savourez, mais attention: Schweppes Bitter Lemon with the real bitter taste.

Dans les bons restaurants, bars, hotels, tea rooms: Schweppes Bitter Lemon. Boisson de table sans alcool à base de quinine et au jus de citron.

ÉCOLE MODERNE

COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES

NEUCHÂTEL

12, place Numa-Droz

Tél. 41515

SECRÉTARIAT

DIPLÔME COMMERCIAL

Cours intensif d'une année

SECONDAIRES: section Moderne-RACCORDEMENT-PTT

COURS de FRANÇAIS - COURS du SOIR

VACANCES: Allemagne; échanges possibles

CERTIFICAT et diplôme de français

MEMBRE de la FÉDÉRATION SUISSE des ASSOCIATIONS de l'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Actualité suisse et romande

Septième révision de l'AVS: augmentation de toutes les rentes de 25%

Allocation spéciale pour les impotents

De notre correspondant de Berne:

Le 17 janvier, le Conseil fédéral arrêtait les grandes lignes du projet qu'il devait adresser aux Chambres en vue de réviser, pour la septième fois depuis 1948, la loi sur l'assurance-veillesse et survivants. Une conférence de presse présidée par M. Tschudi, chef du département fédéral de l'intérieur, nous permettait alors d'indiquer les principales dispositions soumises au Parlement et surtout la nature et l'ampleur des améliorations prévues.

UN QUART EN PLUS

Ainsi, le Conseil fédéral entend maintenir le « système des trois piliers », l'AVS, restant une assurance de base qui, dans le régime général, est complétée soit par les prestations des institutions de prévoyance professionnelles, soit par l'effort d'épargne individuel, ou par les deux ensemble.

La loi qui manque les deux derniers « piliers », les cantons peuvent, avec l'aide de la Confédération, accorder des prestations complémentaires pour chacun dispose d'un revenu assurant tout juste le « minimum vital ».

Même après la septième révision, la principale de nos institutions sociales officielles gardera donc ce caractère d'assurance de base. En effet, si toutes les rentes sont augmentées de 25 %, le minimum pour une personne seule sera de 2100 fr. par an — correspondant à un revenu annuel moyen de 4000 fr., sur lequel l'assuré a payé ses cotisations — et de 3360 fr. pour un couple, tandis que le maximum — revenu annuel moyen de 20,000 fr. et plus — sera de 4500 fr. pour une personne seule et 7200 fr. pour un couple. Ce n'est pas encore le Pérou.

Mais il ne sera pas possible d'obtenir ces améliorations sans demander aux assurés eux-mêmes un petit effort. La cotisation, actuellement de 4 % (répartie par moitié entre employeur et salarié) sera, elle aussi augmentée d'un quart pour atteindre 5 % à quoi s'ajoutera un pour cent pour l'assurance invalidité et l'allocation pour pertes de salaire et de gain, si bien qu'on arrivera au total de 6 %, dont la moitié à la charge du salarié.

Le projet maintient le système dégressif appliqué jusqu'ici pour les « indépendants », dont les revenus n'excèdent pas une certaine limite.

AUTRES AMÉLIORATIONS

De plus, les impotents, au bénéfice d'une rente invalidité, recevront une allocation spéciale au moment où ils auront droit à la rente-veillesse.

En outre, la limite de revenu donnant droit à une prestation complémentaire lorsque la rente AVS constitue la seule ressource du bénéficiaire ou que même augmentée d'autres ressources, elle ne garantit pas le minimum vital, sera relevée.

Enfin, les futurs rentiers auront la faculté de retarder d'un à cinq ans la date à laquelle ils auront droit aux prestations légales, ce qui permettra d'augmenter la

rente dans une mesure correspondant à la durée de l'ajournement.

ET LA FACTURE ?

Toute amélioration entraîne des charges financières plus lourdes. Qui les supportera ? Pour une part les assurés, puisque la cotisation sera d'un pour cent plus forte, mais pour une plus grande part, les pouvoirs publics. Confédération et cantons versent actuellement 350 millions par an. Dès 1969, cette contribution s'élèvera d'un coup à 530 millions, pour augmenter lentement d'abord, puis plus vite et dépasser le milliard en 1989, les trois quarts étant versés par la Confédération qui dispose en particulier pour cela du produit de l'impôt sur le tabac et de la moitié des bénéfices de la Régie des alcools.

Mais ces recettes ne suffiront pas et il faudra puiser dans la caisse fédérale. A ce propos, le message se borne à indiquer qu'aucune couverture n'est encore prévue pour cette dépense supplémentaire.

CONTRE L'INITIATIVE DES SYNDICATS CHRÉTIENS-SOCIAUX

Enfin, le Conseil fédéral estime que son projet répond, pour une très large part

aux vœux des syndicats chrétiens qui ont lancé une initiative appuyée par 170,000 citoyens.

Pourtant, cette initiative diffère sensiblement des propositions gouvernementales. D'abord, elle demande que les rentes AVS et invalidité augmentent chaque année « dans la mesure du renchérissement et de l'accroissement du revenu national » (rentes indexées).

Le Conseil fédéral s'oppose à ce système et juge plus pratique la possibilité d'adapter les rentes tous les trois ans ou chaque fois que l'indice du coût de la vie s'est élevé de huit pour cent. Cette « périodicité » devrait permettre, mieux qu'une indexation automatique, d'améliorer le système général de l'assurance, selon les moyens.

Les promoteurs de l'initiative voudraient en outre obliger les entreprises à créer une assurance-veillesse et survivants et une assurance invalidité, complémentaires des assurances officielles.

A quoi le Conseil fédéral objecte qu'un tel système serait justifié seulement si le « deuxième pilier », c'est-à-dire les institutions de prévoyance des entreprises elles-mêmes, était insuffisant. Or, ces institutions ne font que se développer et il n'y a pas de raison de les rendre obligatoires.

Enfin, l'initiative tend à augmenter les rentes d'un tiers. Pour le Conseil fédéral, l'augmentation de 25 % (un quart) assure un meilleur équilibre financier.

Le message traite d'autres questions encore. Nous aurons donc l'occasion de revenir sur tel ou tel point particulier.

G. P.

VALAIS

Grand conseil: accord pour le projet d'agrandissement de l'hôpital de Viège

(c) Il a été beaucoup question, mardi au Grand conseil valaisain, de caisse-maladie et d'hôpitaux. On sait que bien des contribuables du Vieux-Pays reprochent à l'occasion au canton d'avoir davantage songé jusqu'ici aux tunnels, aux barrages et aux routes qu'aux hôpitaux et aux télé-sièges plutôt qu'aux hôpitaux et aux ailes.

Le nouveau chef du département de l'hygiène, M. Arthur Bender, s'est attaqué résolument à un travail de planification hospitalière. Il a eu l'occasion, mardi, de nous en parler un brin lors du vote de deux décrets en la matière.

UN DEVIS QUI DÉPASSE 10 MILLIONS

Le vote le plus important de cette séance concerne les travaux qui vont être entrepris à l'hôpital de Viège. Cet établissement va être considérablement agrandi. Les devis dépassent les 10 millions de francs.

Le bâtiment va être équipé d'environ 100 lits supplémentaires. L'on va construire un nouveau bloc opératoire, créer un service de médecine interne, agrandir les locaux réservés à l'administration, etc. Le Parlement a donné mardi son accord à ce projet. Notons que certains députés se sont étonnés du prix démesuré des constructions hospitalières en Suisse.

On arrive à payer 100,000 fr. le lit, voire 300,000 et même 600,000, comme c'est le cas à Zurich. M. Bender avoue avoir été lui-même « scandalisé » (c'est son terme) lorsqu'il apprit le coût des hôpitaux suisses par unité-lit.

Toujours dans le domaine hospitalier, le Grand conseil accepta mardi un décret autorisant l'Etat à inscrire durant trois ans au budget la somme de 195,000 fr. pour venir en aide aux caisses-maladie dans le besoin. Il fut précisé à ce sujet qu'en 1966, les caisses-maladie valaisannes dépendaient 14 millions de francs pour leurs membres dont 4 millions seulement pour les médecins. Dans une motion qui fut transformée en postulat, le député socialiste Alfred Rey demanda qu'on arrive à avoir des prix forfaitaires dans nos hôpitaux comme c'est le cas ailleurs. Cela n'est pas possible pour l'instant.

LA LEÇON DU MAZOUT

Avant de voter un décret qui permettra d'entreprendre pour 2 millions de travaux, la construction d'une nouvelle route à Veysonnaz, Salins - les Agettes, les députés entendirent le radical Carlo Boissard tirer la leçon de la catastrophe due au mazout dans la région de Châteaufort. M. Boissard, dans son interpellation, demanda au gouvernement ce qu'il entendait faire pour éviter le retour de tels accidents. A nouveau sur la sellette, M. Bender annonça qu'un décret allait être présenté résumant toutes les mesures concernant la protection des eaux et le danger des citernes à mazout notamment. En attendant, l'Etat rend obligatoire certaines mesures qui, jusqu'ici, n'avaient pas de caractère impératif, mesures concer-

GENÈVE

Arrestation d'un déserteur

(sp) Un manœuvre argovien de 20 ans, domicilié à Genève, ne cache pas son aversion pour l'uniforme... surtout militaire. Cantoné à Colombier pour y faire son école de recrue, ce mauvais soldat a « fait le mur » pour de bon, afin de fuir la vie de caserne qu'il déteste tant. Mais l'autorité veillait. Elle a fait rechercher le déserteur, lequel a été arrêté à Genève pour être conduit à Lausanne où il sera mis à la disposition de la justice militaire.

Cambriolages à Champel

(sp) Dans la nuit de lundi à mardi, deux cambriolages ont été commis dans le quartier résidentiel de Champel, le premier au préjudice d'un magasin d'alimentation, le second dans un kiosque à journaux. Si le butin des malfaiteurs n'excède pas quelques centaines de francs, du moins ceux-ci ont commis de gros dégâts, brisant meubles et caisses enregistrees. Ces malfaiteurs opèrent à bord d'une voiture dont le numéro a pu être relevé mais qui est sans doute un véhicule volé. Sinon l'enquête de police serait trop simple...

A l'étude: priorité à gauche dans les giratoires

BERNE (ATS). — La division fédérale de police propose aux cantons d'instaurer la priorité à gauche dans les giratoires (importants carrefours avec rond-point). Actuellement on y observe la priorité de droite, sauf pour les routes secondaires. La situation est donc compliquée, elle suppose la présence de nombreux signaux, et elle peut être dangereuse tout en entravant la fluidité du trafic.

Berne suggère donc de se rallier au système appliqué à la satisfaction générale en Allemagne: priorité au véhicule engagé dans le giratoire, autrement dit priorité à gauche. Des essais ont été faits en Suisse, ils sont concluants. Parfois les automobilistes hésitent encore, mais il n'en résulte pas de danger. Ces hésitations disparaîtraient rapidement si le système était généralisé. Avant de prendre une décision définitive, la division fédérale de police a toutefois convié les cantons à lui faire part de leurs remarques et observations à ce sujet.

Une préparation contre les hémorroïdes calme les douleurs - combat les hémorroïdes sans opération

Des recherches scientifiques entreprises aux Etats-Unis ont permis d'élaborer une préparation d'une grande efficacité contre les hémorroïdes. Dans de nombreux cas traités sous contrôle médical, une « amélioration très frappante » a été constatée. Les douleurs ont été calmées instantanément. De plus, les tissus dilatés se sont nettement resserrés. Parmi les cas contrôlés, il y en avait même avec des hémorroïdes de très longue date. Les résultats enregistrés ont été obtenus sans utilisation d'autres médicaments:

ils sont dus uniquement à l'effet curatif de la préparation. Ce nouveau médicament est en vente comme onguent sous la dénomination de « Sperti Préparation H » (marque déposée) contre les hémorroïdes. Prix de la pommade (y compris applicateur) Fr. 5.90. Egalement sous forme de suppositoires Fr. 6.60. Demandez-le aujourd'hui à votre pharmacien ou droguiste. Dans la plupart des cas, il est possible d'obtenir au bout de 2 ou 4 jours déjà non seulement un soulagement, mais une réelle amélioration.

SPERTI PREPARATION H

La Foire suisse d'échantillons à Bâle, du 20 au 30 avril 1968 Une vitrine par où jeter un coup d'œil sur l'économie helvétique

Le 20 avril, la Foire suisse d'échantillons ouvrira ses portes à Bâle pour la cinquante-deuxième fois. Elle réunira 2600 exposants répartis en vingt-sept groupes, sur une surface d'exposition de 170,000 mètres carrés environ. Plus d'un million de visiteurs y sont attendus, dont une grande partie venant de l'étranger.

La Foire suisse est en effet devenue le lieu de rendez-vous de l'offre et de la demande, le lieu où se traitent les affaires. Elle donne une image de presque toutes les branches de l'industrie et elle demeure la meilleure vitrine par où jeter un regard sur l'économie helvétique qui s'est développée au rythme du progrès. Pour notre pays, il est indispensable de pouvoir exposer ses réalisations, de mettre en valeur son potentiel économique. Grâce à son commerce extérieur, la Suisse est sortie de ses limites géographiques étroites et elle s'est créée une place enviable dans le monde. La Foire suisse d'échantillons permet de mettre le travail suisse en honneur et d'en faire connaître les diversités.

Une fois de plus, du 20 au 30 avril 1968, Bâle sera incontestablement le « centre des affaires au cœur de l'Europe ».

DE L'HORLOGERIE A LA MODE EN PASSANT PAR L'ARMÉE

Sur le plan international, malgré les tentations de vente facile de la haute

conjoncture, la Suisse a su préserver cette qualité qui a fait sa renommée. Cette qualité, nous la retrouvons régulièrement à toutes les Foires de Bâle. Traditionnellement aussi, certains pavillons ont le faveur du public. Plaçons en tête le pavillon de l'horlogerie où plus de deux cents exposants présenteront une trentaine de milliers de modèles. Les montres-bracelets électroniques du Centre électronique de Neuchâtel en seront certainement le pôle d'attraction.

Les machines-outils et les outils pour le travail des métaux, tout comme l'industrie électrotechnique, participent tous les deux ans seulement à la Foire. Tous les deux seront présents le mois prochain.

Pour la première fois en temps de paix, l'armée suisse s'introduira dans la Foire d'échantillons, ceci avec une présentation inédite de la « Technique des transmissions dans l'armée » qui mettra en relief, sous une forme instructive, les apports de l'industrie, de la science et de l'armée aux dernières connaissances de l'électronique.

Les visiteurs retrouveront les expositions de notre industrie des textiles, placées cette année sous le signe « Les couleurs et la mode ». Inutile d'en dire plus!

INTERIEUR NOUVEAU

La Société de la Foire suisse d'échantillons organise régulièrement des foires spécialisées qui connaissent un grand succès. On en compte trente-quatre de 1955 à 1967, cinq auront lieu en 1968

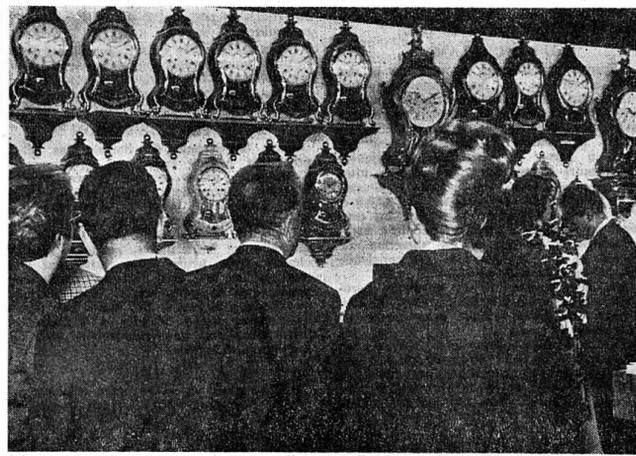
et cinq également en 1969. Il s'agit de manifestations internationales concernant la pharmacie, la quincaillerie, le bois, l'industrie nucléaire, la restauration et l'hôtellerie, etc. Signalons déjà le quatrième Salon international de l'électronique industrielle qui aura lieu du 4 au 8 mars 1969. L'année dernière, l'ITMA, exposition internationale de la machine textile, a attiré 881 exposants de dix-huit pays. Il s'agit de la plus grande manifestation de foire spécialisée qui se soit jamais tenue en Suisse.

En raison de cette manifestation, toutes les halles de Bâle avaient dû être vidées et les stands évacués. Un grand nombre d'entreprises ont profité de ce fait pour réorganiser leurs stands et c'est donc dans un intérieur modernisé et nouveau que les visiteurs pénétreront cette année à Bâle.

LES RESPONSABLES A LAUSANNE

Les responsables de la Foire suisse d'échantillons ont organisé hier matin à Lausanne, une conférence de presse au cours de laquelle ont été donnés les renseignements ci-dessus. Ont notamment pris la parole et répondu à diverses questions MM. Alfred Schaller et H. Hauswirth, respectivement président et directeur de la Foire suisse, et M. Jean Belet, représentant vaudois.

Un repas servi à l'hôtel Continental suivit cette conférence, au cours duquel il fut naturellement question de Bâle où tous les Suisses se donneront rendez-vous entre le 20 et le 30 avril prochain. RWS



Pour tous les goûts... (Photo Zimmermann.)

SUISSE ALEMANIQUE

Affaire de drogue à Winterthour

WINTERTHOUR (ATS). — La police a découvert, à Winterthour, une organisation de fumerie de haschisch, dont le principal protagoniste est un ferblantier de 13 ans. Cet homme faisait déjà l'objet d'une enquête, pour une affaire semblable, qui date de quelques mois. Mais la police a dû l'arrêter à nouveau, car elle a découvert chez lui une provision de haschisch, rapportée de Turquie. Une dizaine de personnes sont compromises.

AVALANCHE SUR LA LIGNE Lauterbrunnen - Muerren

LAUTERBRUNNEN (ATS). — Une avalanche s'est abattue mardi après-midi sur la gare de Gruetschalp, sur la ligne du chemin de fer Lauterbrunnen-Muerren. Le personnel de la gare, heureusement, a vu venir la masse de neige et a pu se sauver à temps. Aux environs de la station, quelque 100 mètres de voies ferrées ont été détruits par la neige, et la gare elle-même a été endommagée, un mur ayant été enfoncé. D'autre part, des wagons ont été renversés. Quant au trafic, on espère pouvoir le rétablir prochainement. Jusqu'alors, le transport des voyageurs est assuré par le téléphérique Stœchelberg-Muerren-Schilthorn.

Imprudence d'enfant Gros incendie dans une ferme 17 têtes de bétail périssent

SCHWYZ (UPD). — Les pompiers de Schwyz n'ont pu sauver que la maison d'habitation de la famille Martin Holdener près de Schwyz au cours de l'incendie qu'avait déclenché leur garçon âgé de trois ans en jouant avec des allumettes dans la réserve de foin de la grange.

L'étable et la grange ont été complètement détruites. Mme Holdener tenta d'éteindre elle-même l'incendie, mais les pompiers qui furent rapidement sur les lieux ont dû assister, impuissants, à la destruction complète des bâtiments, l'eau manquant dans les environs. Ils ont pu éviter que l'incendie ne s'étende à la maison d'habitation en aspergeant la façade avec de l'eau tirée du puits. Dix-sept têtes de bétail ont péri dans les flammes. Toute la réserve de foin et de fourrage a été brûlée.

VAUD

Un pêcheur se noie dans le Talent

(sp) On a retiré le corps d'un pêcheur, M. Albert Bezençon, 66 ans, domicilié à Oulens, dans le Talent, hier vers 12 h 30. M. Bezençon avait quitté son domicile le matin pour aller pêcher. Ne le voyant pas revenir pour le repas de midi, sa femme alerta son neveu, qui loge au même domicile, et qui se rendit sur les lieux présumés de sa disparition. Le corps était immergé à une cinquantaine de mètres en amont de l'écluse du canal du moulin d'Eclagnens.

Le juge informateur du for et la gendarmerie d'Echallens ont procédé à la levée du corps et l'ont fait transporter à la morgue de l'hôpital de Saint-Loup pour y être examiné. On ignore, en effet, comment le décès s'est produit. Le terrain, sur la rive, était fongué. M. Bezençon aura-t-il glissé et se sera-t-il assommé? C'est ce que l'examen déterminera peut-être.

LAUSANNE

Chou blanc en plusieurs éditions...

(c) L'épidémie de vols et de cambriolages continue. Elle ne réussit pas toujours à ses animateurs: la nuit de mardi un demi-douzaine d'effractions ont été commises à Lausanne, dans le centre de la ville et route de Prilly, dans des bureaux ou des garages. Le total de ces efforts s'est soldé par environ 700 francs. Non, ce n'était pas la peine, assurément...

Quinze trolleybus bloqués

(c) Hier matin, entre 6 h 28 et 7 h 11, une quinzaine de trolleybus se sont immobilisés à la queue leu leu en montant l'avenue de la Gare à la suite d'une panne de courant. En haut de l'avenue, en tournant vers Georgette, un trolleybus s'est « décalé » et ses perches ont arraché un hauban de la ligne de contact. Pendant trois quarts d'heure, plusieurs lignes desservant les hauts de la ville sont restées sans voitures à la mort. A la descente en revanche, la circulation a été maintenue.

Canton de Berne: près d'un million d'habitants

BERNE (ATS). — A la fin de 1967, le canton de Berne comptait 981,000 habitants, soit 10,800 de plus qu'un an auparavant. Les augmentations sont assez variables suivant les régions: dans le Jura (141,300 habitants), elles ont atteint 0,6 % par rapport à fin 1966, dans le Mittelland (673,000 personnes), 1,3 %, et dans l'Oberland (166,700 habitants), 0,7 %. On compte 84,100 étrangers (8,6 %) dont le pourcentage, par régions, est de 11,9 pour le Jura, 8,9 pour le Mittelland et 4,6 pour l'Oberland.

L'agglomération bernoise, avec 255,000 habitants, rassemble près du quart de la population totale du canton, celle de Bienne (90,000 habitants) près du dixième, celle de Thonon (55,000 habitants) 7 %. Berne demeure ainsi le second canton suisse sur le plan de la population, derrière Zurich (1,080,000 habitants) et devant le pays de Vaud (490,000 habitants).

Le séjour du couple royal grec à Zurich

ZURICH (ATS). — C'est pour se soumettre à des examens otorhynolaryngologiques à l'hôpital cantonal de Zurich, que le roi Constantin de Grèce est sur les bords de la Limmat, en compagnie de sa femme, la reine Anne-Marie. On pense que le séjour du couple hellénique à Zurich se terminera jeudi, sinon même mercredi.

ÉVOLÈNE 1400 m 8 ski-lifts. Ecole suisse de ski.

L'Hôtel Hermitage pour vos vacances de Pâques.

Tél. (041) 44 33 40 ou (025) 3 24 34 tout compris Fr. 27.— 35.—

TESSIN

Faux dollars: une troisième arrestation

LUGANO (ATS). — L'affaire des faux dollars rebondit. Une troisième personne un Tessinois âgé de 34 ans, employé de banque — vient d'être arrêté. Avec son aide, les deux personnes déjà en prison ont mis en circulation, grâce à la position qu'ils avaient dans la banque où ils travaillaient, 17,500 dollars en billets de 100 dollars. Ils les avaient reçus d'un Zurichois actuellement en prison en Italie et qui est aussi mêlé à une affaire de fausses pièces d'or.

Dernières dépêches de la nuit

Le sénateur Robert Kennedy se déclare partisan de négociations directes avec le Vietcong et Hanoi

Nixon serait favorable à un sommet américano-soviétique

PORTLAND (ATS-AFP). — Le Vietcong doit obligatoirement jouer un rôle dans la vie politique vietnamienne si l'on veut mettre fin au conflit, a déclaré le sénateur Robert Kennedy, dans un discours électoral à Portland, Oregon, où il poursuit sa campagne.

M. Kennedy qui espère arracher à M. Johnson la nomination du parti démocrate pour les élections présidentielles de novembre, a ajouté qu'un règlement pacifique avec le Viet-nam du Nord pourrait être la meilleure garantie contre les visées expansionnistes de la Chine populaire.

UN PROGRAMME

En vue de ce règlement, le sénateur a proposé une solution en quatre points :

- Tout règlement doit aboutir à des négociations directes avec les forces du Vietcong (principal adversaire sur le champ de bataille) aussi bien qu'avec Hanoi. Il nous faut accepter le fait que le FNL aura le droit de participer à part entière à la vie politique du Viet-nam du Sud.
- Nous devons nous assurer que le gouvernement de Saigon, bâti et soutenu

par nous, devienne un réel gouvernement d'union nationale qui comprendra les dirigeants religieux, syndicaux et militaires, exclus du gouvernement ou même incarcérés.

• Tout en prenant les mesures stratégiques nécessaires pour protéger nos soldats, nous devrions en même temps cesser les bombardements stériles du nord pour passer à la table de conférence.

• Au Vietnam, comme ailleurs, nous devons abandonner la politique en faille qui consiste à rechercher des solutions militaires à des problèmes de nature politique ou diplomatique.

UN SOMMET

Selon le « Christian Science Monitor », si M. Nixon est élu président, il cherchera immédiatement à organiser un sommet américano-soviétique sur le Viet-nam.

Citant des « sources au courant de la pensée de M. Nixon », le journal écrit que l'ancien vice-président républicain n'a pas l'intention de procéder à une escalade de l'engagement militaire américain au Viet-nam et qu'au contraire, il cherchera les moyens de parvenir à la table de conférence où il compterait imposer un climat de marchandages serrés.

• Il entend organiser un sommet de dures discussions qui n'aura rien des amabilités qui ont marqué la rencontre de Glassboro entre le président Johnson et M. Kossyguine.

FERMETÉ

Il estime que les Russes respectent la fermeté et sont plus aptes à réagir de manière favorable au cours d'une réunion où le président des Etats-Unis ferait des propositions concrètes et s'en tiendrait à ces propositions. Il limiterait au strict nécessaire les gestes personnels de bonne volonté.

Dans ses discours, M. Nixon a parlé

d'utiliser les moyens de pression diplomatiques, économiques et politiques des Etats-Unis pour amener l'Union soviétique à s'aligner du côté de la paix et non de la guerre.

• Cela signifie, du moins en partie, qu'il serait prêt à intensifier le commerce est-ouest et offrir ainsi aux Russes toutes sortes de biens de consommation dont ils ont grand besoin, en particulier des calculateurs.

Les manifestations d'étudiants : remous en Espagne et en Italie

ROME (ATS-AFP). — Le Conseil de l'Université de Rome, présidé par le recteur, le professeur Pietro d'Avack, a lancé aux étudiants qui occupent encore des locaux dans les facultés un appel sur un ton d'ultimatum.

Il leur demande d'évacuer ces locaux d'ici la fin de la semaine sinon il sera dans l'obligation de porter plainte contre eux et déclarer nuls les cours de l'année 1967-1968. Cet appel s'adresse surtout aux étudiants appartenant au mouvement communiste « chinois » qui occupent encore une partie des facultés des lettres et d'architecture.

A Milan, trois mille étudiants se sont heurtés à la police alors qu'ils tentaient de

réoccuper l'université catholique de la ville.

Quinze étudiants et 37 policiers ont été blessés au cours des incidents. La police a procédé à 9 arrestations.

L'Université du Sacré-Cœur a été fermée par le recteur la semaine dernière après que les étudiants y eurent organisé une manifestation.

A Madrid, une trentaine de représentants du conseil national du mouvement phalangiste ont demandé au gouvernement la tenue d'une réunion secrète extraordinaire de cette organisation en vue d'étudier les moyens de mettre fin à l'agitation estudiantine.

De nouveaux incidents se sont en effet produits dans les universités de Séville, Madrid.

Les violentes attaques du Vietcong se soldent par de très lourdes pertes

SAIGON (AP). — La situation militaire dans les dernières 24 heures a été marquée par une attaque déclenchée par l'infanterie nord-vietnamienne, dans les hauts plateaux du centre, à 30 km à l'ouest de Kontum, contre des positions occupées par l'artillerie de soutien de la 4^{me} division d'infanterie américaine.

Aux dernières nouvelles, la bataille continue et 121 assaillants ont été tués.

AU LANCE-FLAMME

Appuyés par des firs de mortiers et des fusils-mitrailleurs, les Nord-Vietnamiens ont attaqué au lance-flamme et à la grenade, lançant des vagues d'assaut successives contre les positions défendues par 500 soldats américains. Ils réussirent, sur un point, à percer le périmètre de défense, mais quatre heures après la première attaque, les « G.I.S » les avaient repoussés et avaient rétabli leurs lignes de défense.

A Faube, en même temps que les renforts arrivaient, les Nord-Vietnamiens commençaient à se replier en direction de l'ouest et de la frontière cambodgienne distante seulement de 32 km.

Un détachement de la cavalerie aéroportée, transporté par hélicoptères, est intervenu sur leurs arrières pour tenter de leur barrer la route.

Des chasseurs-bombardiers tactiques et des obsieurs de 155 mm ont pilonné les positions nord-vietnamiennes au cours de cette bataille qui a été la plus violente qu'elle soit déroulée dans les hauts plateaux

du centre depuis celle de Dak-to, le 21 novembre.

Selon les services de renseignements américains, quatre régiments nord-vietnamiens, soit environ 12.000 hommes, font peser une menace sur les positions alliées dans le secteur Kontum-Dak-to.

SECTEUR DE SAIGON

Dans le secteur de Saïgon, les alliés procèdent à des opérations de poursuite à la suite d'une attaque lancée par le Vietcong contre deux postes gouvernementaux près de la ville de Trang-bang, à 45 km au nord-ouest de la capitale.

Un poste situé à 4 km de la ville est tombé entre leurs mains, mais ils ont été chassés trois heures plus tard, par des renforts de la 25^{me} division d'infanterie américaine. Au cours de 24 h de combat, le Vietcong a perdu 284 tués. Les pertes américaines sont de 10 tués et 71 blessés et celles des forces gouvernementales sont décrites comme légères.

F-111

Cet engagement est le plus violent qui ait eu lieu depuis le début de l'opération

« Quyet-thang » lancée le 11 mars. Il porte selon un bilan provisoire, le total des pertes du Vietcong à 2555 tués, et celui des Américains à 57 tués et 457 blessés, tandis que les gouvernementaux ont eu 71 tués et 198 blessés.

Dans les airs, le dernier-est des chasseurs-bombardiers américains le F-111 à géométrie variable a accompli ses premières missions contre des objectifs secondaires dans la partie sud du Viet-nam du Nord.

Le coup d'Etat en cas de victoire de la gauche ? Ridicule disent les gaullistes

L'historiographe du général De Gaulle, J. R. Tournoux a provoqué, en France et à l'étranger, une certaine sensation en écrivant dans « Paris Match » que le général De Gaulle serait prêt à un coup d'Etat au cas où, à des futures élections, la gauche remporterait la victoire.

Notre téléphone de Paris

Dans « le secret de son cabinet », De Gaulle, selon le journaliste parisien, aurait déclaré (à qui ?) qu'en cas de succès électoral de la gauche, il ne confierait pas le soin de former le gouvernement à un représentant de cette gauche, afin de ne pas ouvrir aux communistes les portes du pouvoir.

Cela signifierait un véritable coup d'Etat, De Gaulle gouvernant contre la majorité élue, donc sans le parlement.

Cette information de « Paris-Match », reprise par certaines agences étrangères comme une interview « accordée à Paris-Match » par le général De Gaulle, n'a pas été démentie par l'Élysée.

TROIS SOLUTIONS

Cela n'en vaut pas la peine « dit-on dans les milieux proches de la présidence de la République. Le général De Gaulle, s'il lui arrive d'interpréter à sa manière la constitution, ne la violera jamais, disent

Le nouveau président tchécoslovaque sera choisi samedi entre quatre candidats

PRAGUE (AFP-AP). — L'élection du président de la République tchécoslovaque aurait lieu samedi, apprend-on de source bien informée.

Une délegation de l'association de la jeunesse s'est réunie, au parlement pour présenter officiellement le nom de son candidat : M. Cisar, ancien ministre de l'éducation et de la culture, disgracié en 1956, pour popularité exagérée parmi les étudiants et nommé ambassadeur à Bucarest avant de se voir confier, récemment le poste de président de la section de l'enseignement, de l'art et de la science auprès du comité central du parti communiste.

Jusqu'à présent trois candidats étaient en lice : le général Svoboda, M. Smrkovsky, ministre des eaux et des forêts, et le poète slovaque Ladislav Novomesky.

LES ÉLECTIONS LOCALES

Par contre, le P.C. s'est prononcé pour l'ajournement des élections locales afin de réviser une procédure de vote jugée incompatible avec l'actuelle campagne de « démocratisation socialiste ».

Un communiqué du présidium du comité central déclare que ces élections, prévues

pour le 19 mai, devraient être reportées à la fin de juin pour permettre la mise au point d'une nouvelle loi électorale qui « reflète l'actuel processus général de démocratisation ».

Durant sa séance de lundi, le praesidium avait recommandé que l'Assemblée nationale revise la loi électorale dans l'esprit des décisions du plenum de janvier qui ont abouti à l'éviction de M. Antonin Novotny de son poste de premier secrétaire du parti.

L'Assemblée nationale se réunira samedi pour discuter du nouveau « programme d'action » du parti et pour procéder à l'élection du successeur de M. Novotny. Reconnaisant au gouvernement le rôle d'organisme suprême du pouvoir d'Etat, le praesidium du P.C. recommande la créa-

tion d'un conseil économique gouvernemental chargé de coordonner les activités de toutes les administrations. Cela avait été proposé depuis quelque temps déjà par le professeur Ota Sik, principal artisan des réformes étonnantes qui ont suscité l'opposition des doctrinaires du parti.

Parmi les nouveaux organismes gouvernementaux figurent un conseil des prix et un ministre du travail et des affaires sociales.

Le praesidium a également examiné les demandes en faveur d'un système fédéral qui accorderait une plus large autonomie à la minorité slovaque et renforcerait les pouvoirs exécutifs des gouvernements de Slovaquie et de Bohême.

Les recommandations seront transmises à l'Assemblée nationale, qui, dans le rôle nouveau qui lui est assigné, est chargée du contrôle direct des activités gouvernementales.

SUITE Réhabilitation Slansky

Il s'agissait avant tout de rejeter l'essentiel des responsabilités sur les morts illustres : Clément Gottwald, Antonin Zapotocki et Vaclav Kopecki, et de tout expliquer par les méfaits du « culte de la personnalité ».

Le mauloé qui, sur la colline Vitkov, abritait la dépouille de Gottwald fut fermé et celle-ci transportée dans un tombeau « plus conforme aux normes léninistes ».

La période Novotny

En 1963, le président Novotny consentait à accomplir un nouveau pas pour donner satisfaction à une opinion publique de plus en plus choquée par les lenteurs de la désalinisation. Baček était relevé de ses fonctions.

L'abandon à l'opinion de cette victime expiatoire cachait mal la gêne dans laquelle toute cette affaire mettait les dirigeants. Typique à cet égard fut la condamnation, en 1962, à quinze ans de prison pour détournements de Rudolf Barak, ancien ministre de l'intérieur, qui s'était rendu politiquement dangereux par les dossiers qu'il avait constitués en sa qualité de président de la commission des procès et par le fait qu'il était une des rares personnalités contre laquelle on ne put relever aucune compromission à l'époque du stalinisme.

Et maintenant

Mais si partielle qu'ait été cette demi-désalinisation, il devenait de plus en plus difficile d'en arrêter le cours. En août 1963, la Haute Cour déclarait Slansky et ses coaccusés innocents sur le plan juridique, mais retenait à leur

charge des infractions envers le parti. Ce sont de ces déclarations que la nouvelle équipe libérale au pouvoir à Prague paraît désireuse de les innocenter.

UN FAIT PAR JOUR

Dresde

Sur le plan politique, Dresde est une ville qui porte malheur. Certes, en 1813, Napoléon y triompha des coalisés, mais c'était la victoire d'un soleil qui se couche. Le 13 février 1945, Hitler y vit monter les flammes de son châtiment. Qu'advient-il du sommet communiste ?

Une mise au point d'abord : Pétonnant, ce n'est pas que ce sommet ait eu lieu ; ce qui l'aurait été, et de bien des manières, c'est qu'en raison des événements de Pologne et de Tchécoslovaquie, il n'y ait pas eu de sommet.

Pas de sommet : cela signifiait la rupture. Un sommet, cela veut dire que s'il y a contestation, il n'y a pas divorce. Il est bien évident, en effet, qu'une réunion communiste au sommet n'avait de sens, que si les principaux intéressés étaient présents. Le fait que Dubcek soit allé à Dresde, signifie que le nouveau secrétaire général du P.C. tchèque a sans aucun doute une vision originale de ce que peut être une société socialiste, mais elle ajoutent que celui qui a des devoirs à aussi des droits. Elles disent que ce pacte de Varsovie, est un outil entre les mains de l'URSS, et que l'URSS, pendant des années, a été seule à le manier.

C'est que le pacte de Varsovie était un moyen pour asseoir sur l'est de l'Europe, la suprématie politique et militaire de l'URSS.

Les démocraties populaires, et en particulier la Tchécoslovaquie — la Roumanie dont on dit que l'Europe de 1968 n'est plus celle d'il y a 10 ans, que les changements intervenus à l'Est comme à l'Ouest, rendent la férule plus insupportable. Elles disent : nous appartenons à l'Est et nous ne renions pas cette appartenance.

Mais puisqu'il s'agit de la politique d'ensemble de cette partie de l'Europe, il est juste que nous disions notre mot, et il serait bon que le pacte de Varsovie tienne compte qu'il a beaucoup vieilli. Ce que nous voulons, disent les démocraties populaires, c'est un pacte de Varsovie qui tienne compte du temps passé, un pacte qui ne nous entrainerait pas dans une aventure qui pour être celle de l'URSS, ne serait pas forcément la nôtre.

Certes, toutes les démocraties populaires ne tiennent pas ce langage. A l'Est, aussi, il existe des intégristes. A chacun ses ultras. A l'Est, aussi, il y a des talons rouges du communisme, des gens pour qui le temps n'existe pas, et qui auraient beaucoup à perdre si l'évolution actuelle se poursuivait. Mais la question n'est pas là.

Il s'agit simplement de savoir, si l'URSS peut, si l'URSS veut, si l'URSS a les moyens d'être ce qu'elle était il y a dix ans, et de plus, si l'URSS est en mesure de dire non aux jeunes Turcs.

Il s'agit de savoir si, au Kremlin, il y a des gens suffisamment avisés, se sentant assez puissants pour dire franchement oui ou franchement non, en sachant à quoi les entrainera l'accord ou le refus. Le risque est grand pour l'URSS, qui risque encore un peu plus de perdre tout ce qui faisait d'elle le mentor de l'est-européen. Le risque est grand, car il n'est pas certain que les concessions d'aujourd'hui seront demain jugées suffisantes. On s'habitue vite au succès à force de l'attendre.

A part cela, dites aux voyants qui vous parlent d'un nouveau Budapest à la mode de Prague, qu'elles peuvent s'endormir sur leurs rêves. Les Tchèques sont gens sérieux. L. GRANGER

La base des « marines » de Khe-sanh envahie par les rats : épidémie ?

KHE-SANH (AP). — Les 5500 « marines » de la base de Khe-sanh mènent un combat sans espoir contre un adversaire aussi opiniâtre que les troupes nord-vietnamiennes qui les assègent.

Les rats ont envahi par milliers les tunnels où sont entassés des stocks importants de vivres qui en feraient pour eux un véritable paradis, si ce n'était les milliers de pièges qui les parsèment.

L'une des armes principales des « marines » pour lutter contre cette invasion, est le beurre de cacahuète empoisonné avec du phosphate de zinc.

Les rats vietnamiens, pour une raison inexplicable, préfèrent, en effet, le beurre de cacahuète au fromage, et il se trouve qu'une ration « C » sur trois en contient.

INFESTÉS

Mais, s'ils risquent la mort dans les entrepôts souterrains, les rats ont une entière liberté d'action dans les décharges de la base. Au début, les détritus étaient enterrés au-delà du glacis, à 500 mètres du périmètre de défense. Cela n'est plus possible du fait des tireurs isolés, et les boîtes de conserve vides et les détritus qui s'amoncellent à l'intérieur des barbelés sont infestés de rongeurs.

Le lieutenant-médecin de marine Dupuy qui dirige la campagne de dératisation s'inquiète surtout du risque d'épidémie de

rage ou de peste. Tout soldat mordu par un rat a droit à un traitement préventif de 14 jours dans un hôpital de l'arrière, ce qui, malgré les piqûres, constitue une agréable détente.

Certains « marines » déclarent qu'ils dorment les pieds à l'air, chaque doigt recouvert de beurre de cacahuète dans l'espoir d'être mordu... Mais ce n'est qu'une plaisanterie, et aucun cas de morsure « provoquée » n'a jamais été enregistré.

LE SOURIRE DE MARIA



Elle sourit. Elle chantera le 6 avril au cours du grand prix de la chanson qui sera diffusé en Eurovision. Elle sourit de contentement, et aussi de surprise, car ce n'est pas Maria Felix Santamaria qui devait représenter l'Espagne. Le chanteur désigné Juan Serrat a, en effet, été éliminé, car il prétendait concourir en langue catalane ce qui est formellement interdit en Espagne. Bonne chance tout de même à Maria Felix (Téléphoto AP).

La presse polonaise publie, en les annotant, les résolutions d'étudiants

La presse polonaise publie, en les annotant, les résolutions d'étudiants

VARSOVIE (AP). — Le journal « Zycie Warszawy » (La vie de Varsovie) a publié la résolution en 15 points élaborée par les étudiants de la « Polytechnique » de Varsovie, pendant les désordres des 15 derniers jours.

Une des revendications principales des étudiants était que leur résolution paraisse dans la presse officielle du pays. Sur ce point, ils ont obtenu entière satisfaction, mais le journal fait, point par point, le commentaire de la résolution.

A propos du respect de la constitution exigé par les étudiants concernant la liberté d'expression et de réunion, le journal écrit que « la constitution établit clairement que le système de la Pologne est et demeure un système socialiste. C'est pourquoi, il est évident que la liberté d'expression et de réunion ne peut être utilisée contre notre système socialiste ».

Sur le chapitre des brutalités reprochées aux policiers, le journal répond qu'au cours de réunions illégales d'étudiants, des tracts « souvent provocateurs et préconisant l'emploi de la force » ont été distribués.

Quant à la requête des étudiants, de

mandant l'expulsion de l'université des policiers en civil, le journal juge qu'il s'agit là d'une réclamation « naïve et utopique ».

Quoi qu'il en soit, six professeurs de l'université de Varsovie, déjà démis de leurs fonctions, ont été accusés « d'attitudes révisionnistes en matière scientifique et parmi la jeunesse estudiantine », rapporte l'agence yougoslave Tanjoug.

La majorité des professeurs destitués sont d'origine juive, souligne l'agence, qui ajoute que d'autres destitutions sont attendues.

Fusées : collaboration franco-soviétique

MOSCOU (ATS-AFP). — Les expériences de lancement de fusées et de ballons géostationnaires, exécutées par les savants soviétiques et français à Sogra près d'Arkhangelsk dans le nord de l'URSS et aux îles Kerguelen dans l'océan Indien, aux deux points magnétiques des hémisphères nord et sud de la terre, ont apporté d'importants renseignements scientifiques, annonce l'agence Tass.

SUITE

LES IDÉES ET LES FAITS

Une initiative retirée

Surtout, les mesures prises en haut lieu nous paraissent pêcher par un excès d'unitarisme. Elles satisfont l'Union syndicale et certains secteurs de la grosse industrie zuricoise qui ont pu se libérer des besoins de la main-d'œuvre étrangère. Mais d'autres régions du pays, en dépit de certaines exceptions consenties, demeurent en état d'infériorité. C'est le cas en particulier des cantons romands qui, avec le Tessin, et selon une saine conception de coopération fédéraliste, avaient demandé que des discriminations soient établies.

On a passé outre. Et c'est bien regrettable. Berne reproche souvent aux cantons leur manque d'initiative et les accuse dès lors d'apporter de l'eau au moulin du centralisme. Mais quand il arrive que ceux-ci se concertent, on les met carrément devant le fait accompli pour complaire aux grandes associations fédérales qui font la loi en matière économique. Là est la négation de tout esprit fédéraliste.

René BRAICHT

Mgr Marty, archevêque de Paris

PARIS (AP). — Mgr François Marty, archevêque de Reims, a été nommé par le pape Paul VI, archevêque de Paris, en remplacement du cardinal Vuillot, décédé le 14 février dernier.

Grefte aortique en Belgique

LOUVAIN (ATS-AFP). — La greffe d'une valvule aortique humaine a été faite pour la première fois en Belgique, au centre cardiologique de l'université de Louvain.

L'opération à laquelle assistait le professeur britannique Donald Ross du « National heart hospital », a parfaitement réussi, annonce un communiqué publié par le centre universitaire.

Dernière minute

Déraillement à Lucerne :

un mort, dix blessés

LUCERNE (UPI). — Le déraillement de deux wagons d'un convoi de marchandises, survenu mardi soir, près de la station à signaux « Sentimatt », à Lucerne, a fait un mort et dix blessés dont plusieurs grièvement. Toutes les victimes appartenaient au personnel de la voie. Elles étaient occupées à des travaux de réglage qui ne peuvent être faits que de nuit. L'accident s'est produit à 21 h 30. Les deux wagons du train 7268 ont déraillé sur un aiguillage.